TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (29e ANNÉE JUDICIAIRE).

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1855.

NOTA. Cette TABLE est divisée en cinq parties. La *première* comprend les Questions de droit et les Faits.— La *seconde* les Noms de lieux et de personnes.— La *troisième* les Sociétés commerciales.— La *quatrième* les Faillites.— Enfin la *cinquième* et dernière partie contient la Nomenclature des ouvrages dont il a été rendu compte ou des articles dits *Variétés* qui ont été insérés dans le journal pendant l'année 1855. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Première Partie.

QUESTIONS DE DROIT ET FAITS.

A

Abordage. En cas d'abordage entre deux navires, lequel des deux doit supporter la responsabilité des avaries? 18 fév.— Les Tribunaux de commerce sont-ils compétents pour statuer entre commerçants sur des faits d'abordage? 23 août? — V. *Accident.*

Abus de confiance. Lorsque l'existence du dépôt est niée, la preuve du dépôt même doit-elle être faite préalablement conformément aux règles du Code Napoléon, avant d'admettre l'action criminelle? 18 nov.

Académie de législation de Toulouse. Sujets de prix, 24 juil.

Accident. L'article 1385 du Code Napoléon, qui rend responsable le propriétaire d'un animal d'un accident causé par lui est-il applicable à l'accident arrivé à celui auquel le propriétaire en a confié la garde? 2 février. — Jeune homme qui se noie en tombant de l'échelle du quai Saint-Michel, 30 juin. — Explosion d'une machine de l'Exposition universelle, 8 juin. — Explosion d'un pistolet à la suite de l'Empereur, 7 nov. — Explosion de gaz, 23, 24 janv., 7 avril, 2, 11 oct., 30 nov., 14, 18 déc.— Explosion du gazomètre de la rue de Malte, 18 avril.— Explosion d'un tube à air comprimé, 5 avril. — D'une machine à vapeur, 27 juil. — Homme asphyxié par le charbon de terre, 23 janv.— Rupture d'échafaudage, 15 août.— Homme qui tombe d'un échafaudage, 1 mai. — De cheval et qui se tue, 7 juil. — Femme brûlée par sa robe, 3, 16, 21 fév., 13 mars.— Femme écrasée par une voiture, 9 janv. — Mort d'un homme ivre dans un violon, 11 oct. — Homme tué rue Rivoli par la chute d'un boulin, 13 avril. — Ecroulement d'un plancher rue St-Antoine, n. 85, 30 mars.—Autre à Batignolles, 9 juin.—Entablement de maison qui tombe, 10 avril. — Charretier tué par sa voiture, 27 janv., 7 juil. — Cheval et voiture qui tombent dans le canal St-Martin, 25 déc. — Autre dans le canal de l'Ourcq, 29 déc. — Deux ouvriers maçons asphyxiés dans une fosse d'aisance, 2 oct. — Chevaux qui se noient, 30 juin. — Enfant qui tombe dans l'eau bouillante, 11 oct. — Eboulement rue de Sèvres, 4 avril. — Rue St-Antoine, 55, 6 juil. — A La Chapelle, 3 oct. — Ouvriers écrasés [illegible] juin, 23 sept.—Tombant d'un échafaudage, 24 mai, 21 juin, 4 sept. — Chute de quatre ouvriers dans un puits, 22 mai. — juil.— Voiture qui culbute, quai Jemmapes, 23 août. — Bateau qui sombre en Seine, 15, 17 mars, 14 juin.— Noyade de baigneurs, 3 juil., 19 août. — Accident de chasse à St-Valery, 2 oct. — Mort causée à la Charité par les émanations de cuves de vin en fermentation, 21 oct. — Catastrophe en mer près de Quimper, 8 sept. — Eboulement, un puisatier à Bayeux, 6, 9, 10, 11, 16 janv.—Autre près d'Autun: six mineurs ensevelis, 12, 16 janv. — Autre près de Cany (Seine-Inférieure), 23, 24, 25, 26, 27, 31 janv. — Autre sur la route de Paris à Versailles, 21 avril. — Explosion d'une chaudière dans une fabrique à Rouen, dix ouvriers brûlés, 2 août. — Accident à Rouen chez un arquebusier, 4 août. — Explosion d'un bateau à vapeur sur la Gironde, 1 juin. — Abordage de deux bateaux sur la Seine, 3 nov. — Bateau qui sombre dans la Saône, 11 janv. — Près la ville du Blanc, 24 mai. —Cheval qui s'emporte à Tourcieu, 29 sept. — Voiture qui verse sur la route d'Orbec, 11 juil. — Sur celle de Lyon à Turin, 27 juil. — Explosion du générateur d'une machine à vapeur, 1 juin. — D'un appareil centrifuge dans une raffinerie à Marseille, 16 déc. — Ecroulement d'une filature à Munster, 14 août. — Sauvetage à Etretat, 11 oct. — — Ecroulement d'une maison à Connantre, 18 déc.. — Horloger blessé à Marseille par le marteau d'une horloge qui lui tombe sur la tête pendant qu'il la répare, 10 avril. — A St-Amand (Nord), chute d'un pont-levis, 5 oct. — Homme frappé de la foudre à St-Remy (Saône-et-Loire), 24 août. — Accident aux courses de Segré, 8 sept. — A Nîmes, deux personnes noyées dans un établissement de bains froids, 14 juin. — Plancher qui s'écroule sous le pape à Rome, 15 avril. — V. *Chemin de fer, Enfant.*

Acquiescement. Celui à un jugement résulte-t-il du paiement des frais? 3 janv.— *Quid* de la signification d'un jugement? 17 oct.— A-t-il besoin comme le désistement de la signification d'un jugement? 5, 17 oct.

Acte authentique. Quelle foi lui est due? *Quid* quand l'acte passé dans la forme notariale, signé des parties, n'est pas revêtu de la signature du notaire? la forme notariale peut-elle suppléer au défaut de plusieurs originaux au cas de contrat synallagmatique? 21 nov.

Acte de commerce. L'est-il le fait d'acheter pour les revendre les bois coupés ou à couper? 23 mai. — *Quid* du cautionnement d'une dette commerciale par un non commerçant? 31 août.

Acte de l'autorité publique. Lorsqu'un acte est illégal, un citoyen peut-il se refuser à obéir, ou doit-il au préalable obéir, sauf recours à l'autorité compétente? 30 mars.

Action civile. L'action civile devant le Tribunal correctionnel existe-t-elle au profit de la personne qui a emprunté sur gages contre l'individu poursuivi pour délit de tenue d'une maison de prêt sur gages sans autorisation? 18 mars.

Action industrielle. En cas de perte, le propriétaire peut-il les revendiquer si, pour les acquérir, il ne s'est point servi d'un agent de change? 2 déc. — En cas de vol, les actions peuvent-elles être revendiquées? Le Sous-Comptoir des chemins de fer est-il affranchi des conséquences du principe établi par l'art. 2279 du Code Nap.? L'agent de change chargé de les vendre peut-il, en cas d'avis donné du vol par la voie de la publicité, être appelé en garantie? 21 déc.

Action possessoire. Peut-elle y donner lieu la jouissance pendant un an d'une conduite d'eau? 6, 21 déc.— Pour pouvoir exercer l'action en complainte, faut-il qu'il y ait préjudice constaté? 6 fév. — Le juge peut-il la repousser quand il a reconnu un fait de possession partielle? 21 juin. — Quand y a-t-il lieu à l'action en réintégrande? 20 juin. — Le propriétaire, qui a fait sur son fonds des travaux pour intercepter les eaux pluviales qui y coulaient par suite des orages, et qui les a ainsi rejetées sur le fonds de son voisin, peut-il être assigné par la voie possessoire au nom de ce dernier? 2 mars. —L'autorisation administrative de bâtir une usine sur un cours d'eau fait-elle obstacle à l'exercice de l'action possessoire du riverain? 2 août. — Peut-il exercer la complainte celui qui, depuis plus d'un an, est en possession de dériver, avec l'autorisation du génie militaire, une certaine quantité de l'eau contenue dans les fossés d'une place de guerre, contre le propriétaire supérieur qui diminue le volume des eaux en pratiquant une saignée au canal d'irrigation? 7 mars. — Question de cumul du possessoire et du pétitoire, 29 nov., 1, 5, 13 déc.

Action rédhibitoire. En est-il déchu celui qui ne l'a pas intentée dans le délai fixé par la loi du 20 mai 1838? 11 déc.

Adjudication. Des terrains du boulevard des Capucines et de la rue Neuve-du-Luxembourg, 19 avril. — Faite à deux personnes, est-elle indivisible? 16 mai.

Adoption. Le droit de retour aux descendants de l'adoptant des choses données à l'adopté est stipulé par l'art. 351 du Code Nap. Cette expression de *descendants* s'applique-t-elle aux enfants adoptifs de l'adoptant? 15 fév.

Adultère. Le mari peut-il constituer un mandataire à l'effet de soutenir sa plainte? 27 juin, 2 sept., 24 nov. — Le mari qui a toléré la mauvaise conduite de sa femme peut-il la poursuivre pour délit d'adultère? *Quid* du ministère public? 3 oct. — La femme complice du délit d'adultère commis par le mari est-elle passible des peines prononcées par les art. 59, 60 et 339 du Code pénal? 17 nov. — Le colonel Charras et madame la générale X..., 13, 20 mai, 24 juin. — Affaire devant le Tribunal d'Epernay, 30 oct. — Caractère de l'adultère d'après la législation anglaise, 8 mars. — V. *Etranger.*

Affiches. Un restaurateur d'affiches, 8 déc.

Affouage. Comment s'exerçait l'affouage dans l'ancien droit? 14 sep.

Agent d'affaires. La dette d'un agent d'affaires envers un huissier pour actes signifiés constitue-t-elle une dette commerciale? 19 janv. — Les Tribunaux peuvent-ils réduire les honoraires convenus à l'avance entre le mandataire et le mandant? 8 fév., 19 avril.

Agent de change. Est-il responsable des placements faits pour son client? 17 mai — Peut-il remettre le produit d'une négociation au porteur d'une procuration en blanc? 11 juil. (En d'autres termes, le porteur d'une procuration en blanc est il un mandataire?) — V. *Actions industrielles, Jeu de Bourse, Officier ministériel.*

Agrégés. Auprès des Facultés de droit. Arrêté ministériel à ce sujet, 29 déc.

Ajournement. Comment doit se déterminer le délai de distance de l'art. 73 du Code de procédure civile pour ceux qui demeurent au-delà du cap de Bonne-Espérance? Faut-il avoir égard aux distances géométriques ou seulement à la distinction des pays pour lesquels il est ou il n'est pas nécessaire de doubler [illegible] ou elle a été donnée? 18 déc.

Alcools et esprits Nord. S'y applique-t-il le décret du 25 octobre 1854 qui prohibe la distillation des grains, fécules, etc.? 11 janv.

Algérie. L'ordonnance générale du 11 octobre 1844, à l'effet de régler la propriété en Algérie, s'applique-t-elle à la province de Constantine? 20 juin. — Y a-t-il nullité lorsque l'acte d'appel n'a pas été signifié séparément à la femme séparée? 3 janv. — Est-ce au propriétaire actuel ou au vendeur que profitent la remise et la réduction des rentes domaniales en Algérie prononcées par le décret du 22 fév. 1850? 24 juil. — Est-ce une prescription acquisitive *brevis temporis* la déchéance établie par l'art. 7 de l'ordonnance du 1 octobre 1844? 11 déc. — Est-il légal et obligatoire l'arrêté du gouverneur-général qui interdit, ailleurs que sur les marchés, la vente des grains, et ce à peine d'amende et de confiscation? 16 fév. — L'art. 336 du Code d'instruction criminelle est-il applicable aux Cours d'assises en Algérie? 29 juin.— D'après le décret du 19 août 1854, les Cours d'assises en Algérie doivent-elles statuer *distinctement*, à peine de nullité, sur le *fait* et sur le *droit*? 24, 30 mars, 6 avril, 4, 12 mai. — Doivent-elles apprécier les irrégularités commises dans l'instruction? 21 juil. — Lorsque la décision est contraire à l'accusé, doit-elle déclarer que cette décision est prise à la majorité? 24 mars. — Question de droit de citation en Algérie, 5 déc.— Rixe entre les tirailleurs indigènes et la population juive, 30 mai. — V. *Contrainte par corps, Privilége du Trésor public.*

Aliéné. L'aliéné qui commet un crime peut-il être condamné personnellement à des dommages-intérêts? 1 avril.

Aliments. Est-elle valable la transaction qui a pour objet de renoncer au droit de demander des aliments? 4 oct.

Alluvions. Peuvent-elles y être assimilées les portions de terre violemment séparées du domaine dont elles font partie par une crue subite d'eau, ou bien le propriétaire du domaine envahi peut-il les revendiquer au propriétaire riverain? 12 déc.

Ameublissement. Cette clause doit-elle être stipulée en termes exprès dans le contrat de mariage ou peut-elle se présumer? 15 novembre.

Angleterre. V. *Adultère, Justice anglaise.*

Antichrèse. L'antichrésiste a-t il un droit de préférence sur l'immeuble donné en nantissement et qui n'est plus en sa possession? 12 juil. — L'antichrésiste créancier doit-il supporter les charges nouvelles? 17 oct.

Apoplexie foudroyante. Un homme âgé dans le bureau des passeports à la préfecture de police, 10 août.

Appel. Peut-on interjeter appel d'une décision du bénéfice de laquelle celui qui l'a obtenue s'est départi? 12 juin. — *Quid* du jugement qui statue sur l'opposition d'un notaire à une taxe de frais faite par le président? 1 août. — *Quid* d'un jugement autorisant à faire interroger sur faits et articles? 28 juin. — *Quid* d'une ordonnance de référé relative à une saisie conservatoire? 5 juil. — *Quid* de celle qui prescrit les mesures de saisie en matière de contrefaçon? 10 juil. — Est-il recevable l'appel d'un jugement non exécutoire par provision interjeté dans la huitaine de la prononciation de ce jugement? 4 janv. — *Quid* de l'appel pour incompétence d'un jugement du Tribunal de commerce? 13 oct. — Est-il recevable l'appel interjeté par l'héritier plus de trois mois après qu'il a pris qualité? *Quid* si le délai pour faire inventaire et délibérer n'est pas expiré? 4 janv. — *Quid* de l'appel interjeté plus de trois mois après le jugement, mais dans un délai de trois mois à partir de la découverte d'un dol personnel prétendu? 20 fév. — *Quid* de celui interjeté après que la sentence attaquée a reçu son exécution par la voie de la contrainte par corps? 9 nov. — Le juge d'appel peut-il prononcer la condamnation solidaire à l'amende et aux frais lorsqu'il n'y a pas eu appel du ministère public et de la partie civile? 21, 22 juil. — L'appel d'un jugement qui a repoussé une demande en interdiction fait-elle revivre les mesures provisoires prises à l'égard de l'intimé dans le courant de l'instance? 13 oct. — Est-il susceptible d'appel le jugement qui statue sur une contestation ayant pour objet l'existence même de l'hypothèque de la société du crédit foncier? 4 fév. — *Quid* du jugement qui rejette une demande en collocation par privilége d'une somme inférieure à 1,500 fr. sur un cautionnement de 1,000 fr.? 12 oct. — *Quid* du jugement qui ordonne l'admission provisionnelle au passif d'un créancier? 19 oct. — La non-recevabilité de l'appel principal entraîne-t-elle celle de l'appel incident? 4 janv. — En matière d'ordre l'appel interjeté dans les délais par des parties produisantes profite-t-il aux autres parties qui ne sont plus dans les délais pour le faire? 13 avril. — Lorsqu'un individu pour interjeter appel s'adresse à l'assistance judiciaire et que cette assistance lui est accordée après les délais, l'appel qu'il forme alors est-il recevable? 10 janv. — Le désistement de l'appel peut-il être signifié par acte d'avoué à avoué? 19 janv. — Celui de l'appel principal annule-t-il l'appel incident? 23 janv. — Une exception contre une demande peut-elle être présentée pour la première fois devant la Cour? 26 sept. — Questions de demande nouvelle, 30 mars, 12 avril, 17 mai, 29 sept. V. *Algérie, Conseil judiciaire, Directeur des domaines, Tutelle.*

Appel au criminel. En matière correctionnelle l'appel incident est-il recevable? 19 mai. — En cette matière l'appel doit-il, à peine de nullité, être interjeté au greffe? 13 juin. — Quel est le caractère du jugement d'un Tribunal d'appel qui, saisi par l'appel d'un jugement incident, infirme ce jugement, et, au lieu d'évoquer, renvoie la cause et les parties devant le Tribunal inférieur? 7 janv. — Observations du président de la Cour (M. Zangiacomi) sur les appels téméraires des condamnés, 15 nov. — *V. Désistement, Tribunal correctionnel.*

Arbitrage. Est-il volontaire quand les arbitres forcés peuvent statuer comme amiables compositeurs? 17 mai, 19 déc. — L'arbitrage forcé prend-il fin par le partage des arbitres ou par le décès de l'une des parties? 17 mai. — Par quelle voie peuvent être attaquées les sentences arbitrales rendues en matière d'arbitrage forcé? 17 mai. — Un juge peut-il être arbitre? 27 janv. — *Quid* spécialement d'un juge-commissaire? 27 janv. — A-t-il droit à des honoraires? 27 janv. — Le Tribunal arbitral est-il compétent pour statuer sur une demande formée par les actionnaires fondateurs à fin de réalisation de leur apport social? 27 juin. — Peut-il faire une enquête, entendre des témoins, sans se conformer aux dispositions légales ordinaires? 10 juil. — Jusqu'à quel moment l'arbitre peut-il se récuser? 6 fév. — Est-il valable celui rendu hors les délais fixés à l'arbitrage, mais dans les délais fixés au tiers arbitrage? 31 mai. — Dans quel cas le tiers arbitre est-il tenu de se conformer à l'un des avis des autres arbitres? 2 juin.

Arbres. V. *Hypothèque.*

Architecte. Peut-il être admis à collocation comme privilégié quand il n'a pas rempli les formalités des art. 2103 et 2110 du [illegible]

Armée. Projet de loi sur la dotation, le remplacement et les pensions militaires, 28 janv.

Arrestation. De repris de justice à Paris, 30 janv., 24 juil., 31 oct. — D'une bande de malfaiteurs dans le quartier Saint-Denis, 19 oct. — D'une autre dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, 11 déc. — D'un brocanteur recéleur et de ses accolytes, 22 mai. — D'un ouvrier ébéniste pour vols, 20 juin. — D'un sous-chef au chemin de fer de Lyon préposé au service de reconnaissance des marchandises, 23 mai. — De deux individus accusés de vol sur un charretier, 11 déc. — D'un malfaiteur près Trévoux, 6 juin. — De carlistes sur la frontière d'Espagne, 4 juil.

Arrêt. Est-il nul par suite de la mention, de la presence d'un magistrat sur la feuille d'audience du jour où a été prononcé un arrêt délibéré la veille en l'absence de ce magistrat? 19 janv., 25 déc.—Le magistrat qui n'a pas assisté à l'audience à laquelle a été délibéré et rendu un arrêt de partage, a-t-il pu être appelé comme départiteur, encore qu'il ait assisté aux précédentes audiences de l'affaire? 28 mars. — V. *Pourvoi en cassation.*

Arrêté municipal. Est-il valable celui qui défend de jeter les déblais et matériaux dans la rivière qui traverse la ville? 18 fév. — *Quid* pour déterminer les places des marchands dans les halles et marchés? 24 fév.— *Quid* de celui qui met à la charge des propriétaires riverains la réparation des chemins communaux? 6 janv. — *Quid* pour déterminer la taxe de la viande? 19, 27 mai, 3 juin. — *Quid* pour réglementer la police des établissements insalubres? 10 juin.— *Quid* pour déterminer l'heure de fermeture des lieux publics, cabarets, etc., 12 juil. — *Quid* pour réglementer le placardage d'affiches en ce qui concerne les officiers ministériels? 30 déc. — Le Tribunal de simple police, saisi de la connaissance d'une contravention à un arrêté municipal, peut-il, sous prétexte que cet arrêté est d'une exécution difficile, surseoir à statuer jusqu'à interprétation par l'autorité administrative? 29 sept.

Assassinat (ou tentative d') d'une femme par son mari dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, 30 août. — Autre rue du Faubourg-Poissonnière, 16 oct. — D'une modiste par son ancien amant, 4 déc. — Du directeur de l'Ecole normale de Douai par un cocher de fiacre, 26 sept. — Tentative sur une jeune femme rue Beauregard, 3 mai.— Fratricide rue des Vieilles-Etuves-Saint-Martin, 6 sept. — Assassinat supposé sur un militaire libéré, 1 nov. — Simulé par une jeune fille qui se jette dans le canal et prétend qu'on a voulu l'assassiner? 25 mars. — D'une femme par son amant, rue de Ponthieu, 24 oct. — D'une fille par son père, 30 oct.—Une fruitière dans le quartier des halles, 29 août. — Sur une femme, rue de Ponthieu, 26 oct.—Jeune homme étranglé sur le territoire de Saint-Denis, 21 janv. — Parricide à Royaucourt (Oise), 7 nov. — Assassinat à Hemecourt, 15 nov. — A Chandonnet (près Rambouillet), 16 nov. — A Neuville-en-Ferain, 24 nov. — Triple assassinat à Saint-Lumine de Courtais, 13 avril. — Quadruple à Châteauneuf-d'Isère, 25 sept. — A Gardanne, 20 juil. — Au Puy, 27 juil. — A Saint-Martin-sous-Montaigu, 12 août. — A Saint-André (Eure), 2 juin. — A Confolens (Charente), 28 juin. — A Mareuil, du curé, 27 juil. — A Orgon, 29 sept. — Près Nemours, 30 oct. — En Espagne, près Barcelone, de vingt-trois personnes, par une bande de malfaiteurs, 14 juin.—D'une jeune ouvrière française à Barcelone, 16 mai. — Tentative d'assassinat, à Rome, sur le cardinal Antonelli, 14 juin. — V. *Cadavre, Meurtre.*

Assistance judiciaire. L'individu domicilié dans une ville, siége d'une Cour impériale, qui demande l'assistance judiciaire pour interjeter appel d'un jugement devant une autre Cour impériale, peut-il s'adresser au bureau d'assistance judiciaire établi près le Tribunal de son domicile, pour l'accomplissement des formalités prescrites par l'art. 8 de la loi du 22 janvier 1851? 12 avril. — V. *Etranger.*

Assurance. L'indemnité produite par l'assurance est-elle un actif appartenant aux créanciers de l'assuré? 31 mai.—Lorsqu'il a été stipulé que la prime sera portable, et qu'en cas de survenance de sinistre avant le versement de la prime sans qu'il soit besoin d'aucune demande, l'assuré n'aura droit à aucune indemnité, cette stipulation doit-elle avoir son effet sans examiner si la compagnie avait négligé de prévenir l'assuré retardataire? 12 juin.—A partir de quel moment court le délai de la résiliation d'une police d'assurances motivée sur la faillite de la compagnie (dans l'espèce, une compagnie d'assurances contre l'incendie)? 19 août.—V. *Compétence.*

Assurance contre l'incendie. La compagnie qui a payé à un propriétaire incendié l'indemnité du sinistre est-elle subrogée de plein droit aux droits et actions que ce propriétaire tient de l'art. 1733 du Code Nap. contre le fermier preneur de son immeuble? 20 avril. — Le propriétaire, habitant une partie de sa propre maison, peut-il contracter une assurance pour les risques de voisin? quel en peut être l'effet? 8 avril. — Lorsqu'en cas d'incendie survenu après défaut de paiement de la prime, la compagnie réclame le paiement de la prime au lieu de demander la résiliation de la convention, est-elle censée par là renoncer à la clause pénale de la déchéance pour non paiement de la prime? 28 juin.—En cas d'assurance et de réassurance, l'indemnité due par le réassureur doit-elle être attribuée au premier assureur, et en cas de faillite de celui-ci, l'assuré a-t-il droit à autre chose qu'aux dividendes donnés par la faillite? 13 décembre.

Assurance maritime. Quand peut être fait le délaissement? 29 mars, 21 juin. 2 août, 18 déc.— *Quid* s'il y a réticence? 21 juin.—Après signification du délaissement l'assuré peut-il conclure à l'action d'avaries? 20 mai.—Au cas où l'assurance comprend l'abordage fortuit, la responsabilité de l'assureur se limite-t-elle à la réparation du préjudice occasionné aux effets mis en risque? 24 juin.—Navire marchand nolisé perdu devant Sébastopol. Question intéressante de compétence pour savoir à quelle autorité doit s'adresser le propriétaire du navire perdu pour obtenir indemnité, 4 août.—V. *Assurance mutuelle.*

Assurance militaire. La loi du 12 avril 1854 qui a élevé de 80,000 à 140,000 le contingent militaire a-t-elle eu pour effet de résoudre les contrats d'assurance, passés antérieurement à cette loi? 30 janv., 20 juin, 1, 8 août.

Assurance mutuelle. Cette société est-elle commerciale? 23 juin. — Celle sur la vie peut-elle être assignée devant le Tribunal du lieu où elle a établi une succursale? 10 mai. — Les associations d'assurances mutuelles de remplacements militaires, constitués sous la forme de sociétés anonymes, sont-elles soumises aux prescriptions de l'art. 37 du Code de commerce? 5 avril. — Une société d'assurances mutuelles (*maritime dans l'espèce*) constitue-t-elle une société commerciale entraînant la juridiction abritrale? 2 déc.—Dans quel cas y a-t-il lieu de prononcer la résiliation d'une société d'assurances mutuelles? *Quid* lorsqu'il n'y a pas eu établissement d'un conseil général, d'un comité de surveillance ou autres formalités de [illegible] contre les chances du tirage au sort, peut-il agir en justice contre les cosociétaires, au nom et comme représentant la société? 20 juin.—En cette matière, les réticences de l'assuré sont-elles une cause de nullité? 31 mai.—Y a-t-il assurance mutuelle dans l'acte par lequel trois compagnies de transports par eau se sont garanties réciproquement contre les accidents de la navigation? 13 juin. V. *Prescription.*

Attentat. Sur la personne de l'Empereur, 1 mai. V. *Pianori.* —Cour d'assises du Nord, 11 août et jours suiv., 22 août. — Autre attentat contre l'Empereur, 11 sept. V. *Bellemare.* — Démenti d'un nouvel attentat, 22 sept.—Poursuite contre l'auteur de cette fausse nouvelle, 12, 14 oct.

Attentat contre le gouvernement. Les ardoisiers d'Angers, 4 sept.—Débats devant la Cour d'assises d'Angers du 9 au 18 oct. pour la première catégorie d'accusés, du 18 au 23 oct. pour la deuxième catégorie.—V. *Société secrète.*

Audience. La non-constatation de la publicité est une cause de nullité. Usage du Tribunal de Montbrison à ce sujet. Cassation de plusieurs de ses jugements, 16 fév.

Audiences de rentrées. V. *Cours impériales.*

Autriche. Nouveau Code pénal. Dispositions sur le duel, 9 fév.— En Hongrie, les actes de brigandage (le meurtre commis dans certaines circonstances) sont jugés par l'autorité militaire, 3 mars.

Aveu judiciaire. En quel sens il est indivisible? 2 mars. — Qu'est-ce qui constitue l'aveu judiciaire? 2 août.

Avocat. Peut-il être appelé comme juge, pour compléter un Tribunal, lorsqu'il y a un juge *suppléant*, mais remplissant les fonctions de ministère public? 5 avril. — La partie est-elle liée par la reconnaissance du fait que fait à l'audience son avocat? 23 octobre.—Elections à Paris, 25, 30 mars, 2 août, 25 nov.. — Bâtonnier, 5 août. — Nomination des secrétaires et des stagiaires chargés des discours de rentrée, 1 août. — *Conférences*, 5, 12, 19, 26 janvier., 2, 9, 16, 23 février., 2, 9, 16, 23, 28, 30 mars, 13, 20, 27 avril, 4 mai, 15, 22 juin, 6, 13, 27 juillet.—Reprises des conférences. Discours, 14 déc.—Election de la chambre des avocats à la Cour de cassation, 26 août. — V. *Jury.*

Avortement. Le complice de la sage-femme doit-il être puni de la même peine qu'elle, bien qu'il ne soit pas revêtu d'un des caractères dont l'article 317 fait une aggravation? 17 juin.

Avoué. Viole-t-il l'art. 378 du Code d'inst. crim., le Tribunal d'appel qui, au sujet de dépositions devant être faites par des avoués ayant occupé pour les parties en cause, laisse à ces officiers ministériels une latitude formulée en ces termes: *Déclare que les témoins seront entendus sur les faits à leur connaissance, sans autre restriction ni réserve que celles qu'ils jugeront leur être imposées par les devoirs de leur profession?* 7 janvier.—L'avoué qui excède son mandat lie-t-il son mandant? 5 juillet. — Est-il responsable, s'il y a faute de sa part, de la perte des reprises d'une femme sur les biens de son mari? 8 août.—Est-ce devant le Tribunal civil, en audience publique ou en chambre du conseil, que doivent être portées les récusations proposées par un avoué poursuivi disciplinairement? 10 fév. — Les avances faites au procès par l'une des parties condamnées, peuvent-elles être opposées sous forme de répétition, de déduction ou de compensation à l'avoué de l'autre partie, distractionnaire des dépens? 16 déc. — A quels emoluments a-t-il droit pour son assistance devant le jury d'expropriation? 16 janv. — Fait-il une procédure frustratoire l'avoué qui, sans mandat de son client adjudicataire, a signifié le procès-verbal d'adjudication aux parties colicitantes et à leurs avoués? 30 mars.—Dans une enquête, la qualité d'avoué de la partie est-elle une cause de reproche? 13 déc.—La compagnie des avoués de Paris souscrit pour 50,000 francs de rentes à l'emprunt de 500 millions, 10 janv.—L'indemnité de 25 francs allouée à l'avoué, en matière de vente d'immeubles de mineurs, au cas où la mise à prix a été fixée sans expertise préalable, peut-elle être refusée à cet officier ministériel lorsque la mise à prix a été fixée d'après les indications du conseil de famille? 9 mai.—A-t-il droit à des vacations et à des frais de transport pour assistance aux adjudications devant notaire? 25 juillet. — Sur quel taux doivent être payées les copies d'arrêts contradictoires faites par les avoués près les Cours impériales? 12 juil. — Elections à Paris, 22, 29 août. V. *Commune, Matière sommaire, Mémoire.*

B

Bail. L'obligation imposée au propriétaire d'entretenir la chose louée en état de servir à l'usage auquel elle est destinée s'applique-t-elle à une continuation partielle de jouissance? 23

mai.—Lorsqu'un propriétaire est obligé par l'autorité de démolir sa maison pour cause de vétusté, le locataire a-t-il le droit de demander une indemnité? 10 août. — La faillite du fermier est-elle une cause nécessaire de résiliation de bail? 13 juil. — La proximité d'un tir à la carabine peut-elle donner lieu, de la part des propriétaires voisins à une action en dommages-intérêts? 20 janv. — Le propriétaire qui élève un bâtiment gênant devant les lieux habités par ses locataires, doit-il des dommages-intérêts? 1 août.— Le locataire peut-il s'opposer à cet exhaussement? 30 sept. — Le locataire d'une boutique a-t-il le droit de laisser cette boutique inoccupée? 13 janv. — Devant quel Tribunal le locataire doit-il assigner son propriétaire pour le contraindre à faire des réparations? 5 août. — Question de savoir si on peut faire entrer les voitures dans la cour de la maison qu'on habite. 7 janv.—Si on peut rentrer à toute heure de nuit? 4 oct.—Locataire dénonçant au fisc son propriétaire qui augmente son loyer, 19 juil. — Question de bail entaché de féodalité, 26 septembre. V. *Hôtel garni, Maison meublée, Usine.*

Balayage. Qui est passible de la contravention, le propriétaire ou le locataire? 26 mai.

Balles. De quelle peine est passible l'achat par un brocanteur à un militaire de balles provenant de la cible? 23 juin.

Banqueroute frauduleuse. Le complice du crime de banqueroute frauduleuse peut-il être condamné lorsque l'auteur principal a été acquitté? 2, 10 fév.

Bénéfice d'inventaire. La qualité d'héritier bénéficiaire peut-elle être établie pour la première fois devant la Cour de cassation? 19 déc. — Sa déchéance est-elle encourue par cela seul que des actions industrielles dépendant de la succession ont été cédées par l'héritier à un créancier du défunt sans se conformer aux dispositions des art. 805 Code Nap. et 989 Code de procédure civile? 1 mars. V. *Rente sur l'Etat, Saisie arrêt.*

Bière. Les brasseurs peuvent-ils fabriquer de la petite bière sans remplir les formalités prescrites par la loi du 28 avril 1816? 26 juil.

Billet à ordre. La signature du billet par le mari et la femme vaut-elle autorisation pour cette dernière? 10 oct. — Est-il valable l'endossement après échéance? 4 janv. — Le porteur peut-il être forcé d'en recevoir le montant en billets de Banque? 5 juin. — Où doit être assigné le souscripteur d'un billet à ordre? 3 août. — Un Tribunal peut-il décider que le porteur du billet, qui n'en a pas demandé le payement ou l'acceptation dans les six mois, n'a pas perdu son recours contre les endosseurs? 4 janv. — Les formalités prescrites par la loi, en cas de perte de la lettre de change ou du billet à ordre, préalablement au protêt qui doit être fait à l'échéance du titre, sont-elles prescrites à peine de déchéance? 23 août. — La nullité d'un billet à ordre souscrit par un mineur et causé faussement peut-elle être opposée au tiers porteur de bonne foi, tant sous le rapport de la minorité du souscripteur que pour la fausseté de la cause? 9 mai. — Question analogue, 10 mai.

Billets de Banque. L'envoyeur de billets de Banque par la poste est-il responsable de leur perte? 27 août. V. *Changeur.*

Billets de faire part. Est-il permis d'imprimer les noms d'une personne, sans son assentiment, dans des lettres de faire part? 13 juin.

Bois et forêts. Le façonnage en poutres, sur place, de bois coupés en délit, tombe-t-il, comme l'enlèvement du bois, sous l'application de l'art. 197 du Code forestier? 17 août. — En cette matière, les contraventions sont-elles excusables? 17 août. — Des droits d'usage, dans une forêt de l'Etat, concédés anciennement (en 1251) à une famille pour l'utilité d'un fonds déterminé et consistant en bois de chauffage, ont-ils pu être cédés depuis l'ordonnance de François Ier, du 1er janvier 1525, qui a consacré le principe de l'inaliénabilité des droits de cette nature, et l'ordonnance de 1669, qui en a prononcé la suppression? 14 fév. — Les procès-verbaux dressés par les agents de l'administration forestière, pour constater des délits de droit commun, font-ils foi jusqu'à incription de faux? 5, 6 janv. — Lorsqu'un délit forestier n'est pas prévu par les lois forestières et qu'il y a lieu de recourir au Code pénal pour l'application de la peine, à qui appartient-il d'exercer l'action publique? 6 janv. — Question de droit d'usage : le préfet des Ardennes contre la ville de Sedan, 11 nov.

Boissons falsifiées. Qu'est-ce qui constitue ce délit? 12 mai. — Circulaire du préfet de police, 24 juin.

Bouchers. Affaires de contravention à l'ordonnance sur

Boulanger. Est-il excusable le boulanger qui, contrairement aux règlements, ne tient pas sa boutique suffisamment garnie de pain? 18 fév. — Commet-il le délit de tromperie sur la chose vendue le boulanger qui vend au prix de la taxe un pain qui n'avait pas le poids annoncé, en persuadant à l'acheteur, par des mensonges réitérés, mais abstraction faite *d'indications frauduleuses matérielles*, que le pain pesait bien le poids voulu? 28 avril. — Question analogue, 2 mai. — Autre, 31 août. — Autre, 1 déc. — Condamnation pour vente en surtaxe, 10 nov. — V. *Coalition.*

Brevet d'importation. Le décret impérial du 13 août 1810 est-il obligatoire, quoiqu'il n'ait pas été inséré au Bulletin des Lois? 2 mars. — Le brevet d'importation antérieur à la loi du 5 juillet 1844 a-t-il la même durée qu'un brevet d'invention pris en France? 2 mars, 4 mai. — Même question pour les brevets d'invention, 14, 28 juil., 19 déc.

Brevet d'invention. En est-il susceptible l'emploi d'un phénomène naturel? 5 mai. — Lorsqu'à une demande en contrefaçon le brevet joint une demande en nullité du brevet qui lui est opposé par le contrefacteur, la Cour, en jugeant que la contrefaçon n'existe pas, est-elle dispensée par là d'examiner la question de nullité du brevet? 27 avril. — Quelles formalités doit remplir le cessionnaire d'un brevet pour pouvoir l'opposer aux tiers? 2 sept. — L'art. 32 de la loi du 5 juillet 1844, qui prononce la déchéance du breveté qui, sans autorisation, aura introduit en France des objets contrefaits fabriqués à l'étranger, est-il applicable lorsque les objets introduits l'ont été, non pour être livrés au commerce, mais pour être employés comme modèle? 13 juin. — Peut-on attaquer par la voie contentieuse le refus d'un ministre de proroger un brevet d'invention? 19 juil. — Question de complexité d'un brevet, 5 mai. — Enveloppes Rouget de l'Isle, 15 juil. — Application de l'émail à la tôle, 31 mai. — Appareil de bouchage mécanique, 2 déc. — Emploi du diamant pour polir le marbre et les pierres dures, 10 juil. — Loi sur les brevets d'invention, 3 mai. — V. *Brevet d'importation, Chose jugée.*

Bulletins électoraux. Imprimés, doivent-ils porter le nom de l'imprimeur? 1 déc.

C

Cadavre. D'homme retiré de la Seine, 6 janv., 3, 7, 21, 29 mars; 4, 7, 8, 13, 14, 20, 21, 24 avril; 2, 4, 29 mai; 6, 12, 14, 16, 26 juin; 4, 14, 18, 19, 26 juil.; 9, 10, 14, 23 août; 4, 8, 20, 25, 27, 28 sept.; 24, 25, 31 oct; 10, 23, 27 28 nov.; 1 déc. — Trouvé sur les terrains de l'ancienne île Louviers, 30 mai. — Dans une carrière, 10 nov. — Trouvé du côté des fortifications, 1 mars. — Gendarme de la garde impériale, 24 fév. — De jeune garçon trouvé près la barrière de Lourcine, 27 sept. — Dans le bois de Vincennes, 6 janv.— Sur le territoire de Plessis-Piquet, 22 mars. — De femme retiré de la Seine, 18, 21 mars, 3, 13 avril, 8, 16, 30 mai, 21 juin, 7, 18 juil, 22 août; 13, 23 nov. — Trouvé dans une baignoire, 8 nov. — De femme enceinte retiré de la Seine, 20 nov. — De femme trouvé au sommet du Puy-de-Dôme, 22 nov. — Deux cadavres de militaires dans un des bassins du Hâvre, 18 mars. — Statistique des cadavres déposés à la Morgue en 1854, 4 janv.

Caisse d'épargne. Est-elle établissement public dans le sens absolu du mot? L'exécution des condamnations prononcées contre ses agents pour malversation peut-elle avoir lieu *de plano* par voie de saisie-arrêt? 23 janv. — A-t elle l'hypothèque légale sur les biens des employés comptables? 6 déc.

Californie. Détails sur l'état social de ce pays, 20 sept.

Canal de l'Ourcq et de Saint-Denis. Question de droit de stationnement, 16 mai.

Cantonnement. Dans quel cas on peut s'y refuser? 14 août.

Cassation. Quel est l'effet de la cassation lorsque le pourvoi était dirigé en termes généraux contre un jugement correctionnel qui, statuant sur deux chefs de prévention, en a écarté un et admis l'autre? Le prévenu peut-il, après la cassation, invoquer le bénéfice de la partie du jugement annulé qui l'a acquitté? 21 juin. — Question analogue, 17 août. — La partie qui succombe devant la Cour de renvoi peut-elle être condamnée aux dépens de la Cour dont l'arrêt a été cassé sur son pourvoi? 13 déc. — V. *Conflit, Pourvoi en cassation.*

Cautionnement. Les principes du cautionnement des officiers ministériels s'appliquent-ils au cautionnement des titulaires d'emplois tels que caissiers et directeur du Mont-de-Piété? 26 janv. — Quand et à partir de quel moment le bailleur de fonds, pour cautionnement d'un titulaire d'office, acquiert-il le privilége de second ordre? 17 avril. — Quand le créancier est-il passible de l'exception *cedendarum actionum?* 8 sept. — Lorsque le cautionnement n'existe que pour le capital, le créancier peut-il imputer les payements partiels d'abord sur les intérêts de sa créance? 8 sept. — L'acte de cautionnement sous seing privé est-il dispensé du bon ou approuvé? 9 juin. — L'adjudication faite au profit du surenchéseur libère-t-elle sa caution? 30 déc. — La caution, pour se dégager de son cautionnement, peut-elle opposer au créancier qu'il n'a pas usé envers le débiteur principal de la clause résolutoire pour inexécution, par ce dernier, des conditions du contrat? 24 avril.

Cession. Lorsqu'une créance a été cédée sans que la cession ait été acceptée par le débiteur ou qu'elle lui ait été signifiée, le débiteur cédé peut-il être poursuivi en payement par le créancier originaire? 1 déc.

Chambre d'accusation. Est-elle compétente pour annuler l'exposé de l'ordonnance de prise de corps rendue par la chambre du conseil? Peut-on se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation portant renvoi devant le Cour d'assises? *Quid* si le pourvoi est formé en dehors des quatre cas de nullité déterminés par l'art. 299 du Code d'instruction criminelle? 13 janv. — La chambre d'accusation peut-elle, avant de statuer, ordonner que les pièces seront communiquées à l'accusé? 6 juil.

Chambre du conseil. Le prévenu peut-il, hors les cas de l'art. 539 du Code d'instruction criminelle, former opposition à l'ordonnance de renvoi? 27 avril.

Champignons. (Empoisonnement par les), 26 mai.

Changeur. L'obligation d'inscrire sur ses livres les opérations et les noms des personnes avec lesquelles il négocie s'applique-t-elle aux *bank-notes?* 26 août.

Chasse. Y a-t-il délit à tirer d'une voiture sur du gibier? 20 janv. — *Quid* à laisser, par défaut de précaution, ses chiens s'introduire dans les propriétés d'autrui et y chasser? 22 juil. — *Quid* à refuser de montrer son permis de chasse à l'agent qui le requiert? 15 déc. — En matière de délit de chasse, l'action publique est-elle arrêtée par l'inaction ou le désistement du propriétaire qui s'était plaint? 14 déc. — Le prévenu de délit de chasse dans une forêt communale peut-il être relaxé lorsqu'il y a eu consentement postérieur du conseil municipal pour le fait de chasse? 5 mai. — V. *Récidive.*

Chemins de fer. L'action des voyageurs contre la compagnie, pour perte d'effets, est-elle de la connaissance des juges de paix? 17 mai. — Les compagnies sont-elles responsables des dommages causés à la santé des riverains par le défaut d'entretien des fossés du chemin? 3 avril. — Ont-elles droit à un déchet de route pour le transport des marchandises? 18 déc.—Les compagnies peuvent-elles organiser des services en dehors de leur parcours? 8 fév.— Doivent-elles traiter tous les expéditeurs sur le pied de l'égalité? 23 mai, 25 juil., 13 déc. — Doivent-elles des dommages-intérêts pour les transports en retard? *Quid* s'il y a encombrement? 5 juin. — Les compagnies qui font émarger par le destinataire les bordereaux constatant l'arrivée des marchandises et qui s'en font payer le prix avant vérification sont-elles affranchies de toute responsabilité ultérieure en cas de non représentation desdites marchandises? 1 nov.—Les compagnies ont-elles le droit de faire circuler en franchise les lettres non cachetées relatives au service de leur entreprise? Qu'est-ce qui constitue ce service? 16 janv. — Les chefs de gare sont-ils responsables des contraventions commises à l'occasion de transports de lettres? 6 mai, 8 sept., 27 oct. — Les agents de la compagnie doivent-ils être considérés comme des agents de l'autorité et de la force publique? (question d'outrage à un chef de station), 18 fév. — Les Tribunaux sont-ils compétents pour connaître des actions en dommages-intérêts pour préjudice causé à des propriétés particulières et résultant de travaux de remblais de chemins de fer jugés nécessaires par l'autorité administrative et exécutés sous la direction d'ingénieurs délégués à cet effet par l'autorité supérieure? 1 fév. — La majorité des actionnaires d'une compagnie de chemin de fer peut-elle engager la minorité en dehors de la convention sociale primitivement arrêtée? (chemin de Dieppe à Fécamp), 18, 27 avril; 27 juin.—Question de tarif des groupages de colis, 10, 23 mai; 20 juin.—Affaire de la compagnie d'Orléans contre des inventeurs brevetés pour un système de traverses métalliques (MM. Marchal et de Lamé-rie), 4 janv. [illegible] — Autre prévention de coalition (à illicite de taxe, 3 fév. — Chemin du Midi : question de compétence pour dommages-intérêts réclamés par suite d'accident arrivé sur le canal latéral à la Garonne, 5 mai. — Chemin de fer de Dieppe et de Fécamp, question d'inexécution du contrat par rapport aux actionnaires, 27 juin. — Affaire du grave accident arrivé sur le chemin de fer de Lyon le 21 octobre, 27, 28 nov. — Affaire de responsabilité pour accident contre le chemin de l'Ouest, 60,000 fr. de dommages-intérêts, 10 janv. — Autre, 13 déc, — Autre (accident du 8 septembre), 20 et 21 déc. — Autre (accident de 15 octobre 1855), 23 déc. — Autre, contre le surveillant des travaux du chemin de fer de Lyon à Avignon pour meurtre par imprudence d'un ouvrier, 26 janv. — Autre, contre le chemin de Metz à Forbach (accident de Courcelles), 2, 6 juin. — Autre, contre celui de Lyon à la Méditerranée, 30 déc. — Autre, contre celui de Sceaux, 9 juin, 15 août. — Chemin de fer de l'Ouest, droits des actionnaires de la rive gauche de Versailles dans la fusion, 17, 24 juil., 22 août. — Chef de gare révoqué réclamant une indemnité pour son déplacement (un mois d'appointements et sa participation aux dividendes de l'année), 26 juil. — Le chemin de fer du Gard et la compagnie de la Grande-Combe, question de frais de police, 13 avril. — *Accidents.* Sur les chemins de : Orléans, bœuf qui s'échappe, 30 janv. — Femme écrasée, 20 juin. — Lyon à Saint-Etienne, 28 janv. — Paris à Lyon (très-grave), 23, 26, 27 oct. — Autre, train de Paris à Dijon, 15 nov. — Metz à Forbach, 24, 26 avril. — Nord, 11, 12 mai, 14, 15 juin, 4 juil. — Mantes à Lizieux, 3 juil. — Ouest, 11 sept. — Rouen au Hâvre, 25, 26 oct. — Lyon à la Méditerranée, 27 oct. — Aux Etats-Unis, convoi emporté par le vent, 1 déc. — Circulaire du ministre du commerce sur les accidents de chemins de fer, 28 oct. — Lettre à ce sujet du ministre du commerce, 1 nov. — Nomination d'une commission, 3 nov. — Réception de cette commission par l'Empereur, 15 nov. — V. *Actions industrielles, Arrestation, Chose jugée, Compétence, Enregistrement, Tribunaux étrangers.*

Chemins vicinaux. V. *Expropriation pour cause d'utilité publique.*

Cheptel de fer. Lorsqu'entre le propriétaire et le fermier sont intervenues des conventions conformes aux art. 1821 et 1822 du Code Napoléon, un Tribunal peut-il refuser d'en ordonner l'exécution sur le motif que ces conventions sont contraires aux usages locaux? 12 juin.

Chevaux. Donnés à un jolie femme par M. le comte de..., 16 décembre.

Chose jugée. Qu'est-ce qui la constitue? 10 juil. — Lorsque les directeurs d'une société anonyme (un chemin de fer dans l'espèce) sont traduits en police correctionnelle pour un délit de contrefaçon, le Tribunal doit-il s'expliquer et sur le délit à l'égard des directeurs personnellement et sur la responsabilité civile poursuivie contre la compagnie? Spécialement, peut-il condamner la compagnie à l'amende? 1 avril.—Quel est au civil, l'influence de la chose jugée au criminel? 8, 21, 28 mars; 1 juin, 4 août.—Spécialement l'individu poursuivi devant la Cour d'assises sous l'accusation de viol ou d'attentat à la pudeur, peut-il être poursuivi pour les mêmes faits en police correctionnelle? 24 fév., 9 juin, 6, 10 nov. — Celui acquitté d'une imputation de blessures, peut-il être actionné pour les mêmes faits devant les Tribunaux civils? 8 mars. — Celui acquitté d'une accusation de vol avec violences, peut-il être ensuite poursuivi pour violences? 8 nov., 8 déc. — *Questions de chose jugée.* 11 janv. (bis), 3, 16, 31 janv.; 13 fév. (21 fév. cassation); 7, 21, 25 mars; 14, 25 avril; 23 mai, 13 juin, 18, 29 juin, 9 août (cassation), 15 août; 8 nov., 18 déc. — Question de chose jugée en matière de brevet d'invention : question de litispendance, 15 fév.

Citation directe. Les abus du droit de citation directe, 10 janv. — *Citation en conciliation.* Est-elle d'ordre public et peut-on y déroger? 16 déc.

Clerc de notaire. Jouit-il, pour ses appointements, du privilége que la loi accorde aux gens de service pour leurs salaires? 16 janv.

Coalition. Affaire, à Bar-sur-Aube, de la coalition des ouvriers du chemin de fer, 27 mai. — Les boulangers de Lille, 28 déc. — Affaire des négociants en salaison de Nantes, 4, 6 fév. — Ouvriers tailleurs, le droit d'atelier, 19 déc. — Sept ouvriers serruriers, 26 avril. — Quarante ouvriers carrossiers, 7 juin.— Trois lithographes, 26 août. — Quatre ouvriers cordonniers, 30 août. — Ouvriers chapeliers, 16 sept. — Cinq ouvriers selliers, 24 mai. — Meuniers, 27 mai. — Vingt-neuf ouvriers cordiers, 16 juin. — Soixante-dix ouvriers fondeurs, 17 août. — Ouvriers maçons, 9 juin. — Ouvriers boulangers, 14 juin. — Ouvriers couvreurs, 30 juin. — Ouvriers tisseurs, 22 juil. — Ouvriers teinturiers, 12 août. — Ouvriers mégissiers, 15 août, 21 sept. V. *Entrave à la liberte des enchères.*

Cochers. Circulaire du préfet de police, 17 nov.

Colon de Saint-Domingue. Les demandeurs de l'indemnité attribuée aux colons de Saint-Domingue peuvent-ils, en cas de perte des registres de l'état civil, prouver leur filiation par des actes de notoriété dressés suivant les formes du pays par eux habités? Dans quel délai doivent être formées les pétitions d'hérédité contre de faux indemnitaires? La renonciation à la succession des anciens colons de Saint-Domingue, peut-elle être opposée à ceux qui l'ont faite quand cette renonciation est antérieure à la loi de 1826? 1 déc.

Colonies. Compte-rendu de la justice civile et criminelle dans les colonies, 25, 26, 27 août. — Rapport sur la colonie pénitentiaire de la Guyane, 30 janv., 24 juin, 8 août. V. *Cour impériale de la Martinique, Exécuteur testamentaire.*

Colportage. De complaintes sur la mort de l'empereur Nicolas, 7 mars. — Le fait d'avoir distribué sans autorisation préalable des bulletins contenant le nom d'un candidat au conseil municipal ou d'arrondissement, tombe-t-il sous l'application de l'art. 6 de la loi de juillet 1849? 4 juil., 28 sept., 7 oct., 17 nov. V. *Bulletins électoraux.*

Commencement de preuve par écrit. Qu'est-ce qui la constitue? 11 avril. — La quittance d'intérêt écrite de la main du débiteur peut-elle servir de commencement de preuve par écrit de la réalité de l'obligation? 24 juil. — *Quid* d'une note trouvée chez le défunt et portant que la somme contenue dans l'enveloppe de cette note appartient à un tiers? 31 juil.

Commis-voyageur. Est-il soumis à la contrainte par corps pour le paiement du reliquat de son compte avec son patron? 21 avril.

Commissionnaire. A-t-il un privilége pour le montant de ses avances sur les marchandises qui lui ont été consignées par son commettant? 13 mars. — Le privilége résulte t-il de l'acceptation par le commissionnaire de la lettre de change tirée sur lui? 18 mars. V. *Faillite.*

Commissionnaire au Mont-de-Piété. Peut-il céder sa clientèle? 16 janv.

Communauté conjugale. Y tombe-t-elle l'invention constituant un perfectionnement industriel? 22 nov. — En adoptant ce régime, peut-il être stipulé que la femme reprendra ses apports francs et quittes, encore bien qu'elle se serait obligée conjointement avec son mari? 8 fév. — Peut-il être stipulé que le mari ne pourra vendre ou hypothéquer les biens de la communauté sans le concours et le consentement de la femme? 9 mai. — Ou que les immeubles propres à la femme ne pourront être aliénés sans remploi? Quel est l'effet de cette clause? Equivaut-elle au régime dotal? 17 juil. — En cas de second mariage, peut-on concurremment avec le régime dotal stipuler une société d'acquêts régie par l'art. 1527 du Code Nap.? 14 juin.— Quel est l'effet de la clause de réalisation des meubles? Exclut-elle de la communauté le mobilier propre de la femme ou donne-t-elle seulement à celle-ci un droit de prélèvement? 15 août. — Le défaut d'inventaire après la mort du mari rend-il la femme responsable des valeurs existantes dans la communauté *au moment du décès*, ou doit-elle représenter non dans les valeurs qui se trouvaient exister à la mort du mari, mais en espèces, le montant de la communauté telle qu'elle se comportait à une époque antérieure à la cessation de l'administration du mari? 7 mars. — Une société d'acquêts étant stipulée au contrat, quelle est la nature de l'immeuble acquis dans l'intervalle du contrat de mariage à la célébration? 11 déc. — Au cas de rachat d'une rente viagère propre à l'un des époux, le capital en provenant tombe-t-il dans la communauté? 11 avril.— La femme renonçante a-t-elle pour ses reprises un droit de prélèvement? 2 janv.; 22 juin, 15 juil.; 5, 9, 21, 24 août; 5 sept. — *Quid* en cas de faillite du mari? 2 janv., 9 mai, 21, 24 juil, — *Quid* au cas d'indemnité imposée au successeur du titulaire révoqué d'un office ministériel? 8 août. — L'obligation solidairement contractée par les deux époux, peut-elle être exécutée sur les biens de la communauté? Spécialement, le créancier peut-il, après la faillite du mari, poursuivre la communauté en paiement des sommes dont la femme non séparée de biens est restée debitrice à son égard? 4, 30 janv., 13 juil. — Quand le mari a constitué en dot un immeuble de la communauté à un enfant qu'il a eu d'un précédent mariage, la femme a-t-elle l'action révocatoire? 17 août. — L'art. 1477 du Code Nap. qui prive l'époux qui a diverti des effets de la communauté de sa part dans lesdits effets, est-il applicable aux détournements découverts au cours de l'inventaire et qui y ont été compris? 27 janv. — Des reprises et prélèvements de la femme sous le régime de la communauté, 26 oct. —V. *Enregistrement, Faillite,*

Commune. La présomption légale de propriété des terres vaines et vagues, s'applique-t-elle au cas où ces terres sont possédées par de simples particuliers? 7 juin. — Est-il valable le jugement rendu contre une commune défenderesse non autorisée à plaider? 25 mai. — Y a-t-il lieu en ce cas de mettre les frais de la procédure ainsi annulée à la charge des avoués des deux parties? 25 mai. — L'arrêté préfectoral approbatif d'un échange de terrain entre un particulier et une commune doit-il être notifié par la commune à son contre-échangiste? 7 juin. — Une section de commune est-elle légalement représentée par le maire et le conseil municipal, pour la dation à bail et l'aliénation de ses biens propres? 27 avril. — Quand peut-on dire qu'une commune a interverti son titre? 6 déc. — La commune usagère a-t-elle droit aux engrais provenant des déjections des animaux sur le sol des pacages? 5 juin. — Lorsqu'une commune revendique des terres vaines et vagues en vertu des lois des 28 août 1792 et 10 juin 1793, les particuliers en possession actuelle sont-ils tenus de prouver qu'ils possédaient lesdites terres à l'époque des lois précitées? 4 déc. — Est-elle valablement autorisée par arrêt d'une Cour, à défendre à un appel la commune qui n'a pas été autorisée par le conseil de préfecture? 4 déc. — V. *Elections communales, Jugement par défaut, Presbytère, Prescription, Terres vaines et vagues.*

Commutation de peine. La commutation de la peine de mort en celle des travaux forcés, place-t-elle nécessairement l'individu qui a été l'objet de cette commutation, sous l'empire des conséquences de le peine substituée à celle originairement prononcée, notamment de la surveillance de la haute police? 11 février.

Compensation. Les arrérages d'une rente viagère constituée comme prix de vente, peuvent-ils être compensés avec les arrérages d'une rente viagère constituée à titre alimentaire? 8 avril. — La compensation ne peut-elle s'opérer qu'entre deux sommes *liquides?* 9 mai. — L'héritier bénéficiaire de la succession paternelle peut-il compenser de plein droit ce qui lui est dû pour le montant des reprises de sa mère non encore liquidées, avec les sommes par lui touchées pour le compte de la succession bénéficiaire? 8 août. — V. *Pension alimentrire.*

Compétence. Comment se détermine le dernier ressort? 7 janv., 14 août, 17-29 nov., 12 déc. — *Quid* lorsqu'une demande en paiement de plus de 1,500 fr. a été formée collectivement par plusieurs co-héritiers, la somme qui doit revenir à chacun étant inférieur à 1,500 fr.? 29 nov.—*Quid* pour une demande d'intérêts? 30 mai. — *Quid* pour une demande en dommages-intérêts? 31 mai, 24 juillet. —*Quid* en matière d'ordre? 28 août.— *Quid* en cas de conclusions nouvelles? 5 sept. — *Quid* en cas de demande en nullité de saisie immobilière? 28 oct. — Lorsqu'un élève, placé dans un lycée, par suite de fondation d'une bourse, a été expulsé de ce lycée, la demande formée par l'héritier du testateur fondateur, et impliquant l'examen et l'appréciation de la décision d'expulsion et des actes administratifs accessoires à l'acceptation du legs par le lycée, est-elle du ressort de l'autorité administrative? 1er avril. — Quel est le juge compétent pour statuer sur l'action en indemnité pour dégradations commises par le preneur si le taux de la demande est supérieur à 1,500 fr.? 18 sept. — Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur le préjudice résultant du défaut d'entretien, par une compagnie de chemin de fer, des travaux publics par elle exécutés? 9 mars. —Questions de dommages par suite de travaux publics, 14 mars, 23 nov. — En matière de dommages dus par suite de travaux publics, les entrepreneurs ne sont-ils justiciables que des Tribunaux administratifs? Le sont-ils en même temps des Tribunaux criminels? 10 oct.—Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur la délimitation d'une voie publique? 28 mars.— *Quid* sur les alignements partiels? 27 juillet.— *Quid* sur la réclamation faite par une commune de la propriété d'un chemin classé comme rural? 15 juin. — *Quid* sur les demandes en résiliation de la vente d'une concession de mines? 20 mai. — En matière de vente à des particuliers de passage dans une ville (à Paris, dans l'espèce), les négociants, en cas de difficultés, peuvent-ils les assigner dans la ville même où à leur domicile légal? 24 nov.— En matière de travaux d'utilité publique, les questions de propriété cessent-elles d'être justiciables des Tribunaux ordinaires lorsque les actes de dépossession n'ont pas été notifiés aux propriétaires dépossédés? 7 nov. — Est-ce à l'autorité judiciaire ou à l'autorité administrative qu'il appartient de prononcer sur la demande en dommages-intérêts dirigée par un fournisseur de la Liste civile de Louis-Philippe contre le liquidateur de cette Liste civile, à raison du tort que lui cause l'inexécution, par suite de la révolution de février, d'un contrat de fournitures? 10 janvier. — *Quid* pour décider des questions d'aptitude personnelle de prétendants droits à l'affouage? 26 janv., 7 juin. — *Quid* pour autoriser l'occupation temporaire d'un terrain nécessitée par des travaux publics (chemins de fer)? 31 oct. — Est-elle attributive de juridiction la stipulation que le paiement aura lieu au domicile du vendeur? 20 janv. — En cas de faillite déclarée par deux Tribunaux, y a-t-il lieu à règlement de juges? 15 nov. — Devant quel Tribunal doit porter son action l'acquéreur qui assigne son vendeur en réalisation d'un marché que celui-ci dénie? 27 avril. — *Quid* de l'action en reddition de compte de mandat dirigée contre l'agent d'une compagnie d'assurances? 5 sept. — Est-il justiciable des Tribunaux militaires le sous-officier autorisé par le ministre de la guerre à travailler comme stagiaire dans les bureaux de l'intendance? 31 août. — Devant quel Tribunal doivent être portées les demandes en paiement de frais des officiers ministériels lorsque la demande est dirigée non contre la partie elle-même, mais contre un tiers qui a garanti le paiement des frais? 3 nov. — La demande en mainlevée d'une inscription hypothécaire prise en vertu d'un jugement confirmé sur appel est-elle régulièrement portée devant le Tribunal qui l'a rendu, par voie de simples conclusions signifiées d'avoué à avoué, dans un délai moindre d'un an depuis la date du jugement? 25 déc. — Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur les contestations relatives au mode de partage des coupes affouagères? 4 fév. —*Quid* sur le partage de biens communaux indivis entre deux communes? 29 nov. — *Quid* pour les contestations relatives à l'exploitation par la Liste civile du théâtre de l'Opéra? 30 août. — *Quid* pour interpréter un acte administratif? 1er mars, 23 août. — Une vente nationale? 5 juillet. — *Quid* pour apprécier les questions d'indemnité par suite de suppression d'un moulin ou d'une usine? 22 mai. — *Quid* pour l'interprétation des marchés en matière de travaux publics? 7 sept. — *Quid* pour connaître de l'interprétation d'un traité fait entre un chemin de fer et une entreprise de messagerie, lorsque ce traité a reçu l'approbation du ministre des travaux publics? 23 mai. — *Quid* sur le fait par un concessionnaire de travaux publics d'avoir occasionné la mort d'animaux appartenant à autrui par défaut d'entretien ou de réparation d'un pont? 17 fév. — *Quid* pour les questions d'application de tarifs aux péages sur les routes rectifiées? 7 sept. — Le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire : questions de compétence, 24 août. — V. *Abordage, Assurance maritime, Bail, Conseil de révision, Contrefaçon, Détournement, Remplacement militaire, Rétroactivité, Saisie-Exécution, Tribunal de commerce, Complicité.* — *Banqueroute frauduleuse.*

Compte. Que doit-on entendre par là? 14 juin. — Le compte peut-il être redressé pour cause d'omission? 28 nov.

Compte courant. Une saisie-arrêt faite entre les mains du créditeur par compte courant sur le crédité fait-elle obstacle à ce que le crédit ouvert continue à recevoir son exécution? 2 fév. — V. *Intérêts.*

Comptoir d'échange. Singulière contestation entre deux actionnaires : l'huile et la peinture à l'huile, 25 janv.

Concierge. Le propriétaire est-il responsable des coups et menaces portés par son concierge à un locataire? 19 déc.

Concurrence commerciale. Les nouveautés et la lingerie, 17 fév. — La potichomanie et le marchand de verre, 16 fév. — Le punch Daroles, 5 juillet, 19 août. — Les prunes de la mère Moreaux, 8 juillet. — Les corsets sans couture, 17 juillet. — Les flacons d'iodure de potassium, 10 nov. — V. *Marque de fabriqug.*

Conflit. Peut-il être élevé, sans déclinatoire préalable, devant les Tribunaux jugeant correctionnellement? 26 janv. — Conflit négatif : peut-il résulter d'un décret antérieur rendu au contentieux? 21 juillet. — La cassation d'une décision judiciaire a-t-elle pour effet d'annuler l'arrêté de conflit? 3 août. — V. *Compétence.*

Connaissement. Peut-il être donné en nantissement? 21 août. — La clause *poids et contenu inconnus* affranchit-elle le capitaine de toute responsabilité? 31 août.

Conseil d'Etat. Peut-on lui déférer par la voie contentieuse les questions de dommages causés à des journaux supprimés ou à des imprimeries interdites par des arrêtés ministériels en temps de révolution? 9 janv. — Nominations, 18 fév., 9 mars, 28 juillet. — D'auditeurs de deuxième classe, 31 mai.

Conseil de guerre. Exécutions de jugements rendus par le Conseil de guerre, 29 mai. — Mutations dans le personnel, 7, 12, 17 janv., 25, 28, 31 mars, 27 avril, 29 mai, 3, 30 juin, 19 juillet, 13, 22 sept., 16, 20 oct., 25, 30 déc.

Conseil de révision. Est-il compétent pour statuer sur les questions de nationalité relatives aux appelés à faire partie du contingent? 31 août.

Conseil des prises. — V. *Prises maritimes.*

Conseil général du département de la Seine. Nominations et convocations, 15 nov.

Conseil judiciaire. Peut-il interjeter appel sans l'autorisation du conseil de famille, 6 oct. — Peut-il être donné à la femme malgré elle et malgré son mari? 18 déc. — S'applique-t-il à la faiblesse d'esprit comme à la dissipation? 3 janv.

Conseil municipal de Paris. Nomination des membres, 17 août.

Conservateur des hypothèques. Peut-il se refuser à rayer, sur la mainlevée régulière qu'en donne la femme, l'inscription de l'hypothèque légale de cette dernière sur un immeuble qu'elle a vendu avec son mari, lorsque l'acquéreur reste débiteur de son prix? 17 fév. — Peut-il être tenu de délivrer un état des inscriptions restreint à une certaine époque, sur le motif que celles prises postérieurement à cette époque seraient sans effet, par application de l'article 883 du Code Nap.? 22 nov.

Consuls. Sont-ils soumis à la juridiction civile des Tribunaux français? 6, 18 janv. — *Quid* de la juridiction criminelle? 28 fév. — Même question en Prusse, 26 oct. — Lorsque le consul a réglé les frais de rapatriment des marins et que l'ordonnance a été approuvée par le capitaine, les armateurs peuvent-ils se pourvoir contre elle? 10 juillet. — Consulat de l'Uruguay à Paris supprimé, 17 août. — V. *Consuls (vice-)*

Consuls (vice-). Peuvent-ils, dans les rades où il n'y a pas de bâtiment de l'Etat, mettre à la demi-solde les marins et les faire débarquer, le tout à titre de mesure disciplinaire? 2 août. — Cette décision peut-elle être attaquée devant les Tribunaux? 2 août.

Contrainte par corps. Peut-elle être prononcée contre le débiteur de plusieurs billets à ordre qui, réunis, dépassent 200 fr.? 6 fév. — Question analogue, 7 déc. — *Quid* contre les commis-marchands pour l'exécution des obligations dont ils sont tenus envers leurs patrons à raison du commerce auquel ils sont employés? 10 mars.—Peut-elle l'être sans fixation de durée? 5 juin.—*Quid* entre deux époux pour dommages-intérêts, lorsque rien ne constate que ces dommages doivent s'élever à plus de 300 fr.? 27 avril. — *Quid* en Algérie? 6 mai, 15 juin. — *Quid* en matière criminelle, lorsque les frais et l'amende auxquels est condamné l'accusé excèdent la somme de 300 fr.? 5 oct. — Le créancier devenu français postérieurement à un contrat intervenu entre lui et un étranger a-t-il le droit d'exercer la contrainte par corps contre son débiteur? 28 sept. — Lorsqu'un créancier a donné main-levée de l'écrou en vertu duquel son débiteur était incarcéré, d'autres créanciers recommandants peuvent-ils retenir sous les verroux le même débiteur, si ce dernier a été détenu pendant un temps égal à la durée de la plus longue contrainte édictée par la loi, eu égard à l'importance de leurs créances? 4 oct. — Projet de loi sur l'exécution de la contrainte par corps, 17 janv. — Exposé des motifs, 23 janv. — Debiteur écroué demandant sa liberté pour aller se marier, 29 sept. — V. *Commis-voyageur, Faux.*

Contrat de mariage. Est-il nul celui auquel la mineure n'a pas assisté, bien que ses parents y fussent et se soient portés fort pour elle? 11 janv. — *Quid* de celui auquel l'un des futurs époux, mineur, a comparu sans l'assistance des personnes dont la loi exige la présence et le consentement? Cette nullité peut-elle être invoquée par les tiers intéressés? 7 mars. — Peut-on prouver par des faits et documents que la constitution de dot stipulée dans un contrat de mariage est fausse ou inexacte? 6 juin. — V. *Ameublissement, Prodigue, Sourd-muet.*

Contravention. Le procès-verbal de contravention est-il nul s'il n'a pas été dressé en présence du prévenu? 2 sept. — En cette matière, l'excuse est-elle admissible? 21, 22 sept.

Contrefaçon. Le Tribunal du lieu où a été pratiquée la saisie d'un objet contrefait est-il compétent pour statuer sur le délit de contrefaçon? 31 mars. — V. *Brevet d'invention.*

Contrefaçon artistique et littéraire. La loi du 28 juillet 1824 qui punit l'usurpation de noms des peines de l'art. 423 du Code pénal est-elle applicable aux œuvres de sculpture reproduites par le surmoulage comme à tout autre produit fabriqué? 8 mars. — Cette action peut-elle être intentée par le tiers cessionnaire de l'artiste ou de l'éditeur dont le nom a été usurpé? 8 mars. — Statuette Susse, 5 janv., 8 mars, 8 avril. — *Biographie Michaud*, 29 mars, 20 mai, 17 juin. — *Dictionnaire de la Conversation*, 30 mars, 25 mai.

Contrefaçon industrielle. — Mode d'assemblage des rails sur les chemins de fer, 23 déc. — Les vins de Champagne, 23 déc. — Science nouvelle pour entretenir la beauté, la Fretillette. — Le contrechoc, 28 janv. — *Le Monoroue* (vapeur), 28 janv. — Tissu imitant la broderie, 20 janv. — Le chocolat Ménier, 13 janv., 13, 18 mars. — Le caoutchouc Goodyear, 14 fév. — Le

Spiralifère, 3 fév.—Les légumes desséchés et les légumes comprimés, 17 fév. — Les carabines Minié, 14 mars, 13 juil. — Appareils Mallet pour le gaz, 26 mai. — Fabrication de l'alcali volatil, 15 juil. — Métiers à tricots, 11 août. — Epeutissage des étoffes, 25 nov. — V. *Concurrence commerciale*.

Contributions Les gérants des sociétés en commandite sont-ils soumis au droit proportionnel de patente, tant à raison de leur habitation personnelle que des locaux servant à la Société? 23 oct.

Contumace. Le président de la Cour d'assises doit-il, à peine de nullité, donner lecture à l'audience de la déposition écrite d'un témoin entendu dans une instruction contre un accusé contumace? 8 fév. — Insertion des arrêts, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 18 fév., 13, 14, 16, 22 mars, 26 juin, 10 août, 10, 11, 12, 14 oct.

Convoi cellulaire. 19 janv., 15 mars, 11 avril, 10 mai, 13 juin, 11, 12, 30 août, 17, 18 oct.

Corps législatif. Convocation, 22 juin.

Coups et blessures. Vitriol jeté à la figure par jalousie, 14 oct., 15 nov.

Cour d'assises. Lorsqu'il y a eu renvoi de l'affaire principale, l'examen et le jugement du faux témoignage peuvent-ils avoir lieu en même temps que l'examen et le jugement de l'accusation principale? 29 mai. — Après l'arrêt de condamnation, la Cour d'assises peut-elle statuer sur des conclusions élevant une exception de prescription? 2 mars. — Lorsque l'accusé propose pour excuse un fait de provocation, le président est-il tenu de poser la question au jury? 17 juin. — Une question alternative peut-elle être posée au jury? 19 mai. — La question de circonstance aggravante doit-elle être posée à part? 1 sept. — Lorsque le président pose au jury une question résultant des débats, doit-il en avertir le jury, à peine de nullité? 9 mars.— Peut-il, en faisant son résumé, lire ou analyser des dépositions de témoins non entendus aux débats? 15 juil. — Le président peut-il annuler la composition du jury une fois faite? 17 juin.— Peut-il seul renvoyer le jury à délibérer? 13 juil. — Peut-il refuser la parole au défenseur sur ce renvoi? 13 juil. — Les surcharges non approuvées sont-elles une cause de nullité? 30 mars, 22 déc. — Y a-t-il nullité lorsque la décision du jury porte sans mention de la majorité: *Oui, l'accusé est coupable*? 17 août. — Y a-t-il nullité lorsque le président n'a pas désigné les assesseurs au cas où il y avait nécessité de les remplacer? 22 juin, 1 juil. — *Quid* lorsqu'il n'a pas indiqué au jury que son vote doit avoir lieu au scrutin secret? 21 sept. — Le témoin cité à la requête du ministère public et notifié à l'accusé, doit-il, à peine de nullité, être entendu sous la foi du serment? peut-il l'être en vertu du pouvoir discrétionnaire du président? 4 fév., 31 août. — *Quid* du témoin âgé de quinze ans? 11 août (*bis*). — Est-elle une cause de nullité, l'audition des témoins faite non séparément? 9 mars. — *Quid* de la notification de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation non faite *à la personne* de l'accusé? 9 juin, 14, 28 déc. — Le fait qu'un juré ne sait ni lire, ni écrire est-il une cause de nullité? 9 mars. — *Quid* de la constatation au procès-verbal de tirage du jury que onze jurés seulement restent pour composer le jury? 19 mai. — *Quid* de l'absence de la signature du chef du jury sur la déclaration du jury? 28 sept. — *Quid* de grattage non approuvé sur le procès-verbal de tirage au sort du jury? 28 sept. — Quand la communication du juré est-elle de nature à entraîner la nullité de l'arrêt? 19 janv. — Lorsque l'accusé n'a pas de domicile connu en France, la signification de l'arrêt et de l'acte d'accusation doit-elle, à peine de nullité, être affichée à la porte de la Cour d'assises? 16 sept. — Dans une accusation d'attentat à la pudeur dirigée contre un accusé qui avait autorité sur sa victime, la question suivante peut-elle être posée : *L'accusé était-il dans la classe de ceux qui ont autorité sur la victime*? 29 juin. — Questions de vice de complexité, 9, 10 mars, 15, 29 juin. — Affaire devant la Cour d'assises de la Gironde. Faux témoignage ayant amené la condamnation d'un innocent aux travaux forcés, 16, 20, 22 mars. — Demande en révision devant la Cour de cassation? 3 juin. — Projet de loi sur la formation des Cours d'assises, 17 janv. — Exposé des motifs, 23 janv. — Texte de la loi, 17 avril. — Juré qui déclare ne pouvoir prononcer son verdict dans une accusation capitale, sans admettre des circonstances atténuantes, pour éviter que la peine de mort soit proncée? 14 fév. — Rôle des assises de la Seine, 16, 28 janv., 10 fév., 1, 13, 28 mars, 14, 27 avril, 15, 27 mai, 13, 28 juin, 13, 28 juil., 15, 27 août, 16, 30 sept. 13, 31 oct., 16, 29 nov., 15, 29 déc. — Nomination des présidents de trimestre pour les Cours d'assises du ressort, 18 mars, 9 juin, 21 sept., 23 déc. — V. *Législation criminelle*.

Cour de cassation. Audience de rentrée : Discours de M. l'avocat-général Nicias-Gaillard, 4 nov. V. *Cassation*, *Simple police*.

Cour des comptes. Nominations, 8 sept. [illegible] 1855-1856, 9 sept.— Discours de M. le procureur-général Rouland, 6 nov.

Cour impériale de la Martinique. Installation des membres des Tribunaux de Saint-Pierre et de Fort-de-France en exécution de la nouvelle organisation judiciaire, 12 janv.

Cours impériales des départements. Rentrées : Lyon, Orléans, 6 nov. — Montpellier, Dijon, Metz, Bourges, Pau, Rennes, Nimes, 8 nov.—Douai, 7 nov. — Orléans, 9 nov. Metz, 6 décembre.

Courtier de commerce. Y a-t-il immixtion dans les fonctions de courtier de commerce, dans le fait par le mandataire spécial de se livrer, au nom de son mandant, à des opérations de commerce, qu'aux termes de l'article 4 de l'arrêté du 27 prairial an X, le négociant eût pu faire lui-même sans recourir à l'intermédiaire d'un traité de commerce? 16 janv., 2 fév. V. *Officier ministériel*.

Crachat à la figure. —V. *Officier ministériel*.

Crédit foncier. —V. *Appel*.

D

Danemark. Condamnation à mort pour pédérastie, 15 mai.—Procès des ministres devant la haute Cour, 23 mai, 9 juin, 22 sept., 16 oct., 29 nov., 12, 19 déc. — Législation danoise sur la rébellion à bord des navires, 11 oct.

Date certaine. Résulte-t-elle du timbre de la poste? *Quid* si ce timbre n'est que sur l'enveloppe? 27 oct.

Déchéance. Quand est déchu le jugement de condamnation prononcé contre l'Etat? 6 avril.

Décret du 13 août 1810. Non inséré au *Moniteur* a-t-il force obligatoire? 2 mars.— V. *Brevet d'importation*, *Brevet d'invention*.

Décrets. Ceux rendus par le président de la République, à partir du 2 décembre 1851, sont-ils obligatoires pour les Tribunaux? *Quid* spécialement de celui du 26 mars 1852, qui a restitué aux Tribunaux maritimes le jugement des auteurs et complices des crimes et délits commis dans les ports et arsenaux de l'Etat, encore qu'ils ne soient pas gens de guerre ou marins? 28 janv., 7 fév.

Défaut de motifs. —V. *Pourvoi en cassation*.

Délaissement de navire. V. *Assurance maritime*.

Démolitions dans Paris.—V. *Entrave à la liberté des enchères*.

Dénonciation calomnieuse. Quels faits la constituent? 18 nov.—Plainte de MM. Pereire et autres contre le sieur Goupy, 5 décembre.

Dépens. La partie qui succombe peut-elle en être affranchie? 7 nov.—La partie qui gagne en est-elle tenue? 19 déc. — V. *Avoué*.

Dépôt. —V. *Abus de confiance*.

Désaveu de paternité.—Peut-on par l'action en désaveu contester à un enfant la filiation acquise par lui dans une autre famille qui, loin de la lui contester, veut au contraire la lui faire maintenir? 7 fév. — Est-elle recevable la demande en désaveu formée plus d'un mois après le désaveu formel résultant d'une sommation signifiée par le mari à sa femme? 28 fév. — *Quid* deux mois après la déclaration de l'existence de l'enfant désavoué, déclaration faite par la femme? 9 mai. — Le Tribunal peut-il nommer le tuteur *ad hoc* nécessaire à l'enfant pour répondre à l'action en dé-aveu? 7 fév.

Désistement. L'exception de litispendance peut-elle être opposée nonobstant le désistement formé devant les juges premiers saisis et non accepté par le défendeur? 27 janv.— Le désistement par le prévenu de l'appel qu'il a interjeté du jugement de première instance, qui l'a condamné à l'emprisonnement, a-t-il pour effet de faire remonter le point de départ de la peine au jour du jugement de première instance? 23 nov. — V. *Appel*.

Détournement. Constitue-t-il le crime de détournement d'actes le fait par un employé des postes de détourner un billet de banque inséré dans une lettre (art. 173 du Code pénal), 20 janvier. — Lorsqu'un percepteur ou comptable public est poursuivi pour détournement de deniers publics, la Cour d'assises doit-elle surseoir à statuer jusqu'à ce que l'autorité administrative ait reconnu le détournement? 4 août. — Affaire devant la Cour de cassation de détournements dans l'arsenal de Toulon, 28 janv., 7 fév., 8 avril.—Note à ce sujet, 11 avril.—Autre, 21 avril.— Débats de cette affaire devant le Tribunal maritime de Brest, 20 sept.—V. *Communauté conjugale*.

Deux-Siciles. La commission des bastonnades, 28 juin.

Diffamation. L'article 28 du décret du 17 fév. 1852 a-t-il abrogé l'article 25 de la loi du 26 mai 1819 dans la partie qui ordonne de surseoir aux poursuites du délit de diffamation, lorsque les faits imputés sont punissables et susceptibles d'être dénoncés à l'autorité publique 20 janv.

Directeur des domaines. Est-ce à lui ou au préfet que doit être signifié l'appel contre le domaine de l'Etat, à raison de droits domaniaux? 22 juillet.

Distances.—V. *Ajournement*.

Domicile. Comment s'établit le changement de domicile? 19 décembre.—*Quid* de la perte du domicile d'origine? 30 juill.

Domicile de secours. Quel est celui des enfants abandonnés? 4 août.

Domaines engagés. Une maison, rue Vivienne, achetée par Colbert en 1678, 14 nov. — Les lois sur l'inaliénabilité du domaine public sont-elles applicables aux aliénations antérieures? 28 nov.

Dommages-intérêts. Doit-il être nécessairement condamné à des dommages-intérêts celui qui a été condamné aux termes des articles 459 et 460 du Code pénal? 19 mai.

Don manuel. Celui d'une rente sur l'Etat, au porteur, est-il valable? 4 sept.

Donation. Un jugement peut-il admettre à prouver par témoins une condition *verbale* apposée à une donation? 7 juin.— La donation faite par l'un des époux de la quotité disponible au profit de l'un ou de plusieurs de ses enfants est-elle annulée pour cause d'incompatibilité par la donation postérieurement faite par cet époux au profit de son conjoint de la moitié en usufruit de tous les biens composant sa succession au jour de son décès? 6 janv.—Est-elle valable la disposition par laquelle deux époux donnent à leur fils leurs biens immeubles avec réserve d'usufruit en leur faveur, et en imposant au donataire l'obligation de laisser au survivant d'entre eux l'usufruit des biens du prédécédé? 28 mars. — Les donations déguisées sont-elles permises par la loi? 31 août. — La donation déguisée sous la forme d'une obligation est-elle dispensée du rapport? 17 juillet, 7 nov. — Les donations entre époux, par contrat de mariage, sont-elles révocables pour cause d'ingratitude?—24 juil., 1 août. —Est-elle valable la donation faite à une femme mariée, lorsque l'autorisation du mari pour l'accepter a été postérieure à la notification de l'acte de révocation par le donateur? 29 avril.— Les tiers peuvent-ils demander la nullité d'une donation déguisée entre époux? Spécialement le créancier peut-il critiquer, comme constituant une donation déguisée une déclaration d'apport faite au profit de la femme avec laquelle son débiteur a convolé en secondes noces dans un contrat de mariage antérieur à l'origine de sa créance? *Quid* de l'héritier du premier lit agissant en vue d'une institution contractuelle? 3 mai. — L'article 911 du Code Nap. qui désigne les personnes *interposées* est-il limitatif? Spécialement, la belle-mère de l'enfant naturel de la testatrice peut-elle être réputée interposée? 31 janv. —*Quid* de la mère de l'enfant naturel reconnu? 8 juillet.—Est-elle valable la vente simulée d'une maison faite à la mère d'un enfant naturel? 13 avril. — La séparation de corps entraîne-t-elle de plein droit la révocation des donations faites par le conjoint à celui des époux contre lequel elle est prononcée? 23 octobre. — Les donations entre époux, par contrat de mariage, sont-elles révocables pour cause d'ingratitude, 23 oct.—La révocation de la donation faite en contrat de mariage à la femme, par le père du futur, peut-elle être demandée par les créanciers du donateur sur le motif qu'elle a été faite en fraude de leurs droits? 23 mai.—Lorsque dans un acte stipulant une donation intervient pour la garantir un tiers dont la déclaration constitue une renonciation à une succession future, l'acte est-il nul pour le tout ou les deux dispositions sont-elles divisibles, l'une restant valable, l'autre étant nulle? 16 mai. — Les biens donnés à un individu devenu insolvable peuvent-ils compter pour servir à la composition de la masse successorale et pour former la réserve? 1 sept. — En pareil cas, le réservataire peut-il faire remonter son action en retranchement jusqu'au donataire antérieur? Celui-ci a-t-il un recours contre le donataire postérieur si ce dernier redevient solvable? 1 septembre. —V. *Rapport*.

Dot. La femme mariée sous le régime dotal, avec stipulation de société d'acquets, a-t-elle, pour ses reprises, un droit de [illegible] femme de biens dotaux, autorisée par justice est-elle valable, si l'exposé sur lequel cette vente a été accordée et reconnu [illegible] — Autorisée à aliéner ses immeubles dotaux, moyennant remploi en immeubles, la femme est-elle fondée à opérer ce remploi en actions immobilières de la Banque de France? 16 janv.—Peut-elle *donner*, avec l'autorisation de son mari, le bien dotal pour l'établissement de ses enfants? 1 février. —Est-elle valable la ratification par la femme, après la dissolution du mariage, de la vente qu'elle avait faite antérieurement de son immeuble dotal? 18 janvier. — L'exécution volontaire d'une donation par les héritiers emporte-t-elle renonciation de leur part à en demander la nullité? 6 oct.—Le remploi du prix de biens dotaux vendus peut-il être fait sur une maison *à bâtir*? 4 avril.—L'exécution des engagements contractés par la femme sur les biens dotaux, peut-elle être poursuivie sur tous les biens personnels de l'héritier pur et simple de la femme autres que ceux provenant de leur auteur avec le caractère dotal? 15 nov. —L'immeuble dotal donné en partie par sa mère à son fils qui se marie, peut-il être valablement aliéné pour le tout par le donataire? 10 janvier. — Le mobilier acquis de ses revenus dotaux par une femme dotale séparée de biens peuvent-ils être déclarés insaisissables comme les revenus dotaux eux-mêmes? 7 oct.—Lorsque l'aliénation du bien dotal n'a pas eu lieu avec les conditions imposées au remploi stipulé, l'acquéreur peut-il rester en possession du bien en offrant de payer une seconde fois? 28 déc.—Au cas où un mariage a été contracté sous le régime dotal avec société d'acquêts, le mobilier échu à la femme par succession est-il réputé acquêt s'il n'en a pas été dressé inventaire? 20 juin.—La condamnation aux dépens, même à titre de dommages-intérêts, obtenue contre une femme dotale est-elle exécutoire sur ses biens dotaux? 19 juillet.

Douanes. V. *Levée de permis de douane*.

Droit de bourgeoisie. Dans le Valromay (Ain), 26, 27 juil.

Droit de défense. Le droit de défense est-il tellement absolu que l'accusé puisse commettre des actes ou des délits pouvant porter préjudice à des tiers? 13 avril.

Duel. Affaire devant la Cour impériale de Rennes, 6 sept. —Entre deux Boyards, dans les provinces moldo-valaques, 8 juil. — Création d'un Tribunal d'honneur pour les journalistes en Espagne, 18 avril. — V. *Autriche*.

E

Eau (cours d'). Les eaux d'une source jaillissant d'une propriété privée doivent-elles être considérées comme des eaux courantes, par cela seul que le propriétaire de la source a, pendant un temps plus ou moins long, négligé de les utiliser, et les a rejetées sur la voie publique? 20 nov.

Echelle. Son abandon sur la voie publique peut-il constituer le fait punissable d'abandon sur la voie publique d'instruments propres à commettre des crimes et délits? 25 nov.

Ecole de droit de Paris. Distribution des prix, 11 août.

Effet de commerce. Peut-il être négocié après son échéance? 26 juil.

Elections communales. Les membres de la commission municipale qui ont statué sur ces élections comme juges de premier degré peuvent-ils attaquer la décision du juge de paix qui a statué sur l'appel de leur propre décision? 21 juin, 6 nov. — Les fonctionnaires publics doivent-ils être inscrits à leur domicile d'origine ou à celui où ils exercent leurs fonctions? 21 juin. — V. *Presse*.

Emigration. Les émigrants doivent-ils être assimilés à des passagers de chambre dans un navire, de telle sorte qu'en cas de relâche forcée le capitaine soit tenu de les loger et nourrir? 14 mars.

Emigré. Les rentes 5 p. 100, attribuées à un émigré en représentation d'immeubles, ont, entre les mains de l'indemnitaire, le caractère immobilier : le conservent-elles en sortant des mains de l'indemnitaire? 29 nov. — La loi du 5 décembre 1814 a-t-elle fait remise des biens non vendus aux membres de la famille de l'émigré que la loi en vigueur, au moment de sa promulgation (le Code civil), appelait à les recueillir, ou aux héritiers existant au jour de l'ouverture de la succession? 25 janv. — L'indemnité accordée aux émigrés par la loi du 27 avril 1825 constitue-t-elle l'acquit d'une obligation naturelle, laquelle était *in bonis* à partir du moment de la confiscation? Application de cette question à une prescription d'hérédité, 29 sept.

Emprunt de 500 millions. Décret impérial et rapport du Sénat, 1 janv. — Rapport à l'Empereur sur le montant des souscriptions, 19 janv.

Emprunt de 750 millions. Rapport à l'Empereur sur les souscriptions, 1 août.

Enchère (folle). En cas de folle-enchère par suite d'adjudication faite à une femme commune en biens, *toute* la procédure pour que la folle-enchère soit valable doit-elle être signifiée au mari? 19 avril.

Enclave. Quand y a-t-il enclave? 1 mai.

Enfant. Réclamé par deux familles à Saint-Etienne (Loire), 13 avril. — Brûlé, 17, 18, 20 janv., 18,20, 21 fév., 24 août, 29 nov., 2 déc. — Ecrasé, 13 nov., 5, 23 déc. — Asphyxié par un poële à Vincennes, 13 fév. — Etouffé par sa nourrice, 13 nov. — Tombé par la fenêtre, 8 avril, 29 mai, 7 juil., 10 août. — Enfant abandonné chez une couturière, 15 mai.— Abandonné dans une voiture, 13 juil. — A une marchande des quatre saisons, 5 sept. — Abandons d'enfants nouveaux nés vivants sur la voie publique ou dans des allées de maison, 1er avril, 5, 12 mai, 7 juin, 1, 5, 8 juil., 4, 19, 29 sept., 7 nov., 28 déc.— Nouveau né vivant trouvé sous un banc du quai Saint-Bernard, 11 janv. — Sur le pas de porte de l'hospice des Enfants-Trouvés, 3, 27 janv., 17, 23 fév. — Sur le palier d'un quatrième étage (quartier du Palais-Royal), 13 fév.— Sous une porte cochère (quartier du Faubourg-Poissonnière), 13 fév. — Dans la salle des consultations de l'hôpital des Enfants de la rue de Sèvres, 13 fév. — Sous une porte cochère rue du Faubourg Saint-Martin, 123, 23 fév. — Rue Cassini, 8 mars. — Rue des Bourguignons, 10, 3 mars. — Dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, 21 mars. — Dans une ruelle près de Gentilly, 1 avril. — Rue Blanche, 68, 20 avril. — Rue Aubry-le-Boucher, 20 avril. — A Saint-Germain-en-Laye, à l'hôtel du Prince de Galles, 9 juin. — Cadavre de nouveau-né trouvé sur la route stratégique sur le bord de la Seine, vers Vaugirard, 16 janv. — A Aubervilliers-les-Vertus, 13 avril. — A Montmartre, 29 mai. — Rue de la Tonnellerie, nº 9, 22 nov.— Jeune enfant abandonné par un Anglais entre les mains d'une fille publique, 6 janv. — Enfant nouveau-né qui communique à sa nourrice une maladie vénérienne. Demande en dommages-interêts de la part de la nourrice, 18 avril. — Affaire de suppression d'état contre une femme P..., 20 oct.

Enfant légitime. La filiation légitime peut-elle s'établir par la simple possession d'état? Cette possession d'état supplée-t-elle au registre incomplets des actes de l'état civil? 19 juin.

Enfant naturel. La filiation naturelle peut-elle s'établir par la simple possession d'état? L'acte de naissance peut-il servir de commencement de preuve par écrit? 7 sept. — *Quid* par l'acte de naissance portant indication de la mère sur la déclaration de la sage-femme présente à l'accouchement? 27 déc. — Le père qui a reconnu l'enfant naturel est-il en droit de rechercher la mère de cet enfant, afin de lui faire fournir par celle-ci des aliments? 20 janv. — Peut-il contester ultérieurement la reconnaissance qu'il a faite librement de l'enfant? 23, 24 janv. — La reconnaissance de l'enfant consignée dans un contrat devient-elle nulle par la caducité de ce contrat? 23 janv. — V. *Donation*, *Enregistrement*, *filiation*.

Enquête. Question intéressante de délai, 6 fév., 16 sept. — V. *Avoué*, *Jugement*.

Enregistrement. Le receveur est-il juge de la validité des actes qui lui sont présentés pour être revêtus de l'enregistrement? 27 avril. — Lorsqu'une décision judiciaire antérieurement rendue entre les parties, a spécifié le caractère d'un acte, cette décision est-elle opposable à la Régie pour la perception des droits? 25 janv. — En matière fiscale, la loi admet-elle la fiction de l'art. 883 du Code Nap.? (application de cette théorie à une question de soulte de partage) 22 mai. — Est-il nul le jugement rendu en matière d'enregistrement qui est motivé en fait, sur la production de pièces mises par l'une des parties sous les yeux du juge, mais qui n'avaient été ni signifiées à la partie adverse, ni mentionnées dans les mémoires signifiés? 1 fév. — *Quid* de celui qui ne constate pas qu'il y ait eu rapport d'un juge et audition du ministère public? 28 nov. — La Régie peut-elle demander l'expertise après une vente volontaire faite aux enchères devant notaire? 4, 8 juil. — *Quid* la vente ayant eu lieu devant la chambre des notaires de Paris? 4, 8 juil. — La Régie peut-elle, comme défense à une demande en restitution des droits perçus sur certaines valeurs faisant partie d'une succession, opposer, même après le délai de deux ans, l'insuffisance de la perception sur d'autres valeurs dépendant de la même succession et compenser la somme qu'elle aurait dû percevoir avec celle [illegible] voit autant de droits fixes de 2 fr. qu'il y a de créanciers sur la notification faite aux créanciers inscrits en vertu des art. 2183 et suiv. du Code Nap.? 26 juin, 4 juil. — Quel est, en cette matière, le point de départ de la prescription? 10 août. — La prescription des droits de succession s'exerce-t-elle par privilége et préférence aux créanciers autres que ceux ayant un privilége général ou spécial? 22 mai. — A partir de quel moment court la prescription de deux ans qui couvre les contraventions commises dans des copies d'exploits? 7 fév. — La prescription de deux ans est-elle applicable aux droits dus sur un acte produit en justice? 17 janv. — Lorsque le cahier des charges d'une adjudication stipule qu'à défaut par l'adjudicataire d'avoir versé entre les mains du notaire dans un délai de... le montant des droits, l'adjudication sera nulle, la Régie peut-elle réclamer les droits de mutation à celui qui n'a pas rempli la condition du versement des droits? En d'autres termes, y a-t-il dans une pareille stipulation une condition suspensive ou une condition résolutoire? 10 juil. — La personne instituée par le même testament légataire de l'usufruit des immeubles du testateur et de la propriété de tous ses meubles, est-elle, à l'égard de la Régie de l'enregistrement, réputée avoir été gratifiée par deux dispositions indivisibles, de telle sorte que si elle renonce à la première disposition pour s'en tenir à la seconde, elle doive payer le droit de mutation sur le tout? 9 mai. — A quel droit est soumis le contrat dit louage d'industrie? 7 fév. — Spécialement le contrat par lequel une compagnie de chemin de fer s'engage à transporter des marchandises moyennant un certain prix? 7 fév. — *Quid* de l'acte portant cession par un propriétaire du droit d'exploiter une mine pendant un temps déterminé? 7 mars (*bis*). — *Quid* de l'acte contenant constitution d'une rente viagère accessoirement à un contrat de vente? 27 juin. — Un billet souscrit par une religieuse en faveur de la supérieure d'une congrégation pour sa dotation, comme sœur nouvellement admise, peut-il être considéré comme un bail à nourriture donnant lieu à un droit de 2 p. 100, ou simplement comme un apport en société ne donnant ouverture qu'à un droit fixe? 7 fév. — La femme doit-elle le droit proportionnel à raison de l'exercice de ses reprises? 3 janv., 8 mars, 9 mai, 12 juil. — Ce droit est-il dû pour la clause d'un contrat de mariage par laquelle il est stipulé que le survivant des deux époux aura le droit de conserver sans indemnité les droits qui pourraient appartenir à la communauté dans une société de commerce? 1 mai. — Question analogue, 2 août. — Le droit de mutation est-il dû par prélèvement et préférence à tous autres créanciers? 14 mars, 1 août, 13, 20 nov., 27 déc.—Observations à ce sujet sur les conclusions de l'avocat-général de Labaume (Paillard de Villeneuve), 24 mars. — Qu'est-ce qui constitue la mutation de propriété? 1 fév.—La présomption de mutation résulte-t-elle de ce qu'une adjudication d'immeuble ayant été prononcée en faveur d'un individu sous le cautionnement d'une autre personne, un second jugement a reconnu cette dernière personne propriétaire de la moitié du même immeuble? 1 mars. — Résulte-t-elle du paiement de l'impôt? 17 mai. — Le droit de mutation est-il dû par le collicitant qui ne retire par l'effet de l'adjudication prononcée à son profit que son lot ou moins que son lot dans la succession? 11 janv., 7 mars. — Même question à l'inverse relativement à une licitation? 10 août. — Est-il dû par l'entrepreneur des pompes funèbres qui remplace son prédécesseur en fin de bail et qui succède par adjudication au matériel de l'entreprise? 16 mai. — L'est-il pour le produit des futaies alors qu'elles ne sont ni aménagées ni mises en coupes réglées? 20 juin. — L'enfant naturel reconnu, institué par sa mère légataire universel, est-il soumis aux droits de mutation par décès entre personnes non parentes ou seulement aux droits de mutation par décès en ligne directe? 2 mars. — Une convention verbale, lorsqu'elle est ultérieurement consacrée par un jugement, est-elle opposable à la régie pour l'appréciation des droits de mutation? 28 nov. — Le droit de transcription est-il dû, outre celui de 4 p. 100 sur l'adjudication faite au profit de l'un des copropriétaires d'un immeuble acquis en commun? 19 avril. — Lorsque dans l'acte de partage des biens du père entre ses enfants, l'un de ces derniers, donataire par son contrat de mariage d'une certaine somme avec dispense de rapport, renonce à sa dispense de rapport pour se contenter d'une portion égale à celle de ses frères, la somme qu'il rapporte à raison de la donation dont il s'agit, est-elle considérée comme une soulte passible du droit proportionnel? 12 déc. — De quel droit est passible le contrat par lequel une personne, entrant dans une communauté religieuse autorisée, apporte à cette communauté une certaine somme d'argent? 8 nov. — *Quid* de l'acte contenant à la fois vente au père de la propriété du sol à l'état de bois, et au fils de la superficie ou des arbres crus sur le sol? 13 nov. — Est-il passible du droit proportionnel d'obligation de sommes l'acte par lequel l'époux, marié sous le régime dotal, reconnaît avoir reçu des biens paraphernaux appartenant à sa femme, et dont celle-ci lui laisse volontairement l'administration? 17 juil. — Les héritiers d'un débiteur dont les biens sont saisis immobilièrement, doivent-ils en faire la déclaration à l'enregistrement et payer le droit de mutation lorsque leur auteur est décédé depuis l'adjudication, mais avant la distribution définitive du prix aux créanciers? En d'autres termes, la saisie immobilière et par suite l'adjudication, ont-elles pour effet de dévêtir complètement le propriétaire? Faut-il au contraire, le distribution définitive par la voie de l'ordre? 11 janv. — Les légataires particuliers doivent-ils le droit de mutation sur les *sommes léguées* quelle que soit la déclaration faite à la Régie par les héritiers sur la valeur de la succession? 11 déc. — La déclaration par un oncle et une tante dans le contrat de mariage de leur nièce, qu'ils sont débiteurs envers la future d'une somme de 100,000 fr. qui se trouve entre leurs mains, et qu'elle se constitue en dot, doit-elle être considérée, quant à la Régie, comme une reconnaissance de dette ou comme une donation déguisée? 22 mars. — L'acte par lequel un père déclare donner à son fils une maison dont il se réserve l'usufruit pendant sa vie, à la charge par ce dernier, de rapporter, après son décès, la somme de 3,000 fr. représentative de la valeur de cette maison doit il être considéré comme une donation proprement dite, assujétie seulement au droit de 4 p. 100, ou comme une vente passible du droit de 5 1/2 p. 100? 14 fév. — A la charge de qui sont les droits d'enregistrement dus pour une donation déguisée sous la forme d'un contrat onéreux? 21 fév.— Lorsque le donataire d'une somme payable au décès du donateur est devenu légataire universel du même donateur, peut-il déduire la somme donnée du montant de la succession pour ne payer les droits de mutation que pour le surplus, ou du moins imputer sur les droits de mutation dont il est tenu envers l'administration comme légataire universel, ceux payés antérieurement sur la donation? 20 juin. — Quand trois individus ont acheté en commun un immeuble, doivent-ils être réputés en avoir acquis la propriété chacun pour un tiers, et lorsque par l'effet d'un événement prévu dans la convention, la part de l'un des acquéreurs vient à se fixer sur la tête de l'autre, est-il dû un droit proportionnel à l'administration de l'enregistrement? 21 mars. — Question analogue, 22 mars. — Après que la propriété d'un immeuble a été acquise par une possession de trente ans, la Régie est-elle recevable à réclamer le paiement du droit de mutation et double droit lorsque les actes sous seing privés qui établissent la mutation, longtemps cachés, n'ont pas acquis date certaine depuis trente ans au moment où le droit est réclamé? 1 mars. — Texte de la loi sur la transcription hypothécaire. — Délai pour l'enregistrement des actes sous seings privés, 2 oct.

Enseigne. V. *Servitude*.

Entrave à la liberté des enchères. Prévention contre trente-un entrepreneurs de Paris à l'occasion des matériaux de démolition, 15, 22, 29 nov.

Entrepreneurs. Les sous-traitants et ouvriers peuvent-ils exercer contre le propriétaire l'action directe de l'art. 1798 du Code Nap. lorsque antérieurement à leur demande, l'entrepreneur a fait une cession régulière des sommes qui lui seraient dues par le propriétaire? 2 juin.

Erreur. Quand est-elle une cause de nullité des conventions? 6 oct.

Erreur judiciaire. V. *Lesnier* et *Pagès*.

Escroquerie. Quelles pratiques la constituent? 25 mars, 22 juin. — Spécialement, les pratiques du magnétisme ou somnambulisme constituent-elles l'escroquerie? 24 fév., 25 août. — Escroquerie au recrutement, 2 déc. — Le supérieur d'un établissement religieux destiné à recevoir des militaires convalescents de retour d'Orient et d'Afrique, 25 juil. — La marquise de Ferrière-Sauvebœuf, 6 juin. — La cartomancie, 2 août. — Un faux employé de la préfecture de police, 26 oct. — Un faux soldat de Crimée, 26 oct. — Un avoué, un notaire et et un agent d'affaires du Havre, 5 janv. — Affaires des tourbières du Midi, 29 août.

Espagne. Promulgation d'un nouveau Code de procédure civile. Exécution en Espagne des jugements étrangers, 18 déc.— V. *Tribunal d'honneur*.

Etat civil. Maire condamné à 25 fr. d'amende pour tenue irrégulière des registres de l'état civil, 9 mai.

Etats-Unis. Tromperies sur la vente des viandes, 5 mai.

Etranger. L'assistance judiciaire lui est-elle due? 21 déc. — Le Tribunal de commerce du domicile ou de la résidence en commerce de son domicile d'origine est-il compétent pour statuer sur la demande formée par le bénéficiaire de ce jugement, également étranger, à fin de déclaration exécutoire de ce jugement? 17 avril. — Les Tribunaux français sont-ils compétents pour connaître de l'action en revendication de communauté, formée par le mari étranger contre les légataires universels de sa femme? 21 août. — *Quid* pour connaître des contestations entre étrangers? 9 fév., 4 mai. — Même question relativement au collége arménien à Paris, 12 mai. — *Quid* pour les questions urgentes? Spécialement une provision à accorder à une femme pour faire face à une demande en séparation de corps? 9 fév. — *Quid* pour les demandes en séparation de biens? 19 mai. — De corps? *Quid* quand l'étranger jouit des droits civils? 24 juil., 14 août. — *Quid* pour les questions de concurrence déloyale en matière commerciale? 31 mars. — *Quid* pour les demandes en paiement de fournitures à une société commerciale établie en France? 3 juin — *Quid* pour statuer sur la validité du testament d'un étranger décédé en France? 12 déc. — *Quid* pour statuer sur une contestation dans laquelle est intéressé un souverain étranger? (Affaire de Ben Ayad contre le bey de Tunis), 4, 26 août. — Le sujet Napolitain est-il, par la convention internationale du 1 juin 1818, affranchi de la caution *judicatum solvi?* 18 mars. — Où doit être portée la demande en liquidation et partage de la succession d'un Suisse décédé en France? (Application du traité de 1828), 25 juil. — *Quid* des questions de tutelle des enfants d'un Suisse décédé en France? 29 août. — L'étranger en France est-il mineur suivant la loi de son pays ou celle de la France? (Application de cette doctrine à une question de société commerciale), 23 juin. — Le privilége diplomatique couvre-t-il l'attaché d'ambassade de telle sorte que, pas plus que le chef de mission, il ne puisse être poursuivi devant les Tribunaux français pour ses obligations personnelles? 20 juin, 1 sept. — Est-elle souveraine, l'ordonnance du président qui ordonne l'arrestation provisoire d'un étranger? 3, 20 juil. — Les curateurs à une faillite déclarée en Belgique ont-ils action, en France, contre les débiteurs du failli? *Quid* si le jugement qui les a nommés n'a pas été déclaré exécutoire par les Tribunaux français? 27 avril. — L'enfant né à l'étranger du mariage d'une Française avec un étranger peut-il, après le veuvage de sa mère, et la réintégration de celle-ci dans la qualité de française, réclamer la qualité de Français? 31 juil. — En cas de succession dévolue à des héritiers français et étrangers, les prélèvements que les héritiers français sont en droit de faire sur les biens de France pour s'indemniser des exclusions prononcées contre eux par la loi étrangère, peuvent-ils être exercés sur les valeurs mobilières, telles que des obligations ou rentes sur un gouvernement étranger? Spécialement des obligations de la banque de Saint-Pétersbourg et rentes russes? 24 mars. — Un contrat de mariage passé à l'étranger entre une étrangère et un Français, suivant la loi du pays, est-il valable en France nonobstant certaines formalités extrinsèques exigées par la loi du pays, auxquelles il n'aurait pas été satisfait? 13 juin. — Le Tribunal peut-il statuer sur la durée de la contrainte décernée contre un étranger? En d'autres termes, l'art. 17 de la loi du 17 avril 1832 est-il encore en vigueur? 13 avril. — L'action en usurpation de nom commercial peut-elle être intentée en France par des étrangers, non admis à la jouissance des droits civils et en l'absence de traités? 20 déc.— Le délit d'adultère, commis à l'étranger, échappe-t-il en vertu des art. 5, 6 et 7 du Code d'administration criminelle à l'action de la justice française? 13, 20 mai, 24 juin, 1, 14 sept. (Rapport et arrêt). — Est-il applicable aux envois faits à l'étranger l'art. 2 de la loi du 20 mai 1854, relatif au port des imprimés non affranchis refusés par le destinataire? 12 juil. — L'étranger qui a été arrêté provisoirement peut-il, lorsqu'un jugement de première instance a repoussé sa demande en condamnation prononcée contre lui, et qu'il y a appel, obtenir son élargissement? 19 oct. — Plainte déposée en Belgique contre l'auteur d'un pamphlet sur l'expédition de Crimée, attribué au prince Napoléon, 13 avril. — *Français établi en Russie* : mariage à Saint-Pétersbourg, renouvelé en France, divorce, etc., 19 déc. — Affaire de *teskérés* souscrits par le régent de Tripoli destitué par la Porte ottomane. Droits des tiers pour ces teskérés annulés, 21 juin. — Emprunt turc de 1854. Contestation à ce sujet, 20 déc. — Incident devant le Tribunal de la Seine de l'affaire Boyle contre le cardinal Wiseman. Demande en communication de lettre écrite par le cardinal au journal *l'Univers*, 5 août. — Traité de 1760 entre la France et le Piémont. Application de ce traité à la négociation à la bourse de Paris d'un certificat de rente piémontaise, 18 nov. — De la réforme de notre législation re-

lativement aux crimes et aux délits commis à l'étranger? 15, 18, 20 sept. — Transport maritime. Législation de la République de Venezuela, 27 déc. — Affaire Stamati Bulgari. Legs aux Français pauvres de Corfou. Question de compétence entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative, 30 déc.— V. *Assassinat, Autriche, Brevet d'invention, Colon de Saint-Domingue, Deux-Siciles, Duel, Espagne, Exécution capitale, Extradition, Filiation, Jury, Justice anglaise, Mendicité, Meurtre, Norvége, Orgue de barbarie, Perroquets, Portugal, Presse, Prises maritimes, Prusse, Saxe-Weimar, Succession, Suède, Suicide, Suisse, Tribunal d'honneur.*

Evasion. En cas d'évasion d'un prévenu, l'agent qui l'a laissé évader par sa négligence peut-il se prévaloir de l'illégalité de l'arrestation? 4 mai. — A Doullens, 24 oct. — Tentative à Montbrison, 10 fév.

Excitation à la débauche. Ce délit résulte-t-il du fait d'avoir excité des jeunes filles à la débauche non seulement dans l'intérêt de ses passions mais encore dans l'intérêt de la satisfaction personnelle des passions de ces jeunes filles? 22 avril. — Question analogue, 25 août.

Excuse. L'excuse de provocation est-elle admissible en cas de coups et blessures portés à un agent de la force publique? 30 nov.

Exécuteur testamentaire. Quelles sont ses obligations? (Application de cette question au legs de liberté fait par un colon à un esclave, lequel par l'incurie de l'exécuteur testamentaire n'a recouvré sa liberte que tardivement)? 27 août.

Exécution capitale. En Californie, 25 déc. — En Espagne, d'une femme enceinte; sursis à l'exécution, 3 janv.— En Hongrie, double exécution, 3 mars. — Dans les États romains, de cinq jeunes gens accusés d'avoir eu connaissance d'un assassinat politique en 1849, 12 juin.

Exposition universelle. Remise au 15 mai, 29 avril, — Entrée gratuite donnée par l'Empereur, 25 mai. — Cérémonie des récompenses : Discours de l'Empereur, 16 nov. — Statistique des entrées et des recettes, 6 déc. — Affaire contentieuse survenue à l'occasion de l'exposition : Bigillion et Ce, 2 juin.

Expropriation pour cause d'utilité publique. Le jury peut-il fixer une indemnité pour un préjudice incertain et éventuel? 4 janv. — Un juge de paix peut-il être juré? 6 fév. — La communication d'un juré avec les parties vicie-t-elle la décision? Dans quelles circonstanstances? 21 fév. — Y a-t-il nullité lorsque, sans qu'une cause d'empêchement soit constatée, l'un des jurés titulaires a été remplacé par un juré supplémentaire? 5 juil. — Y a-t-il nullité lorsqu'il y a contradiction entre les parties imprimées et les parties manuscrites du procès-verbal des opérations d'un jury d'expropriation? 24 mai. — *Quid* lorsqu'après la clôture des debats le jury s'est transporté sur les lieux? 5 juil. — Lorsque la décision d'un jury a été cassée, le nouveau jury doit-il, à peine de nullité, être choisi dans un autre arrondissement et un autre magistrat directeur nommé? 24 mars. — Lorsqu'une expropriation est poursuivie dans l'intérêt d'une commune, la notification de la liste des jurés aux expropriés est-elle nulle si elle a été faite par le maire de la commune intéressée à l'expropriation? 5 avril. — La décision est-elle nulle lorsque les offres du préfet n'ont pas été faites à l'exproprié quinze jours avant la réunion du jury? 6 fév. — Lorsque l'exproprié pour partie n'a requis l'expropriation totale qu'après l'expiration du délai de quinzaine après les offres de l'administration, le jury doit-il statuer sur l'indemnité portant sur l'expropriation totale? 17 août. — La question de savoir si une parcelle de terrain riveraine d'une voie nouvelle est ou non propre à recevoir des constructions salubres, et, par suite, est susceptible d'expropriation, est-elle de la compétence de l'administration ou de l'autorité judiciaire? 17 fév. —Lorsque le propriétaire de la maison voisine de cette parcelle offre de l'acquérir, le directeur du jury peut-il se borner à faire fixer par le jury l'indemnité qui sera due au propriétaire à raison de l'expropriation de sa maison et prononcer l'envoi de l'administration en possession de cette maison, ou doit-il fixer alternativement l'indemnité qui sera due au propriétaire s'il est exproprié de son immeuble, celle dont il sera, au contraire, débiteur s'il est admis à conserver cet immeuble en acquérant la parcelle dont il s'agit? 22 mars. — Le principe que, quand le bail n'a pas de date certaine, l'acquéreur peut expulser le preneur, est-il applicable en matière d'expropriation? 5 janv., 18, 22 mars, 29 mai, 21 août, 12 sept. — Le propriétaire qui a été partie dans ce bail est-il affranchi de l'indemnité due à son locataire à raison de la dépossession? 14 juil. — Le jury peut-il décider si une demande d'indemnité fait ou non double emploi avec une indemnité précédemment accordée? 26 avril, 2 mai — Le locataire exproprié qui avait payé les loyers d'avance a-t-il le droit d'exiger du propriétaire la restitution de ces loyers? 27 avril. — Lorsqu'une ville est substituée une compagnie pour exécuter les travaux et faire toutes les opérations qui en sont la suite, au nom de qui doivent être faites les poursuites en expropriation? 27 avril. — Question analogue, 5 juin. — Le domaine de l'Etat est-il substitué aux droits du propriétaire exproprié et indemnisé, de telle sorte qu'il ait le droit de congédier, sans indemnité, le locataire de l'immeuble exproprié? 17 fév. — En matière d'expropriation pour chemins vicinaux, le jury peut-il délibérer sous la présidence d'un de ses membres? 18 déc., 5 juil.—La vente faite par l'Etat d'un terrain et la garantie qui en résulte fait-elle obstacle à l'expropriation? 18 déc. — Les intérêts de l'indemnité allouée par le jury sont-ils dus à compter du jour de la prise de possession par l'expropriant? Qu'est-ce qui constitue la prise de possession? 18 avril. — Avenue de l'Impératrice. Question de savoir si malgré l'art. 5 de la loi du 22 juin 1854, on doit appliquer aux expropriations de cette avenue l'art. 51 de la loi du 3 mai 1841 qui veut qu'en cas d'expropriation partielle, l'augmentation de la valeur de la portion restante de la propriété soit prise en considération dans l'évaluation de l'indemnité? 25 janv., 10 fév. — Boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 6 mars. — Les abords du Louvre, devant la Colonnade, 27 oct. — Le Panorama de la bataille des Pyramides, 13 avril. — Boulevard de Sébastopol, 23 déc.

Extradition. Question en Belgique à l'occasion d'un Français naturalisé Belge après son crime en France, 1 mars. — De l'extradition à propos des attentats contre les souverains. Projet de loi en Belgique à ce sujet, 13 nov. — Signature d'un traité d'extradition avec l'Autriche, 16 nov.

F

Faillite. Après la dissolution légale de l'union des créanciers d'un failli, les cohéritiers de celui-ci, dans une succession ouverte avant la faillite, sont-ils recevables à demander que cette faillite soit rouverte et que le failli soit représenté par un nouveau syndic dans la liquidation de la succession? 5 mai. — Est-elle recevable l'opposition par intervention formée par les créanciers chirographaires à l'homologation d'une transaction consentie par le syndic de la faillite avec l'autorisation du juge-commissaire? 30 déc. — La femme du failli qui a perdu son droit de suite sur les immeubles de son mari a-t-elle également perdu son droit de préférence sur le prix? 6 juin. — Quels sont les effets de la déclaration de faillite quant aux actes d'exécution commencés contre le commerçant? 22 août. — La condamnation du failli à une peine correctionnelle pour escroquerie est-elle un obstacle légal à l'homologation du concordat? 16 déc. — La marchandise expédiée au commissionnaire du failli, arrivée à destination, peut-elle être revendiquée? 1 juin. — La libération du mari par l'exécution du concordat affranchit-elle, avec ses biens personnels, ceux de la communauté? 5 juin, 13 juil. — Le silence du débiteur sur ses droits hypothécaires, lors de sa production à la faillite, peut-il être assimilé à un vote au concordat? 26 juil. — La faillite du débiteur, suivie de concordat, éteint-elle l'hypothèque judiciaire accordée au créancier avant sa faillite? 4 janv.— Après la vérification et l'admission d'une créance, le syndic peut-il encore la contester pour erreur de fait? 2 mai. — La nullité des avantages faits au profit de certains créanciers, en cas de faillite, s'applique-t-elle au cas de cessation de payement? Le débiteur lui-même peut-il invoquer cette nullité? 9 fév. — Sont-ils tellement nuls les engagements particuliers souscrits en dehors d'un concordat amiable que le failli lui-même puisse en invoquer la nullité? 16 janv — Quel est l'effet de l'engagement pris par un failli, après son concordat, de payer à *l'un de ses créanciers* le montant des sommes dont il lui a été fait remise? 6 avril. — Question analogue, 25 oct. — Le refus d'homologation de concordat fait-il obstacle à ce que le failli soit ultérieurement déclaré excusable? 1 fév. — La signature du concordat par le créancier lui fait-elle perdre son hypothèque? 5 juil. — Lorsqu'un jugement a déclaré la faillite d'un négociant sans qu'il y ait été formé opposition et sans quil en ait été interjeté appel, ce jugement est-il opposable aux tiers, et, à ce titre, fait-il obstacle à ce qu'une nouvelle faillite soit prononcée sur la poursuite d'autres créanciers que ceux qui ont obtenu le premier jugement? 4 avril. — Le dessaisissement du failli par le contrat d'union s'étend-il jusqu'au produit de ses travaux personnels postérieurs à la faillite? 27 juil. — Le juge-commissaire d'une faillite qui a dû présenter un rapport au Tribunal sur un différend né de la faillite est-il récusable par le failli demandeur à fin de clôture des opérations de la faillite? 1 sept. — V. *Communauté conjugale, Officier ministériel, Théâtre.*

Falsification des boissons. Projet de loi à ce sujet : rapport de la commission, 4 avril.

Fausse clé. Qu'est-ce, 28 avril.

Fausse nouvelle. Pour constituer ce délit, faut-il que les paroles aient été prononcées dans un lieu public? 9 fév.

Faux. Résulte-t-il de l'altération des chiffres sur des notes de fabrication remises par un ouvrier à son maître? 1 juin. — Constitue-t-elle le faux en écriture authentique la contrefaçon des signatures de deux pères de famille sur un certificat destiné à faire maintenir des militaires en état de congé provisoire? 9 fév. — Constitue-t-elle le faux en écriture de commerce l'apposition de la fausse signature de l'assuré sur un contrat d'assurance mutuelle contre l'incendie? 11 mars. — L'individu condamné pour faux et pour un crime emportant une peine plus forte peut-il être condamné à l'amende prononcée contre les faussaires? 19 mai. — *Quid* de la contrainte par corps? 19 mai. — Le faux timbre d'une maison de commerce apposé sur de faux billets, à côté de la signature contrefaite, constitue-t-il un crime distinct de celui qui résulte de la contrefaçon de la signature? 11 mars. — Faux timbres-poste, 13 mai. — Faux autographes de Gœthe et de Schiller, 11 avril. — Faux en matière de consentement à mariage, 20 avril. — En matière de banque à Valence (Espagne), 16 sept. — V. *Fausse nouvelle.*

Faux témoignage. Est-il nul l'arrêt de mise en accusation qui ne signifie pas à l'aide de quels moyens aurait été commis le crime de provocation à faire un faux témoignage? 23 fév. — *Quid* de l'arrêt de la Cour d'assises? 2 mars.

Femme mariée. Autorisée en première instance, doit-elle l'être encore en appel en cas d'incident nouveau? 6 avril. — Est-elle restituable contre les engagements qui ont tourné à son profit? 25 janv. — Peut-elle contracter un engagement théâtral sans le consentement de son mari? 15 avril. — Peut-elle être contrainte, même *manu militari*, à réintégrer le domicile conjugal? 19 avril. — V. *Donation, Dot.*

Fête du 15 août. — Argent consacré à secourir les familles des militaires morts en Orient, 18 juil.

Filiation. L'enfant naturel suit la condition du père s'il est reconnu, partant sa nationalité. La déclaration par le père, dans l'acte de naissance, que l'enfant né d'une telle, son épouse, bien que le mariage n'existe pas, équivaut à une reconnaissance, 31 oct. — Question analogue, 8 nov. — V. *Colon de Saint-Domingue.*

Fleurage. Ce que c'est que le *fleurage?* 6 déc.

Fonctionnaire public. Peut-il, pour abus d'autorité, être poursuivi sans l'autorisation préalable du Conseil d'Etat? 22 août. — *Quid* du préposé des douanes qui, dans l'exercice de ses fonctions, blesse involontairement avec son arme un autre préposé, lequel l'actionne civilement en dommages-intérêts? 12 sept. — La tentative de corruption est-elle punissable lorsqu'elle a pour but d'obtenir que le fonctionnaire public s'abstienne d'un acte de son ministère, 23 fév.

Fondation de bourse. V. *Compétence.*

Force majeure. Est-elle une cause d'excuse en matière de contravention comme en tout autre matière? 2 mars.— Quand y a-t-il force majeure dissolvant les contrats, 28 juil.

Frais de justice. Quand des parties contendantes ont cédé leurs droits en cours d'instance et que l'acte de cession a été signifié aux parties adverses, celles-ci peuvent-elles signifier le jugement aux cédants? Ne sont-ce pas là des frais frustratoires? 6 juin. — V. *Ordre.*

G

Gage. V. *Connaissement.*

Garde nationale. Les jugements des conseils de discipline doivent-ils être motivés à peine de nullité? 3 juin. — Dans les villes divisées en plusieurs cantons, peut-il n'y avoir qu'un seul jury de révision? 27 juin.— La formation du corps des sapeurs-pompiers peut-elle avoir lieu par incorporation forcée? 26 janv. — *Quid* des compagnies d'artillerie? 31 janv. — L'état de récidive légale peut-il résulter de faits antérieurs à la première condamnation? 10 juin.

Garde républicaine de 1848. Les anciens employés dans cette garde ont-ils droit à un grade correspondant dans l'armée? 1 août. — V. une lettre de rectification, 4 août.

Greffiers des Tribunaux de commerce. Sont-ils obligatoires pour eux les art. 163 et 164 du Code de procédure, dont le premier prescrit la tenue au greffe d'un registre sur lequel l'avoué de l'opposant doit faire mention sommaire de l'opposition et dont le second défend l'exécution des jugements par défaut, si ce n'est sur un certificat du greffier constatant qu'il n'existe aucune opposition? 18 mars.

Guerre d'Orient. Allocution de l'Empereur à la garde impériale partant pour l'Orient, 11 janv. — Aux troupes revenant de Crimée, 30 déc. — Note du *Moniteur* sur les nouvelles données par les journaux relativement à la guerre de Crimée, 11 fév. — Circulaire aux préfets à ce sujet, 9 mars. — Décision de l'Empereur relative aux pensions des amputés dans la guerre d'Orient, 22 avril. — Démission du général Canrobert, 19 mai. — Son ordre du jour à l'armée à ce sujet, 1 juin. — Rapports du général en chef, 5 janv., 30 mars. — Manifeste de l'empereur Nicolas, 5, 6 janv. — Sa mort, 4, 6 mars. — Rupture des fils électriques, 28 juin. — Mort de lord Raglan, 6 juillet. — Etat des pertes de l'armée française depuis le commencement de l'expédition, 11 juillet. — Enlèvement de deux officiers par des bandits près d'Athènes, 24 oct. — Intervention des autorités de San Francisco en faveur de prisonniers russes amenés dans ce port, 16 janv. — Attaque d'Eupatoria par les Russes, 2, 9 mars. — Attaque en avant de la tour Malakoff, 5, 7, 13 avril. — Reprise du bombardement, 18 avril et jours suivants. — Prise d'une place d'armes, 27 mai. — Prise du mamelon Vert, 23, 27 juin. — Rapport, 26 juin. — Attaque de la tour Malakoff (repoussé), 23 juin. — Rapport du général Pélissier, 5 juillet. — Rapport de l'amiral Bruat, 4 juillet. — Autre rapport du général Pélissier, 1 août. — Prise de Malakoff et de Sébastopol, 11, 12, 13 sept. — Rapports, 26, 27 sept. — Expédition de Kertch et d'Yeni-Kalé, 29 mai, 6 juin. — Rapports officiels, 7, 14 juin, — Combat du pont de Traktir, 21, 23 août. — Rapport Pélissier, 30 août. — Autre rapport de l'amiral Bruat sur la même affaire, 31 août. — Combat de cavalerie près d'Eupatoria, 6 oct. — Rapport, 17 oct. — Expédition de Taman, 19 oct. — Bombardement de Kinburn, 21 oct. — Rapport 25 oct. — Bombardement de Sweaborg, 15 août. — Rapport de l'amiral Pénaud, 19 août. — Détails, 7 sept. — Omer-Pacha force le passage de l'Ingour, 17 nov. — Explosion d'un parc d'artillerie, 20 nov.

H

Haute Cour de justice. Sa constitution pour l'année 1855-56, 9 nov.

Herboristes. Peuvent-ils vendre des substances médicamenteuses? 23 juin.

Homologation de liquidation. Lorsqu'il y a des mineurs, le jugement peut-il être prononcé en chambre du conseil? 17 janv.

Hongrie. Abrogation de la loi martiale, 28 juillet.

Hôtel garni. Le locataire qui tient hôtel garni a-t il le droit de mettre une enseigne sur la façade de la maison? La location partielle de la maison à un hôtel garni est-elle pour les autres locataires un motif de résiliation? 11 janv. — V. *Maison meublée, Servitude.*

Huissier. Où doit être portée sa demande en paiement de frais? 20 mai. — Le droit de transport de l'huissier autorisé à résider hors du canton doit-il se calculer à partir du chef-lieu de canton ou à partir du lieu où il réside de fait? 7 fév. — V. *Officier ministériel, Prescription.*

Hydrophobie. Une jeune fille aux Chavannes (Saône-et-Loire), 24 août.

Hypothèque. Peut-elle être valablement consentie en vertu d'un mandat donné par acte sous seing privé? 13 nov. — Le créancier du tuteur dont l'hypothèque est postérieure à l'ouverture de la tutelle peut-il être colloqué sur les biens du tuteur au préjudice du mineur? 11 janv. — Le créancier qui a une hypothèque spéciale sur un immeuble peut-il se faire subroger dans une hypothèque générale antérieure à la sienne? Quels sont les effets de cette subrogation? 28 mars. — Les arbres d'une pépinière sont-ils susceptibles d'être hypothéqués avec le fonds? Sont-ils susceptibles d'être immobilisés par la transcription de la saisie? 17 nov. — L'adjudicataire a-t-il qualité et intérêt pour demander la nullité et la radiation d'une inscription hypothécaire qui grève l'immeuble acquis par lui? 21 août. — Est-elle valable l'hypothèque consentie par une femme assistée de son mari sur un immeuble dont elle a la propriété apparente, mais qui appartient réellement à son mari? 4 fév. — Lorsqu'une obligation hypothécaire a été souscrite par un mineur et qu'elle a été ratifiée par le mineur devenu majeur, la ratification dispense-t-elle, à l'égard des tiers, le créancier qui a pris inscription, en vertu de cette obligation, de renouveler son inscription? 13 nov. — La collocation dans un ordre amiable dispense-t-elle du renouvellement de l'inscription ou de celle d'office à l'égard des créanciers inscrits sur l'acquéreur? 17 août.

Hypothèque judiciaire. L'emporte-t-il le jugement qui renvoie les cohéritiers devant un notaire pour procéder aux comptes et à la liquidation de la succession? 19 avril. — V. *Faillite.*

Hypothèque légale. Celle de la femme, pour les sommes provenant de donations qui lui ont été faites par son contrat de mariage, remonte-t-elle au décès du donateur? 1 mai. — La renonciation de la femme à son hypothèque au profit de l'acquéreur de l'immeuble du mari profite-t-elle aux cessionnaires du prix de vente de l'immeuble? 7 nov. — Dans quels termes doit être faite dans le contrat de mariage la restriction de l'hypothèque légale de la femme sur les biens de son mari? 10 janv. — La circonstance que la femme mariée a subrogé un tiers dans son hypothèque légale empêche-t-elle que la renonciation de la femme à la communauté et le défaut d'inventaire ne produisent leurs effets légaux? 27 juin. — La subrogation dans l'hypothèque résulte-t-elle de l'obligation solidaire de la femme? 17 août. — L'hypothèque légale de la femme sur un immeuble de la communauté s'évanouit-t-elle lorsque, par l'effet du partage, cet immeuble lui est attribué pour la remplir de ses propres aliénés? 30 mars. — Le créancier du mari et de la femme dont les droits ont été garantis par une hypothèque conventionnelle et par la stipulation, dans le même acte, d'une subrogation à l'hypothèque légale de la femme, et qui a fait inscrire cette hypothèque avec la mention de la subrogation, a-t-il dû inscrire l'hypothèque légale elle-même pour ne pas être primé par un autre créancier qui avait fait inscrire à temps l'hypothèque légale dans laquelle il avait été subrogé? 30 mars. — V. *Hypothèque, Subrogation.*

I

Impôts. Projet de loi établissant de nouveaux impôts, 4 juill. — Rapport de M. Dumiral, au nom de la commission du Corps législatif, sur le projet de loi, 14 juill. — V. *Taxe.*

Incendie. Qu'est-ce qui constitue le crime d'incendie d'un édifice appartenant à autrui? 6 avril. — A qui incombe la preuve? 9 mai. — La responsabilité des locataires (art. 1733 et 1734 du Code Napoléon) subsiste-t-elle quand le propriétaire habite les lieux? 25 janv., 21 nov. — La présomption de faute qui existe contre le locataire vis-à-vis du propriétaire, dans le cas d'incendie des lieux loués, a-t-elle lieu pour l'acquéreur d'un fonds de commerce vis-à vis de son vendeur? 31 mai. — Affaire des funérailles du maréchal Sébastiani aux Invalides, 24 avril.— Architecte accusé d'incendie, 2 sept. — Une scierie mécanique rue Contrescarpe, 8 sept. — La manutention militaire du quai de Billy, 20, 21 nov. — Une fabrique de ouate, 20 fév. — Une fabrique de vernis, 5 mai. — Une fabrique de camphre à Saint-Ouen, 12 juill. — Une fabrique de pianos, 28 août. — Une fabrique de produits chimiques, 26 août. — A l'Ecole lyrique (théâtre), 28 fév. — Rue Saint-Louis (au Marais), n. 6, 14 nov. — A la Halle-aux-Draps, 26 avril. — Incendie par suite d'explosion dans une distillerie d'huile, 16 déc. — Rue Grétry, 26 avril. — Rue de la Perle, n. 9, 31 août. — Rue Ménilmontant, n. 93, 6 juill. — Dans la chapelle du couvent des sœurs de l'Adoration-Réparatrice, 10 nov. — Dix dans la même journée, 23 janv. — Chez un boulanger, rue Saint-Roch, 24 août. — Chez un bottier de la rue Tronchet, 24 fév. — Rue Rochechouart, n. 58, 24 août. — Autre, n. 35 et 37, 8 nov. — Rue Saint-Denis, n. 86, 31 mai. — Rue Delorme, n. 29, 13 juill. — Suites de cet incendie, 18 juill. —Rue des Cordelières, n. 7, 20 mars. — A Montmartre, 15 juin. — A La Chapelle, 22 nov. — Une ferme près Boulogne, 29 mai. — A Châtillon, près Paris, 25 oct. — A Bienville, 8 juill. — Dans la maison centrale de Poissy, 10 oct. — A la Bastide (à Bordeaux), 8 mai. — Du théâtre des Variétés, à Bordeaux, 6 décembre. — Dans le bois de Meudon, 26 avril. — A Blois, 15 août. — A Amiens (filature Maberly), 7 janv. — Au Havre : le Chevet-Havrais, 3 avril. — Un magasin de spiritueux, rue Scudéry, 31 août. — Aux Eaux-Bonnes, 26 juill. — Une fabrique de laines à Ribemont, 8 juillet. — A Bruxelles, du théâtre de la Monnaie, 23, 24, 25 janv. — En Norwége. Drame romanesque à ce sujet, 30 mai. — La maison de force de Baden en Argovie, 25 déc. — V. *Assurance contre l'incendie, Usine.*

Inondation. Dans le Cher, 7 et 8 juin. — Dans l'Allier, 8 juin. — Dans la Haute-Garonne, 8 juin. — Dans la Creuse, 12 juin.

Insaisissabilité. — V. *Rente sur l'Etat.*

Institut. Création d'une sixième section à l'Académie des sciences, 20 avril.

Instruction criminelle. Modification de l'art. 94 du Code. Exposé des motifs, 19 janv.

Interdiction. Le défendeur qui, après jugement ordonnant une enquête sur les faits articulés, présente au juge-commissaire une requête tendant à la fixation du jour de la contre-enquête, acquiesce-t-il par là au jugement, de sorte qu'il ne puisse plus tard en interjeter appel? 4 février. — Après le jugement d'interdiction prononcé, l'administrateur provisoire a-t-il qualité pour représenter l'interdit en justice et recevoir la signification des actes de poursuites dirigées contre lui? 23, 31 janv. — Le jugement portant nomination d'un administrateur provisoire à un majeur dont l'interdiction est poursuivie, peut-il être prononcé dans la chambre du conseil? 24 juillet, 25 octobre.

Intérêts. Ceux d'un prix de vente sont-ils prescriptibles par cinq ans? Peuvent-ils être interrompus par un commandement irrégulier? 7 avril.—Peut-on faire produire des intérêts antérieurement au jour de la demande à des sommes non liquidées, et allouées annuellement à raison de dettes d'une importance indéterminée? 6 mars.—A partir de quel moment courent les intérêts des sommes payées en exécution d'un arrêt cassé? 27 avril.—Les intérêts d'un an doivent-ils être calculés à raison de 360 ou de 365 jours? 9 décembre. — Le banquier qui ouvre un crédit peut-il stipuler pour ses avances un intérêt de 6 p. 100 et un intérêt moindre pour les sommes qu'il reçoit? 25 janv. — V. *Mineur, Péremption.*

Interrogatoire sur faits et articles. Quand y a-t-il lieu de l'ordonner? 4 nov.

Inventaire. Les mineurs sont-ils déchus du droit de prélever les reprises de leur mère prédécédée sur les biens de la communauté, à défaut, par leur tuteur, d'avoir fait dresser, au décès de cette dernière, un bon et fidèle inventaire? 21 nov.— V. *Inventaire (bénéfice d').*

J

Jeu de bourse. Le perdant peut-il repéter les sommes qu'il a volontairement payées, à raison de la négociation de récépissés d'actions d'une société anonyme non encore constituée? 20 juin.—Les opérations sur la hausse et la baisse des fonds publics peuvent-elles donner lieu a un acte en justice? 12 septembre. — Affaire devant le Tribunal correctionnel de Marseille? 11 juillet.

Jeu (maison de). Le cercle dans lequel le public n'est pas admis peut-il être considéré comme une maison de jeu de hasard? 25 nov.

Journal.—V. *Tribunal de commerce* et le mot *Journaux*, etc.

Jours de planche. Au Havre, à partir de quel moment courent-ils? 1 nov.

Juge de paix. Sa sentence ne peut-elle être déférée à la Cour de cassation que pour excès de pouvoir? 22 mai.—Est-il compétent pour fixer, à défaut de bail écrit et de quittance, la durée et le prix de la location? 4 déc.—Commet-il un excès de pouvoir lorsqu'il expulse de l'audience un individu *irrévérent* sans dresser procès-verbal? 21 juin.—Quelle pénalité est applicable en pareil cas? 26, 28 juin. — Projet de loi sur les justices de paix, 6 fév. — Exposé des motifs, 11 fév. — Texte de la loi, 1 juin. — *Nominations*, 16, 26 janv., 11, 20 fév., 2, 27 mars, 3, 6, 26 avril, 3, 17 mai, 12, 27 juin, 10, 17, 22, 29 juill., 4, 11, 21 sept., 2, 16 oct., 6, 9, 24 nov., 4, 18 déc.

Jugement. Celui rendu sur enquête sommaire par un Tribunal de commerce, est-il nul lorsqu'il ne constate pas que les témoins entendus dans l'enquête aient prêté serment de dire la vérité? 27 déc.—Quand est-il définitif? 23 oct.— *Quid* spécialement de celui qui ordonne la comparution à l'audience d'un tiers qu'on prétend étranger au procès? 23 oct.—Est-il nul celui auquel a pris part un juge qui n'avait pas assisté aux précédentes audiences? 7 juin. — *Quid* de celui dont les qualités ont été réglées par un juge qui n'a pas concouru au jugement? 2, 23 août.—*Quid* de celui qui ne constate pas la présence du greffier? 2 déc. — Le concours de juges suppléants avec un seul juge titulaire vicie-t-il le jugement? 21 fév.

Jugement par défaut. Un jugement de congé par défaut, rendu contre un demandeur qui ne se présente pas et qui ensuite n'a pas formé opposition à ce jugement et n'en a pas interjeté appel, fait-il obstacle à ce qu'il reproduise son action par une demande nouvelle? 7 oct. — Le jugement par défaut est-il censé exécuté à l'égard d'une commune lorsque signification lui a été faite de ce jugement et de l'exécutoire de dépens? 1 fév.—De deux défendeurs, d'abord également défaillants, celui qui, sur le réassigné, comparaît et constitue avoué, peut-il prendre, sans citation à personne, contre le défendeur qui continue à faire défaut, des conclusions en garantie, et le jugement qui lui alloue ces conclusions est-il non susceptible d'opposition comme celui qui est rendu au profit du demandeur originaire? 1 fév.— Les frais du jugement par défaut peuvent-ils être mis à la charge de la partie condamnée qui triomphe ensuite sur son opposition? 27 juin.—V. *Opposition.*

Jurisprudence. Revue mensuelle, 10 fév.

Jury. Le procès-verbal du tirage du jury doit-il constater, à peine de nullité, que ce tirage a eu lieu sur une liste de 30 jurés au moins? 2 fév.—Avocat juré en même temps que défenseur dans la même session, 9 nov. — L'incompatibilité des fonctions de juge et de juré s'applique-t-elle aux magistrats honoraires? 6 déc.—Le jury en Angleterre, 7, 18 déc.— *Excuses*, 4, 17 janv., 2, 17 fév., 2 mars, 2 mai, 2, 17 juin, 17 juillet, 2, 17 août, 2, 16, 18 sept., 2, 17 oct., 6 nov., 2 déc.—*Collecte*, 7, 16 janv., 1, 18 fév., 3, 16, 31 mars, 17 avril, 1, 16, 30 mai, 16 juin, 3, 17 juill., 1, 15 août, 1, 16, 27 sept., 17 oct., 1, 14 nov., 1, 15 déc.—*Tirage*, 2, 23 janv., 6, 20 fév., 6, 20 mars, 10, 24 avril, 8, 22 mai, 5, 19 juin, 3, 17, 31 juillet, 21 août, 4, 18 sept, 4, 18 oct., 6, 20 nov., 4, 21 déc.

Justice anglaise. Admission du public à prix d'argent dans les salles d'audience anglaises, 17 avril. — Non admission des militaires dans les salles d'audience, 27 avril.—Institut pour les voleurs, 15 juin.—Rapidité des débats criminels en Angleterre, 4 oct.—Le jury en Angleterre, 2, 18 déc.—V. *Suicide.*

Justice civile et commerciale. Compte-rendu pour 1853, 12, 15, 16 mai.

Justice criminelle. Compte-rendu pour l'année 1853, 1 mai et jours suivants.

L

Lait falsifié.— V. *Tromperie sur la marchandise vendue.*

Légion d'Honneur.—Promotion dans la magistrature, 2 janv., 17 août.

Législation criminelle. Projet de loi sur le mandat de dépôt, 17 janvier, 6 mars. — Observations (Paillard de Villeneuve), 6 février. — Sur le mode de nomination des magistrats assesseurs de la Cour d'assises, 17 janv.

Legs. Le legs des meubles, linge, argenterie, vins, créances et deniers comptants qui se trouveront dans l'appartement du testateur, au jour de sa mort, constitue-t-il un legs particulier ou à titre universel? 18 janv.—Quel est le sens légal des mots créances et effets mobiliers légués par testament? 28 avril.—Le legs à titre universel est-il révoqué par la donation entre-vifs de certains immeubles? 29 mars.—Le légataire conjoint d'objets mobiliers a-t-il droit à la totalité du legs par droit d'accroissement, lorsque son colégataire ne recueille pas sa part pour cause d'indignité? 28 avril.—L'obligation imposée à un hospice, comme condition d'un legs, de recevoir et d'élever un certain nombre d'enfants pauvres se résout-elle en dommages-intérêts en cas d'inexécution, ou la commune peut-elle être autorisée à le faire au lieu et place de la commune? 21 mars. — Est-il valable celui fait à un établissement religieux non autorisé mais dépendant d'une congrégation régulièrement autorisée? 7 juin.— La renonciation à un legs peut-elle se présumer? 18 janv.—Un legs socialiste, 22, 23 fév. — V. *Exécuteur testamentaire.*

Lettres. Question de propriété de lettres missives, 28 janv.— Boîte aux lettres incendiée par un pétard, 19 sept.—V. *Transport de lettres.*

Lettre de change. Celle-ci, [illegible] reur et endossée à Paris ou elle est payable, contient-elle remise de place en place? 9 janvier.—Lorsque le tiré a accepté la première de change peut-il, en biffant cette acceptation, se dégager ainsi vis-à-vis des porteurs de la seconde? 27 sept.—A qui appartient la provision d'une lettre de change non acceptable et non acceptée? 4 juill —La mention « sans frais » mise à côté de la signature de l'endosseur dispense-t-elle le porteur de la formalité du protêt vis-à vis de cet endosseur? 28 octobre.— Le protêt est-il obligatoire aux besoins indiqués par les endosseurs? 6 avril.—Deux lettres de change annulées en Espagne comme non accompagnées du timbre légal, 12 décembre. — V. *Péremption.*

Lettre de voiture.—V. *Voiture.*

Levée de permis de douane. Entraîne-t-elle pour le destinataire l'obligation de prendre livraison de la marchandise importée? 10 oct.

Licitation. Quand des cohéritiers vendent par licitation l'immeuble héréditaire, dont une portion appartient par indivis à un tiers qui était devenu concessionnaire avant l'ouverture de la succession, si ce tiers devient adjudicataire des parts des colicitants, peut-il invoquer la fiction de l'article 883 du Code Napoléon relative à l'effet rétroactif des partages? 3 juill.

Litispendance.—V. *Désistement.*

Livrets d'ouvriers. Ordonnance à ce sujet, 3 nov.

M

Machine infernale. A Pesth (Hongrie), 21 fév. — Inventée par un Suédois et vendu à un agent diplomatique russe, 28 août.

Magnétisme. V. *Escroquerie.*

Maison de feutre. Saisie. L'article 620 du Code de procédure civile lui est-il applicable? 15 déc.

Maison meublée. Le locataire a-t-il le droit de sous-louer en garni? 22 juin.

Maître de pension. A-t-il pour ses frais action directement sur les biens des enfants soumis à ses soins? 15 juil.

Mandat. V. *Agent d'affaires, Agent de change.*

Mandat de dépôt. V. *Législation criminelle.*

Marché à livrer. Son caractère et ses effets quand il est stipulé : *A l'heureuse arrivée du navire?* 5 août.

Mariage. Est-il valable le contrat passé entre un individu et un entremetteur de mariage, et stipulant des honoraires au profit de ce dernier? 2, 11 mai. — Question de savoir ce que deviennent les cadeaux en cas de rupture du mariage projeté? 3 fév. — V. *Mort civile.*

Marque de fabrique. Les étiquettes de vin de Champagne, 4 déc. — V. *Contrefaçon artistique.*

Matelot. Sa solde est-elle saisissable? 12 janv.

Matière d'or et d'argent. Le ministère public a-t-il l'action publique pour poursuivre directement les contraventions aux lois sur la garantie des matières d'or et d'argent? 2 mai. — Les procès-verbaux dressés par les agents de la Régie font-ils foi jusqu'à inscription de faux? 4 mai.

Matière sommaire. Lorsque le Tribunal a autorisé la signification de conclusions motivées, des honoraires peuvent-ils être passés en taxe? 11 janv.

Médecin. Son refus de prêter secours à un individu blessé constitue-il un fait punissable? 19 mai. — Peut-il administrer aux malades des médicaments pris par lui dans une pharmacie? 18 août.

Mémoire. Produit dans un procès après les conclusions du ministère public. Réserves faites à ce sujet par l'avocat impérial contre l'avoué de la cause, 25 mars.

Mendicité. Singulière législation en Prusse pour l'empêcher, 10 mai.

Meurtre (ou tentative de). Dans une maison de tolérance sur une fille publique, 6 avril. — Tentative sur un fort de la Halle, 17 oct. — Par un mari sur sa femme, rue du Cardinal-Lemoine, 17 oct. — A Vincennes, 25 avril. — A Pierremont (Pas-de-Calais), 15 juin. — A Londres, par un Italien, 10, 11 janv. — En Suisse, d'un magistrat du Tessin (*meurtre politique*), 1 mars. — Tentative de meurtre en Espagne sur une jeune fille dans une soirée dansante, 4 janv.

Mines. Effets, quant aux redevances, de la réunion entre les mains du même propriétaire de la propriété superficielle et de la propriété tréfoncière, 16 oct. — La disposition de l'art. 11 de la loi du 21 avril 1810 s'applique-t-elle même au cas où le propriétaire de l'habitation ou clôture ne serait pas en même temps propriétaire des terrains intermédiaires? 19 déc. — Comment doit se calculer la redevance? 30 déc.

Mineur. Lorsqu'une veuve a reçu, tant en son nom qu'au nom de ses enfants mineurs, une somme qu'elle est ensuite condamnée à restituer avec les intérêts (dans l'espèce un supplément de vente d'office ministériel), le point de départ des intérêts à restituer doit-il être le même pour les enfants que pour la veuve? 18 juil. — V. *Billet à ordre.*

Ministère public. V. *Mémoire.*

Monnaie (fausse). La peine dont ce crime est punissable doit-elle toujours être accompagnée de l'amende édictée par l'art. 164 du Code pénal? 15 juin. — Fausse monnaie d'argent à Paris, 27 déc.

Mort civile. Le conjoint d'une personne frappée de mort civile antérieurement à la loi du 31 mai 1854 peut-il contracter un nouveau mariage? 1 sept.

Mort subite. D'un homme au bureau central des hôpitaux, 3 mars.

Mutation (droits de). V. *Enregistrement.*

N

Nationalité. V. *Conseil de révision, Filiation.*

Naturalisation. V. *Contrainte par corps, Extradition.*

Naufrage. De *la Sémillante*, 4 mars.

Navigation fluviale. Contravention aux ordonnances sur la navigation sur la Seine. Le bateau à vapeur Omnibus n. 1, 6 oct. — Le propriétaire d'une pièce de bois détachée d'un train ou radeau et abandonnée au fond de la rivière, ainsi que le marinier conducteur du train, sont-ils responsables du sinistre causé par le choc d'un bateau contre cette pièce de bois? 27 déc.

Navigation maritime. L'affrétement contracté par le capitaine est-il valable? 3 fév. — Le capitaine est-il responsable des dégâts occasionnés par la désertion de l'équipage? 1 sept. — *Quid* des avaries survenues dans la cargaison, 13 sept. — Transport maritime : législation de la république de Venezuela, 27 déc. — Chasse aux macreuses : nécessité du rôle d'équipage, 6 mai. V. *Marché à livrr*, *Responsabilité de l'Etat.*

Norvége. Procès des associations populaires de 1848, 149 accusés, 18 juil.

Notaire. Est-il licite le fait du notaire d'ouvrir et de tenir un cabinet d'affaires dans un lieu autre que celui de sa résidence? 2 oct. — Est-il contraignable par corps à la restitution d'une somme qui lui a été remise par son client *pour payer une dette* (ce qu'il n'a pas fait)? Est-ce là un fait de charge? 7 mars. — Est-il passible d'une condamnation disciplinaire pour avoir procédé à une vente déjà annoncée dans l'étude d'un autre notaire? 13 déc. — Est-il responsable s'il n'a pas pris inscription sur l'immeuble du débiteur de son client? 24 mars. — *Quid* s'il a vendu aux enchères des biens inaliénables? 21 août. — Quelle est l'étendue des devoirs du notaire vis-à-vis des parties? Leur doit-il des conseils? 27 janv. — Quelle est l'étendue de la responsabilité du notaire vis-à-vis des parties? 17 juin. — Spécialement le notaire chargé de procéder à une vente sur licitation entre cohéritiers, est-il responsable de la non inscription du privilége de copartageant? 15 fév. — *Quid* à l'égard d'un dépôt d'argent? 27 avril. — *Quid* des fausses déclarations dans les ventes d'immeubles relativement aux charges hypothécaires? 16 mai. — Le Tribunal civil est-il compétent pour lui appliquer une des peines disciplinaires de l'ordonnance du 4 janvier 1843, lorsque ce Tribunal a été saisi pour lui appliquer une des peines portées par l'art. 53 de la loi du 25 ventôse an XI? 27 oct. — Est-il passible d'une peine disciplinaire le notaire qui, en sa qualité de secrétaire de la chambre, a négligé d'inscrire, séance tenante, sur le registre des délibérations, une décision prise par celle-ci? 27 oct, — Est-il valable l'acte de société formé pour l'exploitation d'une étude de notaire? 16 janv. — A-t-il droit à des honoraires proportionnels pour le dépôt d'un testament ordonné en son étude? 15 nov. — L'enquête dirigée contre un notaire, à l'occasion d'une action disciplinaire, est-elle assujétie aux formes prescrites pour les enquêtes ordinaires? 25 janv. — La suspension du notaire entraîne-t-elle la remise de se minutes entre les mains d'un autre? 31 oct. V. *Enregistrement*, n° du 16 nov. — La chambre des notaires a-t-elle le droit de trancher des différends entre confrères? 18 janv. — *Quid* pour les partages d'honoraires? 30 janv. — De la responsabilité des notaires, 30 oct. — Elections à Paris, 24 mai. — V. *Appel, Clerc de notaire.*

Novation. Une obligation commerciale convertie en acte authentique opère-t-elle novation? 10 juin. — V. *Usure.*

O

Obligation naturelle. La somme remise à une concubine peut-elle être considérée comme l'acquit d'une obligation naturelle? 12 janv., 25 juil. — Celui qui a acquitté volontairement une obligation peut-il la répéter ensuite comme ayant été payée sans cause? 27 juil.

Octroi. Lorsque le rayon de l'octroi a été agrandi, les marchandises existantes sur les terrains nouvellement réunis sont-elles soumises aux droits d'octroi? 4 janv. — Octroi de la ville de Cosne : question de savoir si la franchise de droits sur les charbons s'applique à ceux que l'Etat consomme dans les forges de la Chaussade, 23 janv., 19 juil.

Officier ministériel. Le titulaire qui a obtenu de son cédant des termes pour se libérer diminue-t-il les sûretés qu'il offrait lorsque, cédant lui-même son étude, il stipule des payements plus rapprochés que ceux qu'il doit faire au premier titulaire? Ce titulaire peut-il alors procéder par opposition? 14 oct. — Celui qui se livre à des opérations de banque et de courtage (dans l'espèce, un huissier), doit-il être considéré comme commerçant et déclaré en faillite, le cas échéant? 9 fév. — Le principe qui prohibe les traités secrets en matière de cession d'office s'applique-t-il aux offices d'agent de change et de courtier de commerce? 25 juil., 12 août. — Est-elle valable la saisie-arrêt formée avant la nomination du successeur, pour la conservation du privilége du vendeur non payé de l'office? 6 janv. — Le vendeur de l'office a-t-il, en cas de destitution de son successeur, privilége sur l'indemnité payée par le second successeur? 24 nov. — Est-elle nulle la cession d'un office faite à une époque où le candidat ne pouvait être nommé? 17 fév. — La clause pénale non reproduite dans le traité soumis à la Chancellerie est-elle nulle comme illicite? 16 fév. — Les Tribunaux peuvent-ils être appréciateurs et juges de la nomination d'un officier ministériel faite d'office par le gouvernement en remplacement du prédécesseur destitué? Spécialement peut-on demander devant les Tribunaux la réduction de l'indemnité imposée au successeur par l'autorité administrative au profit des créanciers? 6 fév. — Les Tribunaux civils, statuant sur l'action disciplinaire dirigée contre un notaire, peuvent-ils ordonner l'impression ou l'affiche du jugement de condamnation? 24 mai. — Le père qui, en mariant son fils, lui a donné son office de notaire, avec stipulation du droit de retour de ce même office, en cas de prédecès du donataire sans enfants, et qui, dans l'acte de transmission présenté au ministre de la justice, n'a fait aucune mention de cette stipulation, peut-il s'en prévaloir si le cas se réalise? ou cette stipulation doit-elle être réputée nulle comme constituant un traité secret? 28 nov. — Quel est le caractère du délit résultant du crachat jeté à la figure d'un officier ministériel? 6 janv. — La cession du prix d'un office faite en vertu d'un traité auquel la Chancellerie a refusé son homologation, et dont elle a réduit le prix, produit-elle ses effets jusqu'à concurrence du prix réduit, nonobstant les saisies-arrêts pratiquées sur le nouveau titulaire dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le contrat primitif et la modification que lui a fait subir le ministre? 12 déc. — V. *Arrêté municipal, Mineur.*

Offres réelles. Peuvent-elles être faites au parquet du procureur impérial? 7 avril. — Le procès-verbal doit-il être signifié en autant de copies qu'il y a de parties, à peine de nullité? 15 sept. — Est-il nul le jugement qui rejette des offres faites à la barre sans donner de motifs? 7 fév.

Opposition. Est-elle recevable l'opposition à partage après jugement ordonnant rectifications partielles du travail de liquidation? 28 avril. — En est-il susceptible le jugement qui statue sur une demande en homologation de concordat? 9 juin. — Est-elle valable l'opposition à un jugement du Tribunal faite à l'instant de l'exécution par déclaration sur le procès-verbal de l'huissier et réitérée, dans les trois jours, par exploit contenant assignation, si l'opposant n'a pas indiqué les moyens sur lesquels il fonde son opposition? 8 nov. — V. *Chambre du conseil.*

Opposition (*tierce*). Qui peut la former? 7 juin, 15 déc. — Le peut il le créancier d'un associé contre une sentence arbitrale rendue entre son débiteur et le coassocié de celui-ci? 22 juil. — Est-elle opposable à l'ordonnance passée en force de chose jugée qui ordonne le dépôt d'un testament en l'étude d'un notaire? 16 nov. — Doit-il être considéré comme tiers-opposant celui qui déclare se joindre aux conclusions du demandeur principal? 15 déc. — Un créancier opposant est-il fondé à former tierce-opposition à un jugement qui a validé une saisie-arrêt postérieure à la sienne et ordonné le payement, par le tiers-saisi, des causes de la seconde opposition, nonobstant l'existence de la première? 15 déc.

Ordre. Le tiers-détenteur qui a notifié son contrat aux créanciers inscrits, avec offre de payer son prix, peut-il, quand l'ordre ouvert pour la distribution de ce prix a été clos, opposer encore aux créanciers porteurs des bordereaux délivrés les payements par lui opérés pour faire cesser un danger certain d'éviction? 19 sept. — Quand la créance admise peut-elle être contestée? 4 juil. — Quand y a-t-il forclusion? 2 janv., 25 mai. — L'acquéreur qui a purgé et payé son prix aux créanciers du vendeur régulièrement colloqués, a-t-il, en cas d'éviction ultérieure, une action en répétition contre ces mêmes créanciers? 27 sept. — L'adjudicataire a-t-il le droit d'être colloqué sur le prix d'une vente d'immeubles pour les frais de notification prescrite par les art. 2183 et 2184 du Code Nap. lorsque le cahier des charges l'oblige à les faire? 30 mai. — Peuvent-ils être colloqués dans un ordre, comme frais de justice, les frais d'une instance en partage de la succession dont l'immeuble vendu fait partie? 13 avril. — V. *Appel.*

Orgue de Barbarie. En Angleterre, 6 oct.

Ossements humains. Trouvés dans un champ à Montmartre, 2 mai.

Outrage. V. *Juge de paix.*

P

Pain. Augmentation de prix, 15 mai.

Partage. Le partage peut-il résulter de conventions non écrites? Peut-il être prouvé par la preuve testimoniale? 22 sept. — La réserve faite par un copartageant qu'il ne serait porté aucun préjudice à la constitution dotale résultant de son contrat de mariage emporte-t-elle dérogation au principe de garantie entre copartageants? 10 juil.

Partage anticipé. Qu'est-ce qui le constitue? 11 déc.

Partage d'opinion. Y a-t-il nullité lorsque l'arrêt de partage mentionne que les magistrats appelés l'ont été parmi ceux qui n'ont pas connu l'affaire et dans l'ordre du tableau? 17 juil.

Partage testamentaire. Le père de famille peut-il exclure l'un de ses enfants de toute part dans sa fortune immobilière? 19 déc.

Partie civile. La partie plaignante qui a saisi le Tribunal correctionnel par une citation directe, a-t-elle le droit de former opposition au jugement rendu contradictoirement avec le ministère public et par défaut vis-à-vis d'elle? 30 mars. — Lorsque le plaignant, en matière criminelle, ne s'est pas porté partie civile en première instance, ses héritiers peuvent-ils le faire sur l'appel? 20 mai.

Passementerie. En quoi consiste ce commerce? 13 janv.

Pêche. L'usage par celui qui se livre à la pêche cotière, d'une petite *vanne pleine* ou *palot*, constitue-t-elle une infraction aux art. 6, § 2 du décret du 9 janv. 1852 sur la pêche cotière, et 271 du décret du 4 juillet 1853? 28 avril. — Pêche maritime cotière. Engins prohibés : les *guediaux*, 19 mai.

Pension de retraite. Les fonctionnaires qui, à raison d'infirmités contractées avant le 1 janvier 1854, époque de la mise à exécution de la loi du 9 juin 1853, eussent pu obtenir une pension de retraite, sans condition de durée de services, ont-ils perdu leur droit à cette pension en continuant à exercer leur emploi sous le régime de la loi nouvelle qui exige vingt années de service dans la partie sédentaire? 9 juin. — Quelle doit être la quotité de la pension à allouer aux enfants orphelins d'un magistrat mort ayant droit à pension postérieurement à la loi du 9 juin 1853? 26 juin. — Aux termes de cette dernière loi, peut-on cumuler une pension de retraite et un traitement? 11 [illegible]

Pension alimentaire. Les gendres et belles-filles la doivent-elles en cas d'insuffisance des biens de l'époux décédé ou conjointement avec les autres enfants? 17 août. — Peut-elle être l'objet d'une compensation? 5 sept.

Péremption. Est-elle interrompue par la mise au rôle de l'affaire? 5 sept. — Quand y a-t-il péremption? 7 sept. — Celle de l'instance en paiement d'une lettre de change atteint-elle le protêt lui-même de telle sorte que le point de départ des intérêts soit modifié? 3 janv. — L'interruption de la péremption est-elle indivisible en ce sens qu'elle profite à tous les consorts dans une instance? 12 juil.

Perroquets. Faux en Suède, 27 juin.

Pharmacie. La prohibition de vente de préparations médicamenteuses s'applique-t-elle à l'officier de santé qui les débite à son domicile? 21 janv.

Pilotes lamaneurs. Ont-ils exclusivement droit à l'indemnité obtenue pour le sauvetage d'un navire? 7 nov.

Poids et mesures. Y a-t-il autant de contraventions qu'il y a de faux poids saisis? 2 mars. — Y a-t-il contravention quand les poids ou mesures fausses saisies chez un individu ne peuvent servir au commerce qu'il exploite? 17 avril. — *Quid* quand l'industrie du pesage s'exerce dans une propriété privée à proximité du marché? 18 juil. — Condamnations pour faux poids, 10 juin, 17 août, 6 déc.

Porcs. Sont-ils des animaux malfaisants? 22 sept. — V. *Vice redhibitoire.*

Portugal. Nouveau Code civil, 7 août.

Poste. La poste en Angleterre. Transport d'une boîte de poudre fulminante, 5 juin. — V. *Détournement, Transport de lettres.*

Poste (maîtres de). Commet-il la contravention prévue par l'art. 1, § 2 de la loi du 15 ventôse an XII, l'entrepreneur de messageries qui ne transportant pas lui-même ses voyageurs jusqu'à leur point d'arrivée, s'engage à leur procurer, à ses frais, des moyens de transport, et leur assure ainsi la totalité de leur route, *excédant 40 kilomètres?* 10 mars.

Pourvoi en cassation. Peut-on se pourvoir en cassation contre l'arrêt d'une chambre d'accusation rendue en matière de réhabilitation? 22 avril. — L'arrêt de cassation peut-il être considéré comme un titre permettant d'agir par la voie parée? 12 juil. — La transaction intervenue sur les difficultés résolues par un arrêt déféré à la Cour, laisse-t-elle subsister le pourvoi? 27 avril. — Est-ce par la voie du pourvoi ou par celle de la requête civile que doit être attaqué un arrêt pour défaut de motifs? 31 janv. — *Pourvois pour défaut de motifs :* 4, 11 janv. (7 fev., *cassation*), (21 fév., *cassation*), 6, 11, 19 avril, (9 mai *cassation*), (22 mai, *cassation*), (24 mai, *cassation*), 25 mai, 14, 15, 20, 28 juin, (5 juil., *cassation*), 10 août, 29 sept., 20 nov, 1, 13, 19, 27 déc. — Même question en matière criminelle, 11 août. — *Rejets de pourvois en matière criminelle :* 5, 12, 19 janv., 2, 8, 17, 18, 23 fév., 2, 9, 17, 23, 24, 30 mars, 6, 13, 14, 20, 27 avril, 4, 12, 19 mai, 1, 8, 22, 27, 29 juin, 6, 13, 20, 29 juil, 3, 10, 17, 25, 31 août, 7, 14, 16, 21, 28 sept., 5, 12 oct., 9, 10, 11, 16, 17, 23, 30 nov., 7, 14, 15, 22, 28 déc. — Rejet du pourvoi des condamnés dans l'affaire des troubles d'Angers, 16 nov. — V. *Cassation, Chambre d'accusation, Intérêts.*

Préfet. Peut-il autoriser l'établissement d'une usine au mépris de droits acquis à des tiers riverains? 23 août.

Préfet (sous-). Nominations, 29 juil.

Presbytère. L'Etat mis en possession des biens du clergé par les lois de 1789 et 1790, à la charge de fournir un logement aux curés, a-t-il pu, à partir de la date de ces lois, réclamer d'une commune, locataire par bail emphytéotique d'un presbytère et dépendances qui sont ainsi rentrés dans le domaine de l'Etat, la redevance de cette location, qui s'est trouvée résiliée par l'effet de la main-mise nationale? 27 avril.

Prescription. Est-elle suspendue par l'effet d'une sentence arbitrale rendue en 1794? 25 mars. — Celle de trente ans est-elle interrompue par la sommation faite avant d'être autorisé à former saisie-arrêt? 4 mai. — La prescription (*d'un droit d'arrosage dans l'espèce*) opère-t-elle de plein droit? L'usage de ce droit, depuis la prescription acquise, conserve-t-il le droit litigieux nonobstant la prescription? 6 déc. — Une exception de prescription peut-elle être écartée par l'unique motif que les parties ont contesté au fond, et que celle qui l'oppose n'allègue même pas avoir payé la somme pour le paiement de laquelle elle est poursuivie (frais d'huissier)? 7 fév. — L'action civile résultant d'un fait ayant le caractère de délit se prescrit-elle par le même laps de temps que l'action publique? 18 avril. — *Quid* spécialement de l'action en nullité d'adjudication pour cause de dol? 18 avril. — La prescription de l'art. 433 du Code de commerce (salaires et gages des gens de mer) est-elle fondée sur une présomption de paiement? Peut elle être détruite par la preuve contraire? 23 mai. — La prescription annale ou *brevis temporis* de l'art. 2272 du Code Nap. peut-elle être détruite par d'autres preuves que par la délation du serment? 31 juil. — En matière de prescription annale (honoraires de médecin), le juge peut-il se dispenser de déférer le serment lorsqu'il résulte de la comparution des parties que le principe de la dette est reconnu, et que la contestation ne porte que sur la quotité? 31 janv. — Lorsqu'une action purement civile est dirigée contre une personne, celui contre lequel l'action est dirigée peut-il, la prescription civile de droit commun n'étant pas acquise, invoquer par voie d'exception la prescription de trois ans, sous prétexte que le fait à raison duquel l'action purement civile est intentée contre lui constitue un délit donnant lieu à une action civile, laquelle se prescrit par trois ans? En d'autres termes, est-il permis au défendeur, en argumentant de son propre délit, de changer le caractère, et par suite les conditions de prescription de l'action dirigée contre lui? 29 août. — Par combien de temps se prescrit la faculté d'accepter une succession? 15, 22 juin. — En matière d'assurance mutuelle, la prescription quinquennale de l'art. 2277 du Code Nap. est-elle applicable à la créance résultant de la part contributive de chaque assuré pour la réparation des sinistres? 2 mars. — Est-il applicable aux arrérages du douaire, tant que la créance n'a pas été liquidée? 28 mars. — Le journal poursuivi pour avoir publié un article extrait d'une publication n'ayant pas donné lieu à des poursuites judiciaires, peut-il se prévaloir de ce défaut de poursuite pour établir en sa faveur le bénéfice de la prescription? 15 déc. — Par combien de temps se prescrit l'action en responsabilité des communes? 6, 7 mars. — *Quid* des servitudes? 18 oct. — Les fonds de la caisse d'amortissement sont-ils prescriptibles? 26 mai. — Un arrêt peut-il repousser la prescription par cela seul qu'elle n'est invoquée qu'après la défense au fond? 28 juin. — V. *Cour d'assises, Intérêts.*

Presse. Est-ce la loi du 18 juillet 1828 ou celle du 21 octobre 1814 qui règle le dépôt des journaux non soumis au cautionnement? 22 juil. — La publication ou reproduction de fausses nouvelles par la voie de la parole est-elle punissable des peines édictées par l'art. 15 du décret du 17 février 1852? *Quid* si le fait a eu lieu dans une maison privée? 14, 20 mars, 3 mai. — Les peines pour infractions aux art. 1, 2, 3 et 4 du décret organique du 17 février 1852 peuvent-elles être cumulées? 27 juil — Est-il affranchi de la nécessité du cautionnement le journal traitant ordinairement d'art et de théâtre, et de matières politiques à propos de discussions théâtrales? 1 fév. — Que faut-il entendre par matières politiques? 1 fév. — Les Tribunaux doivent-ils prononcer la suppression du journal qu'ils condamnent comme convaincu d'avoir traité de matières politiques sans cautionnement? 3 mars, 27 juil. — Peut-il être poursuivi *en France* l'auteur d'un écrit publié en France après l'avoir été pour la première fois *à l'étranger?* 23 mars. — V. *Bulletins électoraux, Colportage, Duel, Etranger, Prescription, Tribunal de commerce.*

Prêt sur gages. Une maison de ce genre à Alger, 10 janv. — V. *Action civile.*

Preuve. V. *Date certaine.*

Prises maritimes. Les appels des décisions du Conseil des prises, créé par le décret du 18 juillet 1854, sont-elles recevables devant le Conseil d'Etat au contentieux? 14 janv. — Dans la guerre actuelle les navires ioniens doivent-ils être considérés et traités comme navires neutres ou comme appartenant à une des puissances belligérantes (affaire de la *Leucade* devant la Cour de l'amirauté)? 9 mars, 28 avril. — Décisions du Conseil impérial des prises à Paris : *l'Orione* contre *l'Averne*, 3 janv. — *La Thessalia*, 20 janv. — *Le Courizen*, 24 fév. — *L'Ost See*, 21 avril. — *L'Alexandre*, 1 et 6 avril. — *La Tri-Swiatitela*, 15 mai. — *La Fulvie*, 10 juin. — *La Wrow-Houwina*, 21 juin. *Erratum* y relatif, 22 juin. — *Le Sitka*, 22 juil. — *La Valentina*, 22 août. — Cour d'amirauté : Jurisprudence anglaise sur le mode de violation de blocus, 30 mars. — Affaire de *la Thémis*, 30 mars. — Affaire du navire *la Jeune-Nelly*, capturé devant Vera-Cruz pour violation de blocus en 1847. Action en dommages-intérêts pour défaut d'avertissement préalable? 2 juin.

Prisonniers russes en France. Rébellion, 25 juil.

Privilége. Un entrepreneur peut-il, au préjudice des ouvriers et des sous-traitants, transporter les sommes qui lui sont dues par le propriétaire? 3 juil. — Celui du propriétaire peut-il, lorsque ces biens sont dotaux et que la femme est séparée de biens? 7 nov. — V. *Théâtre, Vente immobilière.*

Privilége diplomatique. Affaire contre un attaché de l'ambassade anglaise. Droit de rétention du bailleur sur les effets personnels des agents diplomatiques, 20 juin. — Question analogue, 1 sept.

Privilége du Trésor public. Celui des articles 2098 et 2121 du Code Nap. sur les biens des comptables, receveurs ou payeurs, s'étend-il aux comptables de matières? 4 janv. — *Quid* spécialement pour l'agent comptable des bâtiments civils à Oran? 7 mars.

Procès-verbal. La nullité d'un procès-verbal de perquisition domiciliaire faite sans l'observation des formes légales fait-elle obstacle à ce que la déposition des agents ayant illégalement procédé soit reçue, et puisse servir de base à une condamnation? — 23 août.

Prodigue. Peut-il souscrire des billets à ordre jusqu'à concurrence du montant des fournitures nécessaires aux besoins de son ménage? 5 avril. — Peut-il, sans l'assistance de son conseil judiciaire, faire dans son contrat de mariage une institution contractuelle en faveur de sa future épouse? 4, 8 nov. — V. *Contrat de mariage.*

Propriété artistique et littéraire. Le propriétaire d'ouvrages artistiques a-t-il un droit de reproduction exclusif s'il n'a pas déposé ses modèles? 22 juil. — Même question pour les objets de sculpture industrielle (vases de porcelaine à fleurs), 21 août. — La reproduction par le moulage d'un objet d'art ancien, appartenant à un tiers, constitue-t-elle un abus de confiance? 29 mai. — Le gérant d'un journal qui a acheté et payé un roman pour l'insérer dans son journal est-il juge de l'opportunité et du mode de sa publication? 25 oct. — Affaire Strauss : les quadrilles, walses, etc., exécutés dans un bal public, peuvent-ils être assimilés à des œuvres dramatiques dans le sens de l'art. 428 du Code pénal? 19 mai, 24 juin, 17 juil. — Affaire de plusieurs sociétaires de la société des compositeurs contre le sieur Henrichs à ce sujet, 2 août. — Le décès de l'un des deux auteurs d'un opéra anéantit-il les droits de l'autre en faisant tomber l'œuvre commune dans le domaine public? 17 juil. — La prescription de trois ans est-elle opposable à l'auteur qui n'a pas réclamé dans ce délai contre l'usurpation de son œuvre? 25 fév. — La prescription de l'action en contrefaçon en matière d'œuvre dramatique entraîne-t-elle celle du droit exclusif de représentation? 18 mars. — La contrefaçon littéraire est-elle un délit successif? A partir de quel moment court le délai de la prescription? 25 fév. — Le libraire sarde qui a vendu en Sardaigne la contrefaçon d'un livre français faite hors de la Sardaigne est-il punissable et responsable envers l'auteur? 21 avril. — Le groupe de Paul et Virginie de Comberworth, 31 mars. — Reproduction par la photographie des tableaux de l'Exposition universelle des beaux-arts, 25 oct., 7 déc. — *Ernani*, libretto italien, imité de l'*Hernani* de M. Victor Hugo : droit de représentation au Théâtre-Italien, 14 nov. — *Les Oiseaux de proie*, 24 nov. — Publication des œuvres de M. Scribe, 28 nov.

Propriété industrielle. Projet de loi sur les inventions admises à l'Exposition, 11 avril. — Texte de la loi, 3 mai. — Emploi abusif du nom d'un fabricant, 25 déc. — Le Palais de l'Industrie. Défense d'en reproduire la vue, 3 fev., 12, 19, 21 avril, 6 juin. — La coupe en lapis Lazzuli de Mme la duchesse d'Orléans à l'Exposition universelle, 2 sept. — V. *Communauté conjugale, Concurrence commerciale.*

Prusse. Travaux donnés aux condamnés libérés, 16 mai. — Législation sur le concubinage, 1 juin. — Jugement des individus accusés de révélations de dépêches télégraphiques, 24 nov.

Q

Questions d'Etat. V. *Colon de Saint-Domingue, Enfant légitime, Enfant naturel, Filiation.*

Quotité disponible. La mère, instituée par son fils légataire à titre particulier, doit-elle imputer le legs sur sa réserve, ou peut-elle cumuler? 2 mai. — L'enfant donataire en avancement d'hoirie peut-il, en renonçant à la succession, retenir sur son don, outre la portion disponible, une part d'enfant comme réserve précédemment donnée? En d'autres termes, cumuler la réserve et la quotité disponible? 15 août. — Question de la quotité disponible entre époux? 29 août. — Lorsqu'un époux a disposé, en faveur de son conjoint, de la moitié en usufruit de ce qui composera sa succession; peut-il encore donner à ses enfants ou à des étrangers la nue propriété du quart? 4 sept. — Les dons entre époux de moitié en usufruit faits au cours du mariage, sont-ils virtuellement révoqués par les donations entre-vifs faites aux enfants par les deux époux solidairement? 4 septembre.

R

Rapatriement. Les dispositions des ordonnances de 1833 et 1836, concernant le rapatriement des marins, s'appliquent elles aux marins malades? 10 juil. V. *Consul.*

Rapport. Doit-il le rapport à la succession du beau-père le gendre qui a fait avec celui-ci une association? *Quid* si l'acte n'est pas authentique? Dans ce cas, le gendre ne doit-il pas être réputé personne interposée? 11 janv. — La dispense de rapport résulte-t-elle implicitement du déguisement de la donation? 6 fév.

Ratification. Un arrêt peut-il admettre qu'il y a eu ratification valable en se bornant à dire que les parties avaient *pu et dû connaître les vices* de l'acte ratifié? 1 déc.

Rébellion. V. *Acte de l'autorité publique.*

Recel d'un cadavre. Quand l'art. 359 du Code pénal lui est-il applicable? 27 mai.

Récidive. Résulte-t-elle d'un délit de chasse reproché à un individu déjà condamné pour un délit de droit commun? 22 avr. — Peut-elle se baser sur une condamnation émanée d'une juridiction qui a disparu depuis de notre organisation judiciaire? (Dans l'espèce une Cour prévôtale), 10 août. — V. *Garde nationale.*

Recrutement de l'armée. Texte de la nouvelle loi. 1 mai. — Arrêté ministériel portant fixation du prix de l'exonération, 23 déc. — L'augmentation du contingent de l'armée constitue-t-elle un cas de force majeure qui rompt les engagements antérieurs des assurés? 20 juin. — La question d'impropriété au service militaire à la suite de mutilation volontaire est-elle préjudicielle à la répression du délit? 29 juin, 18 juil — V. *Assurance militaire, Conseil de révision.*

Récusation. La partie qui n'a pas proposé la récusation en première instance peut-elle l'opposer, *à priori*, en appel? 28 avril.

Référé. En cette matière, les règles du dernier ressort sont-elles applicables en ce qui regarde l'appel? 7 janv. — Le juge des référés est-il compétent pour apprécier provisoirement la péremption d'un jugement par défaut contre un mort et la régularité des poursuites faites contre l'héritier? 25 janv. — V. *Appel.*

Réforme hypothécaire. Lettre de M. Labadens à ce sujet, 2 février.

Règlement de juges. Quand y a-t-il lieu à règlement? 10 juil., 22 nov. — La chambre des requêtes peut-elle rejeter *de plano* une demande en règlement de juges, sans en ordonner la communication au défendeur éventuel? 11 janv. V. *Compétence.*

Règlement de qualités. V. *Jugement.*

Remplacement militaire. Le Tribunal auquel est déféré le délit de fraude en matière de remplacement, est-il compétent pour prononcer, s'il y a lieu, la nullité du contrat? 18 fév. — Comment se détermine le dernier ressort en matière de remplacement militaire lorsqu'à la demande en paiement de l'assurance, inférieure à 1,500 fr., l'assuré oppose reconventionnellement la nullité du traité? 4 déc. — V. *Assurance militaire, Assurance mutuelle, Recrutement.*

Rente sur l'Etat. Quel est, vis-à-vis de l'héritier bénéficiaire, l'effet de l'insaisissabilité des rentes sur l'Etat? L'héritier bénéficiaire peut-il se les approprier au détriment des créanciers? Ou bien est-il tenu de les vendre et d'en compter la valeur à la succession sous peine de déchéance du bénéfice d'inventaire? 23 nov. — V. *Don manuel, Emigré.*

Rente viagère. V. *Compensation.*

Renvoi de cassation. V. *Cassation.*

Renvoi pour cause de suspicion légitime. Quand y a-t-il lieu à la demander? 5 oct.

Reprises de la femme. V. *Communauté conjugale.*

Requête civile. A partir de quel moment court le délai pour la former en cas de dol personnel? 28 fév. — [illegible] signifiée à la personne ou au domicile réel de celui au profit de qui a été rendu le jugement? 10 août.

Responsabilité de l'Etat. Le receveur général et l'Etat, à défaut, sont-ils responsables envers la commune des détournements commis par un receveur municipal? 3 fév. — *Quid* de la perte des valeurs confiées par des négociants aux navires à vapeur de l'Etat? 18 oct. — V. *Accident.*

Retrait litigieux. Le retrayant qui, par l'effet de l'action en retrait de droits successifs et litigieux, est mis au lieu et place du cessionnaire, jouit-il du bénéfice des termes et délais que celui-ci avait obtenus du cédant? 5 déc. — Est-elle un motif de le repousser la réserve faite dans la cession au profit du cédant d'une portion du bénéfice, au cas de gain du procès? 17 juillet.

Retrait successoral. L'héritier peut-il l'exercer, et contre qui, lorsque le premier cessionnaire a lui-même cédé ses droits à un autre? 2 oct. V. *Retrait litigieux.*

Retraite. V. *Pension de Retraite.*

Revendication. Est-elle valable celle des marchandises revendues en cours de route avec connaissement et facture non signés de l'expéditeur? 10 juil.

Rixe. A Ivry, 23 fév., 24 fév. — Au Havre, entre des matelots américains, 20 juin.

Rétroactivité. Le principe de la non-rétroctivité s'applique-t-il aux lois de procédure et de compétence criminelle? 7 fév. — V. *Mort civile.*

Révision de procès criminel. — V. aux noms *Lesnier* et *Pagès*

S

Saisie-arrêt. Frappe-t-elle sur les sommes dont le tiers-sais est ultérieurement reconnu débiteur? 15 mars. — Le juge de référé est-il compétent pour ordonner, nonobstant une saisie-arrêt formée en vertu de titre présentant une question de propriété et soumise, quant à sa validité, au Tribunal, le paiement au saisi de la somme arrêtée? 1 déc. — Les créanciers d'une succession acceptée sous bénéfice d'inventaire peuvent-ils saisir arrêter les sommes dépendant de cette succession? 11 déc. — Quels sont ses effets quant aux fruits civils à écheoir? 3 janv. — *Quid* s'il s'agit de loyers d'un immeuble dotal? 3 janv. — De deux créanciers du même débiteur, celui dont la créance est antérieure à la saisie-arrêt pratiquée par l'autre peut-il être préféré au saisissant? 23 mai. — La saisie-arrêt frappe-t-elle sur les sommes dont le tiers-saisi est reconnu ultérieurement débiteur et dont les causes sont antérieures à la saisie-arrêt? 15 déc. — Sont elles valables les saisie-arrêts formées par le mari sur les revenus de la femme pour la forcer à réintégrer le domicile conjugal? 9 fév. — *Quid* en cas de séparation de biens? 9 fév. — Le jugement de validité d'une saisie-arrêt pratiquée postérieurement à une précédente saisie-arrêt a-t-il pour effet d'investir le saisissant de la somme due par le tiers-saisi au préjudice du premier saisissant? 6 avril. — Question analogue, 15 déc. — L'existence d'oppositions antérieures soit à la saisie-arrêt, soit à la signification au tiers-saisi du jugement de validité d'opposition est-il un acte d'exécution nul comme ayant été fait dans la huitaine de l'obtention de ce jugement rendu par défaut? 15 mars. — Le procès-verbal de carence équivaut-il à exécution? 15 mars. — V. *Compte-courant, Matelot, Opposition (tierce), Théâtre, Tribunal de commerce.*

Saisie conservatoire. Est-elle valable la saisie-conservatoire d'une construction élevée par un preneur à long bail sur un terrain à lui loué? 6 fév.

Saisie exécution. Lorsque l'huissier veut la pratiquer au domicile d'un tiers, ce dernier peut-il se refuser laisser à pénétrer l'huissier pour saisir les meubles du débiteur qui demeure dans les lieux? 14 mars. — Le Tribunal du lieu de l'exécution est-il compétent pour connaître de toutes les actions qui tendent de la part de la partie saisie à faire cesser les poursuites? 31 mars.

Saisie immobilière. — Est-elle valable la saisie d'une portion indivise d'immeuble? 19 juil. — La disposition de l'art. 728 du Code de procédure civile s'applique-t-elle à la partie saisie qui, en sa qualité de tiers-détenteur, proposerait contre la saisie un moyen de nullité tiré de ce qu'elle posséderait les immeubles comme propriétaire et non comme tiers-détenteur, et de ce qu'elle ne serait débitrice du saisissant ni directement

ni indirectement? 31 août. — Est-il nul l'arrêt qui décide que la copie de la matrice du rôle de la contribution foncière contenue dans un procès-verbal de saisie immobilière a pu n'être pas littérale? 31 janv.

Sangsues. La vente des sangsues est-elle un acte de commerce? 2 août.

Santo-Domingo. Exécutions politiques, 13 juin.

Saxe-Weimar-Eisenach. Nouveau Code pénal, 7 août.

Sénat. Convocation, 22 juin.

Séparation de biens. Sa nullité peut-elle être prononcée pour défaut d'exécution? Dans quel cas? 26 mai. — Lorsque, par suite d'une liquidation, la femme séparée de biens a reçu un capital accru des intérêts échus depuis plusieurs années, le mari a-t-il droit aux intérêts? 27 avril. — Les intérêts de la femme courent-ils du jour de la demande en séparation ou du jugement? *Quid* en cas de faillite? 3 mai. — Les effets de la séparation de biens, résultant de la séparation de corps, remontent-ils au jour de cette demande? 22 mars, 19 juin. — V. *Saisie-arrêt, Société.*

Séparation de corps. Le droit de faire la preuve contraire est-il limité à celui de faire entendre des témoins contre les fait articulés par le demandeur? 6 juil. — Le juge chargé de la contre-enquête peut-il, sans porter atteinte aux droits de la partie de faire la preuve contraire, refuser d'adresser aux témoins des questions qui ne lui paraissent reposer que sur des allégations? 28 juin. — Le président qui n'a pu concilier les époux peut-il prononcer un sursis à la demande en séparation ou doit-il renvoyer les parties à se pourvoir devant le Tribunal? Son ordonnance à cet égard est-elle susceptible d'appel? *Quid* de l'ordonnance qui désigne la résidence provisoire de la femme? 21 avril. — V. *Etranger.*

Séparation des patrimoines. Résulte-t-elle d'une inscription d'hypothèque judiciaire prise dans les six mois de l'ouverture de la succession du débiteur, en vertu d'un jugement annulé depuis pour incompétence? 10 oct.

Séquestre. Lorsque le juge prononce le séquestre des biens d'un débiteur en déconfiture, peut-il ordonner la suspension des poursultes des créanciers? 18 janv.

Servitude. Le fait du passage immémorial des habitants d'une commune sur une chaussée établie dans un intérêt privé a-t-il pu transformer cette chaussée en voie publique? 6 juin. — Une servitude de passage d'allée autorise-t-elle le propriétaire de la maison du fond à placer sur la façade de la maison située sur la voie publique une enseigne permanente annonçant le mode d'exploitation de la maison du fond (dans l'espèce, un hôtel garni)? Le droit de passage doit-il s'entendre de jour comme de nuit? 7 mars. — L'existence reconnue par les juges du fait d'une servitude de jour, de vue et de prise d'air résultant de la destination du père de famille fait-elle obstacle au droit du propriétaire du fonds servant de construire à la distance légale? 11 avril.

Session extraordinaire de 1855. Discours de l'Empereur, 3 juil.

Simple police. Résumé de la jurisprudence de la Cour de cassation en cette matière, 12 juil., 12 août.

Société anonyme. Est-elle nulle pour défaut de publication? Cette nullité est-elle couverte par l'exécution volontaire? 27 janv. — Les actionnaires peuvent ils, après la liquidation de la société, être personnellement poursuivis par les créanciers sociaux jusqu'à concurrence des sommes qu'ils s'étaient engagés à verser dans la caisse sociale et qu'ils n'y ont pas versées ou qu'ils ont retirées lors de la liquidation? 29 mars. — Lorsque la nullité a été prononcée pour cette cause, l'assemblée des actionnaires a t-elle qualité pour dissoudre la société et nommer des liquidateurs? 11 avril. — V. *Assurance mutuelle, Chose jugée.*

Société civile. V. *Assurance mutuelle.*

Société commerciale. Est-elle dissoute de plein droit par la faillite? 23 oct. — Est-elle nulle faute de publication? 15 fév. Cette nullité peut-elle se couvrir? 5 avril. — *Quid* vis-à-vis des sociétaires entre eux? 5 août. — *Quid* si la publication a eu lieu après le délai de quinzaine édicté par l'art. 42 du Code de commerce? 15 fév. — Quels sont ses effets vis-à-vis des tiers, particulièrement en ce qui concerne la liquidation? 15 fév. — Les époux séparés de biens peuvent-ils former entre eux une société? 19 juil. — A partir de quel moment l'associé qui a recouvré les fonds de la société, après sa dissolution, doit-il les intérêts des sommes par lui touchées? 4 juil. — Le gérant peut-il reculer les époques de payement des intérêts stipulés en cas de gêne de la société? 14 août. — Les actes de gestion sont-ils de l'interprétation exclusive des juges du fond? 18 janv. — La simple stipulation que les parties déclarent s'associer constitue-t-elle une société en participation? 23 août. — V. *Rapport.*

Société secrète. La Marianne, 3, 5 avril, 1, 5, 7, 31 août, 26 sept. — Affaire de la Marianne d'Angers, suite au correctionnel de l'affaire en Cour d'assises, 26 oct., 1 nov. — La même société en appel, 23 nov. — En cassation, 30 déc. — Les Voraces, 18 juil. — La Fraternité et la Nouvelle Fraternité, 5, 7 août. — V. *Attentat contre le Gouvernement.*

Société tontinière. La Prévoyance: malversation du directeur, 20 nov.

Solidarité. L'un des débiteurs solidaires peut-il, par son fait, changer la nature de la dette et par là la position de ses codébiteurs, en substituant la prescription trentenaire à la prescription quinquennale? 13 nov. — Cette substitution peut-elle résulter de l'admission d'une créance dans une faillite? 13 nov.

Somnambulisme. Prévention d'escroquerie, 17 juil.

Sourd-muet. Peut-il stipuler lui-même, sans l'assistance d'un curateur, les conditions de son contrat de mariage? 4 août.

Sous-comptoir des chemins de fer. V. *Actions industrielles.*

Souscription. En faveur de l'armée d'Orient, 30 mars.

Soustraction frauduleuse. S'en rend-il coupable celui qui, introduit dans une maison, s'approprie des billets de Banque qu'il trouve à terre? 8 sept.

Squelette. D'homme trouvé dans un jardin, chemin des Bœufs, n° 12, 11 janv.

Subrogation. Celle conventionnelle, pour être valable, doit-elle être faite en même temps que le jugement? 17 mai, 14 août. — Résulte-elle de la renonciation par le vendeur, au profit d'un tiers, du privilége attache à la créance? 4 janv. — La femme mariée est-elle subrogée aux droits du créancier payé dans un ordre par l'effet de la cession qui lui avait été faite de l'hypothèque légale de la femme? 1 sept. — La subrogation dans l'hypothèque légale de la femme peut-elle avoir effets lorsqu'il résulte de la liquidation que la femme, au lieu d'être créancière, est débitrice de la communauté? 1 mars. — Le créancier inscrit sur un immeuble qui rembourse un créancier à hypothèque générale, profite-il de tous les avantages attachés à la créance remboursée? *Spécialement* le créancier préférable à celui qui s'est fait subroger, mais postérieur à celui dans les droits duquel la subrogation a eu lieu, peut-il, en venant ultérieurement réclamer pour lui-même le bénéfice de la subrogation, faire revivre sur le premier immeuble le droit hypothécaire éteint par la main-levée donnée par le créancier subrogé? 30 janv. — Lorsque l'acquéreur, qui est aussi créancier inscrit sur l'immeuble, est, par son contrat ou par son fait, obligé personnellement au payement des dettes hypothécaires, le payement qu'il fait (avec subrogation à son profit), à un créancier qui lui est préférable, éteint-il la créance acquittée de manière qu'il puisse se prévaloir de la subrogation? 21 mars. — V. *Hypothèque.*

Substitution prohibée. Résulte-t-elle de la clause par laquelle le testateur a légué un des immeubles, sous la condition que, si le légataire n'a pas d'enfants, il sera chargé de conserver et de rendre l'immeuble donné à une tierce personne désignée? 1 mai. — Autre exemple, 1 mai. — *Quid* du legs qui laisse au légataire le soin de distribuer, plus tard, entre ses nièces les biens qui lui sont légués, sans aucune charge de conserver et de rendre? 27 juil.

Successsion. Est-elle valable la renonciation à succession reçue par le greffier hors du greffe dans un domicile privé? 15 nov. — La disposition de l'art. 792 du Code Nap. qui prive l'héritier qui a recélé des effets de la succession de toute part dans lesdits effets, s'applique-t-elle à l'héritier qui a omis de rapporter à la masse de la succession les objets que le défunt leur avait donnés par acte entre vifs en avancement d'hoirie? 14, 22 nov. — Le principe en vertu duquel la part de l'héritier renonçant accroît à ses héritiers, s'applique-t-il aux renonciations *tacites?* 15 déc. — Succession de la duchesse de Plaisance. Héritiers américains revendiquant la part de la ligne maternelle, 19 juil. — Réclamation d'une succession anglaise (affaire Conolly), 19 juin. — V. *Rapport.*

Succession bénéficiaire. V. *Compensation.*

Suède. Affaire de vol de billets de Banque avec tortures, 6 janv. — Poursuites pour affaires de religion, 14 déc.

Suicide. D'un individu arrêté qui se jette à l'eau, 3 janv., 20 mars. — Dans un violon, 19, 27 mai. — Dans une voiture, 1, 5 juil. — Un ouvrier à la suite d'une rixe, 1 déc. — Un jeune homme de 14 ans, 13 nov. — A Paris. Dans la Seine, 30 janv., 9 juin, 7 juil., 6 sept., 23, 25 novembre. — Par l'asphyxie, femmes, 6 février, 22 août. — Une femme qui tombe sur un glaçon, 25 déc. — Dans un restaurant, 31 janv. — Dans une baignoire, 19 déc. — Sous une voiture, 19 déc. — Sous une locomotive, 28 fév. — Un cordonnier arrêté, 27 sept. — A Pantin, 7 juil. — A Charenton-St-Maurice, 12 juil. — Au bois de Boulogne, 25 mai, 9, 28 juin, 8 juil. — Dans un champ sur la route de Saint-Ouen, 24 avril. — Dans l'Aisne, un perruquier amoureux, 7 mars. — Un jeune homme dans le convoi du chemin de fer de Paris à Caen, 24 nov. — Justice anglaise sur le suicide, 30 août.

Suisse. Nouveau Code pénal dans le canton d'Argovie. Disposition pour la bastonnade spéciale aux étrangers, 30 mai.

Surenchère. Celle sur aliénation volontaire peut-elle être rétractée par le désistement du créancier surenchérisseur, du consentement des autres créanciers hypothécaires, sans l'agrément de l'acquéreur surenchéri? 27 avril. — Celle sur vente par autorité de justice doit-elle porter et sur le prix principal et sur les autres charges faisant partie du prix? 29 nov. — Peut-elle exercer la surenchère du dixième la femme séparée de biens contre laquelle son mari a formé une demande en licitation d'un immeuble acquis en commun, et créancière inscrite sur l'immeuble licité? 24 oct. — Le colicitant peut-il surenchérir du sixième le prix de l'immeuble licité? 29 nov.

Surveillance de la haute police. V. *Commutation.*

Suspicion légitime. L'impossibilité pour un Tribunal de se constituer doit-elle être assimilée au cas de suspicion légitime et par suite motiver le renvoi devant un autre? 28 avril.

T

Table de la Gazette des Tribunaux, [illegible] fév.

Tableau. — V. *Vente.*

Taxe. Projet de loi sur la taxe des voitures et des chevaux, 3 avril. — Rapport de la commission, 15 avril. — Autre sur les chiens, 5 avril. — V. *Appel, Bouchers, Matière sommaire.*

Taxe de la viande. Ordonnance du préfet de police, 3 oct. — Circulaire, 14 oct. — Autre circulaire, 16 nov.

Télégraphie. V. *Prusse.*

Terme de grâce. Quand y a-t-il déchéance pour le débiteur? 4 janv.

Terres vaines et vagues. L'Etat peut-il revendiquer contre un particulier celles qui ont appartenu à une communauté religieuse, sans prouver que cette communauté les possédait à titre privé? 5 juin. — V. *Commune.*

Testament. Est-il nul le testament olographe lorsque le testateur, pour l'écrire, a eu recours à l'assistance d'une main étrangère? 25 janv. — *Quid* pour erreur de date? 9 mai. — *Quid* lorsque le quantième du mois n'est pas indiqué? 30 juin. — *Quid* lorsqu'un mot a été ajouté au millésime écrit en lettres? 5 oct. — La clause révocatoire d'un précédent testament, insérée dans un testament nul pour vice de forme, annulle-t-elle le précédent testament? 11 avril. — Est-ce au légataire universel qu'incombe la preuve de la sincérité du testament olographe dont l'écriture est déniée par les héritiers du sang non réservataires? 13 juin, 16 nov. — Le testament authentique est-il valable si rien ne constate que lecture a été faite de la partie de ce testament relative à la déclaration de ne pouvoir signer? 9, 16 mai, 5, 13 juin. — *Quid* avec des surcharges, 29 août. — Le testament mystique est-il réputé scellé dans le sens de l'art. 976 du Code Nap. s'il est cacheté de cire sans aucune empreinte? 2 août. — Peut-il donner prise à la cassation l'arrêt qui a annulé un testament pour cause de suggestion et de captation? 20 déc. — Testament de l'empereur. Les créanciers des ayants-droit peuvent-ils former opposition au paiement? 22 sept. — Le droit de tester, par M. Troplong, 3, 7, 8, 12, 14, 15 août. — V. *Partage testamentaire.*

Théâtre. Est-elle valable la clause de l'engagement d'après laquelle l'acteur peut refuser tout rôle qui ne serait pas à sa convenance? 14 juil. — Le Tribunal de commerce est-il compétent pour statuer sur la légitimité d'une amende prononcée par un directeur de théâtre contre un artiste? 20 nov. — Lorsqu'une saisie-arrêt est faite sur le produit d'une représentation à bénéfice, le juge des référés peut-il autoriser un tiers se prétendant bénéficiaire et dont la qualité est contestée, à toucher? 25 mai. — Cautionnement des anciens directeurs du Théâtre Italien. Droit de prélèvement au profit des hospices, 3 fév. — Question de distribution du cautionnement après faillite du directeur. Le peintre décorateur et le machiniste sont-ils privilégiés? dans quel rang? 3 juin. — V. *Compétence.*

Transaction. L'erreur de droit la vicie-t-elle? 28 sept.

Transcription. Loi à ce sujet. Observations, 24 janv., 30 mars. — Rappel des formalités exigées par cette loi, 15 nov. — *Erratum*, 17 nov.

Transport des lettres. Est-il en contravention le voiturier qui transporte des lettres concernant ses propres affaires? 1 août. — Le canal du Midi est-il à cet égard dans une position particulière? 3 août. — Les entreprises de transport peuvent-elles transporter des pièces de procédure? *Quid* si la lettre qui y est jointe est étrangère à l'envoi de ces pièces? 2 déc. — V. *Chemins de fer.*

Tribunal civil de la Seine. Statistique de ses travaux pendant l'année 1854, 1 mars. — Prise de possession des nouvelles salles de la 1re et de la 2e chambres, 10 avril. — Roulement pour l'année 1855-56, 30 août.

Tribunal correctionnel. Ces Tribunaux doivent-ils, à peine de nullité, constater expressément que les témoins entendus par eux ont prêté le serment de l'art. 155 du Code d'instruction criminelle? 20 avril. — Le juge correctionnel doit-il, d'office, décliner sa compétence lorsque le prévenu a comparu devant lui en vertu de mandats d'amener? 5 oct. — L'ordonnance de la chambre du conseil est-elle attributive de juridiction en ce sens que les Tribunaux correctionnels ne puissent viser d'autres faits, et, par suite, appliquer d'autres peines que celles qui découlent de l'arrêt de renvoi? *V. sur cette question* les affaires de la Dlle *Doudet* et de *Duroulle.* — Même question pour l'appel. V. l'affaire de la Dlle Doudet devant la Cour de cassation, 30 juin. — Texte de l'arrêt. 8 juil. — Question analogue, 11, 17 août. — Question analogue, 5 oct.

Tribunal de commerce. Est-il compétent pour statuer sur l'opposition formée à une ordonnance d'*exequatur* d'une sentence arbitrale délivrée par son président? 7 déc. — *Quid* sur une demande en main-levée d'une saisie arrêt se rattachant à une opération commerciale? 15 déc. — *Quid* pour statuer sur la validité d'une saisie-gagerie pratiquée en vertu d'une ordonnance du président du Tribunal de commerce? 18 sept. — *Quid* sur la demande en nullité de la vente à réméré d'un lavoir public? 7 oct. — *Quid* de la validité du cautionnement d'une dette commerciale par un non commerçant? 22 nov. — En est-il justiciable le rédacteur en chef d'un journal? 5 juin. — *Quid* du peintre en décors de théâtre? 19 juil. — *Quid* de celui qui exploite un atelier d'apprêteur à Lyon? 14 août. — *Quid* du commerçant qui a reçu le mandat de recouvrer un billet pour un tiers? 9 sept. — *Quid* du mineur autorisé à faire le commerce à l'occasion de lettres de change? 15 déc. — Elections commerciales, 23, 24 juin. — Séance d'installation des nouveaux juges, 8 juil. — Statistique des travaux, 8 juil. — V. *Abordage, Opposition.*

Tribunal d'honneur. En Espagne, 18 avril, 1 juillet.

Tribunal de simple police. Est-il compétent pour statuer sur une prévention de pâturage illégal? 9 fév. — Est il nul le jugement rendu sans l'audition du ministère public? 18 fév. — *Quid* de celui qui prononce une condamnation à six heures d'emprisonnement? En d'autres termes, la peine de l'emprisonnement peut-elle être prononcée pour moins d'un jour? 3 mars. — V. *Boucher, Simple police.*

Tribunaux étrangers. Jury d'enquête de Londres, 21 janv., 1 fév. — Tribunal de police de Wolverhampton. Une aventurière, 3, 10 nov. — Tribunal de police de Mary-le-Bone. Femme du monde accusée de vol, 8, 17 avril. — Même prévention contre la femme d'un chirurgien, 24 avril. — Tribunal de Mansion House. Les bouchers juifs et la loi sur la protection des animaux, 16, 19 oct. — Cour de l'Echiquier. Le cardinal Wiseman, 22 juin. — Assises de Warwick, 10 août. — Cour d'assises de Dusseldorf, 8 août. — Affaire de la compagnie du chemiu de fer de Luxembourg devant le Tribunal de Bruxelles, [illegible] sept. et jours suivants.

Tromperie sur la chose vendue. N'y a-t-il délit qu'au cas où il y a eu vente effectuée par la livraison de la marchandise? 11 avril. — Les subsistances médicamenteuses liquides sont-elles comprises dans les dispositions de l'article 1, paragraphe 2 de la loi du 27 mars 1851? 17 avril. — Quand les denrées alimentaires falsifiées tombent-elles sous l'application de la loi du 25 mars 1851? 6 janv. — Le lait falsifié y tombe-t-il? 3, 17 mars. — Quand est-il falsifié? 10 avril. — *Quid* du vinaigre? 16 déc. — *Quid* du graissage du blé? 25 mai. — *Quid* des remèdes secrets? 9 juin, 8 déc. — *Quid* de l'avoine? 12 juin. — La vente d'une eau sous le nom de l'inventeur, mais non fabriquée par lui, constitue-t-elle le délit de tromperie quand cette eau constitue un remède secret? 18 mars. — Vente de bougies, 13, 17 avril. — Les couverts en aluminium, 2 mai. — *Condamnations prononcées par le Tribunal correctionnel,* 1, 3, 4, 5, 11, 13, 16, 17, 18 janv., 1, 2, 3, 11, 15, 17, 23, 24, 25 fév., 1, 2, 11, 15, 17, 28, 30, 31 mars, 1, 20, 21. 22 avril, 11, 12, 15, 17, 24, 25, 26 avril, 9, 13, 15, 17, 30 juin, 1, 5, 6, 18, 19, 20, 26, 27, 31 juillet, 1, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 31 août, 2 sept., 1, 4, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 24. 25, 29, 30 nov., 5, 7, 8, 20, 22, 28 déc. — Insertion par autorité de justice d'un jugement du Tribunal d'Evreux, 9 août. — Réquisitoire de l'avocat impérial au Tribunal de la Seine pour demander l'affichage à la porte des boutiques des jugements de condamnation pour tromperie, 10 nov. — *Condamnations prononcées par le Tribunal de simple police,* 16, 24 janv., 17 avril, 4 mai, 12, 26 juin, 22 juillet, 6, 25 oct. — V. *Boucher, Boulanger.*

Troubles à Dreux. Jugement des inculpés dans les troubles du 8 décembre 1854, 3 janv. — Troubles à Londres, 13 juillet. — A Barcelone, 13 juillet. — A Floreffe et à Auvelais (Belgique), 24 août.

Tutelle. Le tuteur peut-il, sans l'autorisation du conseil de famille, défendre à une demande en partage dirigée contre le mineur? *Quid* de l'appel? 22 sept. — A-t-il droit de recevoir, par anticipation et au moyen d'une cession faite à un tiers, le paiement d'une créance non échue appartenant à son pupille? 13 déc.

U

Ultra petita. Application de cette règle, 20 janv.

Usine. Question du règlement des indemnités de chômage à une usine vendue nationalement. Doit-il être tenu compte de travaux extérieurs non autorisés? 26 juillet. — Doit-il être fait des offres d'indemnité, une fois payée, à des propriétaires d'usine pour les chômages à venir? 4 août. — Le bail d'une usine est-il résilié par la destruction des bâtiments provenant d'un incendie? Quand l'usine peut-elle être réputée totalement détruite? 2 oct.

Usure. Peut-on réunir l'action privée à l'action publique en matière de délit d'habitude d'usure? *Quid* sous l'empire de la loi du 19 déc. 1850? 19 déc. — Les Tribunaux correctionnels sont-ils souverains pour apprécier le délit d'habitude d'usure? 28 avril, 2 mai, 10 juin. — L'opération commerciale convertie en acte authentique peut-elle conserver le taux de l'intérêt commercial primitivement consenti? 2 mai, 10 juin. — Est-elle valable la stipulation entre associés que tous les versements de fonds faits respectivement par eux en compte courant et tous les retraits de sommes versées produisent intérêt à 6 0/0 et une commission de 3 0/0, au total 9 0/0? 24 oct.

V

Vagabondage. Celui qui est en état de rupture de ban peut-il être poursuivi en même temps pour vagabandage? 8 sept.

Vente. Dans le cas d'une vente à l'acquitté avec faculté d'entrepôt, l'acheteur qui a opté pour la livraison à l'entrepôt profite-t-il, à l'exclusion du vendeur, de la diminution des droits survenus en faveur de la marchandise vendue dans l'intervalle du marché à la livraison? 13 mars, 11 déc. — Dans la vente d'un tableau, le vendeur est-il garant du nom de l'auteur auquel il attribue l'œuvre? 7 juin.

Vente à réméré. Transfère-t-elle à l'acquéreur tous les droits du propriétaire, de telle sorte que l'entrée de l'immeuble soit interdite au vendeur? 6 déc.

Vente de grains en vert. Condamnation en confiscation de 300 doubles décalitres de blé, 21 déc.

Vente immobilière. Les ventes faites par autorité de justice sont-elles affranchies de la garantie des vices cachés? *Quid* de la non déclaration dans le cahier des charges d'un arrêté préfectoral prescrivant le dérasement du déversoir d'un moulin? 18 nov. — L'acquéreur a-t-il le droit de retenir sur son prix, aux termes de l'art. 777 du Code de procédure civile, le coût de l'extrait des inscriptions et dénonciations qu'il a faites de son titre aux créanciers inscrits sur l'immeuble par lui acquis lorsque les frais n'ont pas été mis à sa charge, en sus de son prix, par une clause expresse du contrat de vente? 4 juill. — Quel est l'effet de la vente collective de l'usufruit et de la nu-propriété dans un seul et même acte par l'usufruitier et le nu-propriétaire? L'usufruitier a-t-il un privilége de vendeur pouvant s'exercer sur le prix total de l'immeuble lors de sa revente? Le décès de l'usufruitier fait-il perdre ce privilége à ses héritiers? 24 juill.

Viande de boucherie. — V. *Arrêté municipal, Taxe.*

Vice rédhibitoire. La loi du 20 mai 1838 s'applique-t-elle à la vente des porcs? 18 avril. — V. *Action rédhibitoire.*

Voirie. Dans les rues qui ne font pas partie de la grande voirie (dans l'espèce, rues de Paris), le propriétaire qui a fait des constructions en saillie doit-il être condamné à les démolir? 27 juill. — Les infractions aux règlements sur l'écoulement des eaux des maisons de Paris constituent-elles des contraventions du ressort du conseil de préfecture? 2 août. — *Quid* des contestations sur les dispositions des constructions? 2 août.

Voiture. Les entrepreneurs de transport sont-ils responsables de la perte des groups d'argent dont ils se chargent? 14 sept. — Même question pour des lingots d'or, 14 nov. — Sont-ils responsables après la délivrance des colis aux destinations? 27 oct. — Les entrepreneurs de *voitures de place* sont-ils responsables de la perte des bagages des voyageurs? [illegible] — La loi du 30 mai [illegible] bre 1852 (prohibition au cocher de descendre de son siége) s'applique-t-elle aux voitures de transport en commun faisant le service des environs de Paris? 25 janv. — Le voiturier transportant la récolte du propriétaire doit-il être porteur d'une lettre de voiture? 18 juill. — V. *Transport de lettres.*

Vol. Y a-t-il vol de la part de celui qui, trouvant des valeurs, les négocie sans rechercher le propriétaire? 15 nov. — A l'aveugle, 15 juill. — Chez plusieurs commissaires-priseurs, 8 nov. — De quinze chronomètres au Palais de l'Industrie, 15 juill. — Par un portier, 24 juin. — Par un employé du chemin de fer de l'Ouest d'un group de 60,000 fr., 18 janv. — Une hardie voleuse, 11 déc. — D'une somme de 50,000 fr. à M. de T..., chimiste, 18 janv. — De 500 fr. à un marchand de décorations du Palais-Royal, 22 nov. — De linge dans le faubourg Saint-Germain, 13 juin. — De linge à un restaurant des environs du Palais-Royal, 1 juin. — A l'étalage des marchands par une bande de petits voleurs, 19 janv. — De marchandises de bonneterie à une pauvre colporteuse, 18 mars. — Au Palais de l'Industrie, 18 nov. — Au Louvre, de matériaux par des ouvriers, 23 janv. — Au passage du bœuf gras, 21 fév. — D'une voiture et d'un cheval, 12 déc. — D'un pantalon, 23 fév. — D'une paire de bottes vernies, 22 nov. — De lingerie, 7 août. — De plomb, 16 mai. — Dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, rue de Sèvres, 6 janv. — Dans l'église de Montmartre, 13 janv. — Dans celle de Sainte-Geneviève, 2 fév. — De vacheurs industrielles à Toulon, 16 juin. — Dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, 13 fév. — Habileté des voleurs en Angleterre, 25 oct. — De billets de banque contenus dans des lettres en Prusse, 9 sept.

Voyage de l'Empereur à Londres, 17 avril et jours suiv.

Deuxième Partie.

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

A

A..., 10 janv.

Abadie (fille), 1 juin. — Abancourt (De), 2 mai. — Abbadie (De), 20 déc. — Abdallah-ben-Mabnouck, 30 déc. — Abderhamman-el-Kenaï, 18 mars. — Abresol, 23 août.

Accarias, 12 oct. — Achard, 11 janv., 22, 26 sept. — Acheray, 5 août.

Adam, 23 juin. — Adèle (Dlle), 30 août. — Adeleine, 21 év. — Ador-Perignoon, 21 janv. — Adeville, 16 janv. — Adriani, 1 mai.

Agombard, 17 août. — Aguado, 17 fév.

Aiet, 23 nov. — *Aigle* (compagnie), 12 juin, 4 nov. — Aigoin, 21 déc.

Ajoux, 10 fév.

Alain, 25 janv., 2 fév. — Alamonne (fille), 1 juin. — Alasard, 27 avril. — Alata, 17 août. — Alavoine, 12 déc. — Albert, 9 janv., 8 nov. — Albon (marquis de), 22 mai. — Alciat, 22 juil. — Alexandre, 20 juin. — Aligre (héritiers d'), 31 janv. — Alix, 9 juin. — Alix (Fe), 3 mai. — Allain, 23 oct. — Allain-Dupré (Fe), mai. — Allais, 20 fév. — Allegri et Ce, 21 nov. — Allès, 1 éc. — Alles (Dlles), 6 oct. — Allezard, 12 janv. — Alline, 19 déc. — Alliot, 5 août. — Altaroche, 3 mars, 5 août. — *Althkirch* (ville), 6 mars. — Alvarès, 30 mars.

Ambroise, 2 mai, 1 mai, 19 déc. — Ameline, 3 janv., 19 juil. — Amelot de la Roussille, 11 fév., 12 juin. — Amezoga, 8 sept. — Amilhault, 29 mars. — Amourette, 24 juil. — Amouroux, 6 fév., 25 juin, 15 déc.

Ancel, 10 janv. — Ancellet, 7 avril. — Ancelot, 1 mai, 10 août. — Anderson, 6 juil., 12 déc. — Andogne, 31 août. — André, 14, 16 janv., 28 août. — André (De), 1 déc. — Angevin, 2 fév. — Angibout, 18 janv. — Anglès, 7 mars. — Anna, 13 juin. — Ansart, 17 août. — Antoine, 2 fév. — Antonelli (cardinal), 14 juin. — Antonetti, 1 déc.

Arbey, 4 avril. — Arbin, 15 sept. — Arbousset, 15 juil. — Ardoin (compagnie), 16 janv. — Aréat, 12 déc. — Arène (Fe), 22, 16 sept. — Arguiche, 4 mai, 25 août, 15 sept. — Arjuzon (Fe), 31 janv. — Arnaud, Arnauld ou Arnault, 30 janv., 25 mars, 14 juin, 4, 29 sept., 3 oct. — Arnaud (fille), 22 sept. — Arnaud-Berrot, 16 janv. — Arnaudeau, 9 juin, 15 août. — Arnol, 29 nov. — Arnoux, 8, 25 mars, 9 mai. — Arondel, 7 août. — Aroux, 17 avril. — *Arpajon* (commune), 27 avril. — Arquiche, 4 mai. — Arrault (Ve), 26 juil. — Arrighi, 3 nov. — Arthenn (De), 20 nov.

Ashwell, 9, 11 sept. — Asse, 7 déc. — Assier et Ce, 24 juin. — *Assurances générales* (compagnie), 4 août, 21 nov. — Astorg, 13 juil. — Astruc, 16 mars.

Attibert, 10, 17 oct.

Aubépin, 29 mai. — Aubert, 18 mars, 28 avril, 15 mai. — Aubert et Girard, 14 fév., 25 avril, 28 avril. — Aubrée, 7 oct. — Aubry (magistrat), 1 mai. — Aubujon de la Murinais (Ve), 13 juil. — Aucher, 16 mars. — Auchier, 26 juin. — Aucour, 7 sept. — Audeval, 26 août. — Audiat, 3 janv. — Audidier, 23 janv. — Audijane (Ve), 2 août. — Audineau, 11 avril. — Augan (De), 23 août. — Auger, 9 fév., 13, 24 juil., 13 déc. — Augerd, 8 mai. — Auguste, 27 oct. — Aumont, 20 nov. — Auray, 10, 17 oct. — Aurière, 23 août. — Aurignac, 15 juin. — Aury, 7 fév. — Aussal, 15 sept., 11 nov., 25 déc. — Austin, 10 août. — Autier, 14 août. — Autofage, 25 oct. — Auvergne, 3 août. — Auzias, 21 déc. — Auzolle, 23 janv., 2 fév., 7 avril. — Auzouy, 8 fév.

Avenelle, 25 déc. — Avequin (Ve), 8 nov. — Avias, 7 fév., 24 oct.

Ayasse, 3 janv. — Ayelle, 23 oct. — Aymé, 27 mars.

Azeau, 28 août.

B

B..., 6, 4, 12 janv., 27 juin, 12 août. — B..., agent d'affaires, 5 janv. — B... (notaire), 27 oct. — B... (Victor), 3 janv. — B... (Melchior), 1 août. — B... (De), 13 avril. — B... (Dlle), 28 août, 6, 24 oct. — B... (Dlle), à Madrid, 4 janv. — B... (fille), 4 juil. — B... (de Sèvres), 21 nov. — B... (comte de), 20 déc.

Babaut, 1 juil. — Babin, 23 nov. — Babide (Ve), 12 avril. — Babou, 1 juin. — Babuty, 30 mai. — Bacard, 25 mai. — Baccara, 27 mai. — Bachelier, 18 nov. — Baconnet, 23, 25 nov., 1 déc. — Bacquet, 26 mai. — Badence, 5 juin. — Badin, 7 septembre. — Badin Kennedy et Ce, 8 mai, 8 août. — Badouiller de Sainte Seine, 14 août. — Bagnères, 3 déc. — Baille, 13 oct. — Bailleau (fille), 12 sept — Bajou, 14 fév. — Balandin, 9 mars. — *Baliet* (commune), 7 juin. — Baligand (De), 25, 26 août. — Baligand de la Feuilliez (Ve), 5 oct. — Ballard, 5 avril. — Ballin, 31 juil. — Balmet, 2 oct. — Baloffet (Dlles), 16 janv. — Banos (fille), 24 avril. — Bapt, 22 sept. — Baranelli, 10, 11, 12 juin, 24 mars, 15 avril, 4 mai, 10 juil. — Baranes, 21 juin. — Barat, 24 mars. — Barban, 23 janv., 1 fév. — Barbaroux, 14 déc. — Barbé, 6 oct. — Barbé-Lafayolle, 27 déc. — Barbès, 28 janv. — Barbet, 14 déc. — Barbier, 18 nov. — Barbur (Fe), 15 juil. — Bardel, 1 mai. — Bardey, 29 sept. — Bardon, 25 fév. — Bardoux (fille), 6 juil. — Barêtre, 2 sept. — Barillet (Fe), 26 janv. — Barjaud, 3 mai. — Barmont, 19 janv. — Barnard, 5 avril. — Baron, 23 juin, 17 nov. — Baron (Ve), 22 mai. — Baronnet (Fe), 22 sept. — Barrabé, 16 janv. — Barral, 1 mai. — Barraud, 17 janv. — Barre, 18 déc. — Barrère (Ve), 3 août. — Barrères, 2 mars. — Barret, 16 oct. 19 janv. — Barret de Nasaris, 12, 13 juin. — Barrez, 16 oct. — Barriol, 15 déc. — Barroilhet, 24 août. — Barrois, 21 janv. — Barthel, 31 oct. — Barthélemy (de Londres), 6, 7, 24 janv. — Barthélemy (Fe), 22 juin. — Bartomieux, 18 déc. — Bas, 3 oct. — Bassin, 25 mars. — Bastide, 27 avril. — Bataille, 27 oct. — Batifol, 5 déc. — Bauby, 23 janv. — Bauchard, 23 nov. — Baucher, 11 mars, 9 mai. — Baude, 10 mars, 22, 26 sept. — Baudet-Dutacq, 17 nov. — Baudier, 1 fév. — Baudier (fille), 6 sept. — Baudin, 4 fév. — Bandouin, 26 juin, 18, 23 oct. — Baudouin (Ve), 10 mars. — Baudry, 16 janv. — Baudry (Fe), 7 avril. — Bayados, 9 juin. — Bayard, 18 nov. — Baylé, 17 mai. — Bazac, 13 fév. — *Bazar Bonne-Nouvelle* (société), 12 juin. — Bazile, 31 janv., 16 sept., 10 au 17 oct., 30 déc. — Bazile-Bazin, 14 déc. — Bazin (fille), 26 janv.

Beau, 11 déc. — Beaufils, 17 fév. —, 14 juil. — Beaufoin, 19 sept. — Beaufrère, 26 juil. — Beaujon, 3 avril. — Beaumerle, 7 juin. — Beaumont, 11 janv., 4 juil. — Beauney, 14 avril. — Beaupré, 14 nov. — Beauregard (Fe), 29 janv. — Beautemps-Beaupré, 7 déc. — Beauvallon, 22 avril. — Beauvau-Craon (de), 29 mars, 18 déc. — Beauvieux, 23 mai. — Beauville, 30 nov. — Beauvois, 19 mai. — Beaux, 24 nov. — Béchard,

nov. — Beché, 6 janv. — Buker, 17 fév., 31 mai, 29 juin. — Beck, 19 juil. — Becquet, 27 nov. — Bedel, 23 juin. — Bedier, 10 août. — Begenne-Lamotte, 9 mars. — Bejis (De), 22 mars. — Begon, 21 nov. — Begot, 3 fév. —Beisson, 7 mars. — Belamy, 2 août. — Belfond, 5 avril. — Belgodère de Bagnoja, 3 nov — Beliard, 6 janv. — Bellail, 7 oct. — Bellecôte (De de), 18 avril. — *Belle Espagnole* (la), 25 juil. — Bellegarde, 22 déc. — Bellemare, 11, 13 sept., 14 oct. — Bellery, 12 août. — Bellet, 21 fév. — Belleveau, 25 juil. — Bellieu (Fe), 22, 26 sept. — Bellissens (de), 21 fév., 22 oct. — Bellochio (fille), 26 janv. — Bellouguet, 12 janv. — Belpalme, 14 juil. — Belugon, 1 juil. — Ben-Ayad, 24 janv, 4, 26 août. — Ben-Aïm (Ve), 20 nov. — Ben-Maatallah, 23 nov. — Benard, 27 avril, 5 juin. — Benard (Dlle), 18 janv. — Benech, 14 nov. — Benedetti, 3, 11 nov. — *Bénévent-l'Abbaye* (commune), 4 déc. — Benois (De), 4 sept.—Benoist ou Benoît, 12, 18 janv., 9 mars, 2 sept., 9 nov. — Benoist (magistrat), 23 juin. — Benoist (fille), 13 oct. — Benoist (Fe), 6 janv. — *Benonces* (commune), 5 juil. — Bequet, 27 oct. — Beranger, 7 août. — Berandière (de la), 28 mars. — Bérand, 1 fév, 1 juin. — Berenger, 9 oct. — Berger, 3 janv., 27 mars, — Bergerac (Ve), 28 août. — Bergeret, 27 juil. — Bergier, 29 nov. — Bergognon (Fe), 27 mai. — Berigaud, 23 nov. — Berloche, 3 mai. — Bermont (de), 10 août. — Bernal, 1 avril. — Bernalin, 2 fév. — Bernard, 25, 26 janv., 2 fév. — Bernard (magistrat), 3 nov. — Bernard (De), 3 oct., 23 nov.—Bernard de la Fregeolière, 15 nov.—Bernardon, 22 sept. Bernault, 8 fév.—Bernet-Rollande, 12 janv.—Bernheim, 2 sept.— Berniard, 1 sept. — Bernier, 18 janv., 12 fév. — Berouillet, 6 fév. — Berrier-Fontaine, 11 fév. — Berrot, 10 mars. — Bert, 18 mars. — Bertel, 26 janv. — Bertera, 14 août. — Bertet, 12 sept. — Berthault (Fe), 26 janv. — Berthelin, 18 nov. — Berthelon (De), 29 nov. — Berthet, 28 juil. — Bertheville (de), 8 mai. — Berthier, 26 juil. — Berthon, 15 nov. — Bertin, 19 avril, 3 juin. — Bertin (De), 2 mars. — Bertin (fille), 26 oct.— Bertrand, 14 mars, 9 juin, 18 déc. — Bertrand-Barrère, 13 avril. — Besnard, 18 avril. — Besnier, 18 oct. — Bessas-Lamégie, 23 déc. — Besson, 21 fév., 11 mars, 26 mai. — Best (Ve), 19 janv. — Betral, 31 janv. — Beugnot, 12 juil. — *Beuvry* (commune), 7 mars. — Beuzeville, 20 fév. — Beverache, 2 oct. — Beverini, 28 sept., 18 nov. — Bex, 11 avril.

Bianco (Fe), 11 juillet. — Biancourt (fille), 27 janvier — Biau, 13 avril, 22 mai. — Bidard, 17 janvier, 9 mai, 25 novembre. — Bidaut, 18 juil., 28 nov., 16 déc. — Bidault, 5, 28 sept. — Bideau, 2 oct. — Biennay, 29 juil. — Biétry, 22 nov., 4 déc. — Bieu, 18 juil. Bigillion, 30 janv., 2 juin. — Bignet, 20 avril. — Bignon (Fe), 26 mai. — Bigorie, 5 juin. — Bigot, 10 avril. — Bigot (Ve), 25 déc. — Bigot-Dumaine, 20 juil. — Bilfeldt, 9 mai. — Billard, 14 janv. — Bimbenet, 21 déc. — Binachon, 28 août. — Binet, 12 juin. — Biquet, 7 fév. — Birabeau, 1 fév. — Biraud, 3 oct. — Birmann, 22 avril. — Bischoff, 24 nov. — Bison, 8 déc. — Bisson, 11 janv., 3 avril, 7 déc. — Bisson (Anaïs), 13 avril. — Bisson de la Roque, 18 avril. — Bissonnier, 23 août. — Bitard, 30 mars. — Bizet, 25 mai.

Blacet (fille), 10 août. — Blacktt, 1 avril. — Blain des Cormiers, 8 fév. — Blaise, 28 avril. — Blaise (fille), 16 déc. — Blaisel (marquise de), 12 juil. — Blanc, 7 fév., 9 mai, 8 juin, 8, 14, 31 août. — Blanc-Pourron, 21 déc. — Blanchar, 23 juin. — Blanchard, 30 janv., 16 fév. — Blanche, 3 nov. —Blanchebarbe (Fe), 20 juil. — Blanchet, 9 juin. — Bleré, 28, 29 juil. — Blet, 26 oct. — Bleynie, 18 avril. — Blin, 18 oct. — Blin (Dlle), 8 août. — Bloch, 9 oct. — Bloche, 21 juil.—Blois, 1 avril. — Blondeau, 22 avril. — Blondeau (De), 30 nov. — Blondel, 8 août, 2 sept. — Blondel (Dlle), 20 juil. — Blondi, 10 mai. — Blossard (De), 12 janv. — Blouet, 12 juin. — Blum, 15 août.

Bobin, 3 janv. — Bocoup, 24 oct. — Bocquet, 20 janv., 22 mars. — Bocquet-Bougenel (Dlle), 29 avril. — Bodéau, 20 avril. — Bodin, 25 juil., 12 août. — Boffi, 28 fév. — Boiron, 22, 26 sept. — Boisgard, 8 mars. — Boisseau, 29 nov. — Boissel, 29 nov. — Boissier, 31 mai. — Boistel, 7 sept. — Boivin-Champeaux, 9 oct. — Bollot (Ve), 14, 16 janv., 19 déc. — Bompard, 6 mai. — Bon, 9 oct. — Bonacorsi, 3 nov. — Bonaventure, 29 mars. — Bonavita, 3 nov. — Bondère, 4 déc. — Boné, 7 déc. — Bonfils, 30 déc. — Bonhomme, 1 mai, 27 déc. — Bonjour, Verrier et Ce, 4 fév. — Bonnaire, 6 déc.— Bonnange-Duval, 21 janv. — Bonnard-Grandmaison et Ce, 21 fév. — Bonnardel, 3 août. — Bonnardi (De de), 16 mai. — Bonneau, 9 fév., 14, 20 mars, 18 nov. — Bonne-Borie, 5 juin. — Bonnel, 7 mars. — Bonnel-Laborie, 9 mai. — Bonnesœur, 3 nov. — Bonnet, 27 avril, 5 juil., 7 déc. — Bonneton (fille), 13 fév. — Bonneville, 21 sept. — Bonnin, 13 juin, 20 nov. — Bonniot, 15 sept. — Bonnodeau, 26 mai. — Bontemps, 3 juin. —Bontron, 7 mars. — Bonvallot, 16 mars. — Bony (Ve), 22 sept. — Bordas, 1 sept. — Bordes, 12 janv., 14 déc. — Borel, [illegible] — Borelly, 9 août. — Bories, 2 août. — Bory, 24 avril. — Boscary, 27 mars. — Bosiel, 2 fév. — Bosio (De), 3 fév. — Bosquillon de Jarry (Fe), 10 mars. — Bossaye, 7 nov. — Bossé, 21 août, 1 sept. — Bossement, 29 mars. — Bossu, 30 mars. — Bossuge, 13 oct. — Bost, 1 sept. — Bosviels, 10 fév. — Boucaut, 27 oct. — Bouchard, 18, 19 août. — Bouchard (Ve), 27 déc. — Bouchard et Sacchetti, 25 nov. — Boucharlot, 18 juil. — Boucheix, 18 déc. — Boucher, 2 mai, 27 juin, 4 août. — Boucher de la Rupelle, 8 fév. — Bouchet, 20 janv. — Bouchetal-Laroche, 30 janv. — Boudet, 8 fév., 18 nov. — Boudiour, 31 mai. — Bouffet, 14 fév., 29 mars. — Boufflers (héritiers), 6 juil. — Bougel, 12 janv. — Bougeret, 2 mars. — Bouglé, 20 juin. — Bouillaud (Ve), 4 août. — Bouillée, 15 fév. — Bouillon (Ve), 22 juin. — Bouilly, 18 nov. — Boulage, 18 avril. — Boulain, 6 avril. — Bouland, 4 janv. — Bouland (Ve), 18 juil. — Boulanger, 23 oct., 7 déc. — Boulaz, 3 janv. — Boulé, 9, 11 janv., 20 juin. — Boulet-Desbarreaux, 25 oct. — Boullé, 9 mars. — Boullier de Branche, 9 juin. — Boulogne, 22 août, 28 sept. — Boulouze, 6 fév. — Bouquet, 10 août. — Bouraine, 27 janv. — Bourciel (fille), 19 oct. — Bourdet, 2 août. — Bourdon, 20 juin, 19 juil., 18 août, 7 sept. — Bourdon (Ve), 2 août. — Bourdonnay, 2 mai. — Bourez, 17 mai, 19 déc. — Bourg, 13 déc. — Bourgeois, 13 janv., 3, 20, 27 juil., 23 sept., 19 oct., 16 déc. — Bourgeois (De), 6 janv. — Bourgès, 23 mai.—Bourgon, 7 sept. — Bourhis, 10 mars. — Bourillaud, 23 fév. — Bourlier-Dubreuil, 4 fév., 6 mars. — Bourmel, 27 juin. — Bournas (Ve), 1 fév. — Bournhonet (De), 11 avril. — Bourquin, 1 fév. — Bourrec, 7 juin. — Boursault, 31 mars. — Boursier (Ve), 1 fév. — Bousendorffer, 26 juin. — Bouserez, 5 juil. — Bousseau, 6 juin. — Boussion, 14 déc. — Boutel, 12 sept. — Boutellier, 12 août. — Boutet, 16 déc. — Bouton, 5 juil. — Bouteville (Fe), 22 sept. — Bouvard, 3, 31 août. — Bouvier, 1 mai. — Bouhrande, 26 mai. — Bouyer-Fore, 21 nov. — Boveron, 9 oct. — Boyer, 20 avril, 20 juin, 24 juil. — Boyle, 31 janv., 7, 20 avril, 5, 17 août. — Boyon, 24 nov. — Boyton, 3 avril. — Bozenval (fille), 1 fév.

Brachet, 18 juil. — Brajeux, 12 sept. —Braquenié et Ce, 12 déc. — Brasseur, 1 nov. — Braux (Fe), 18 nov. — Breant et Ce, 6 avril. Brault (Ve), 18 déc. — Brechon, 23 juin. — Bredif, 1 avril. — Brefeil, 3 août. — Bremer, 28 janv. — Bremont, 26 mai, 18 déc. — Brémontier, 4 janv. — Brenier, 11 nov., 18 déc. — Brenier de Montmorand (Ve), 2 mai. — Bresetz (de), 13 juil. — Bresson, 3 nov. — Bret, 9 fév. — Breton, 20 juil. — Breville (Ve), 10 juil. — Breysse, 13 juin. — Brezard, 14 avril. — Briant, 25 janv., 18, 23 oct. — Briard, 16 mars. — Bricard, 25 déc. — Bride (Ve), 28 avril. — Bridel (Fe), 13 déc. — Brière, 13 mars, 27 juil. — Brignoli, 14 avril. — Brion, 18 déc. — Brioude, 17 nov. — Brimontier, 2 mars. — Brisout de Barneville, 7 déc. — Brisset, 31 mai. — Brucchieri, 18 mars, 4 avril.—Brocot, 25 déc. Brohy, 15 déc.— Broquisse, 18 juil.—Brossard, 25 mars.—Brossard (Fe), 23 juin. — Brosul, 1 mai. — Brossot, 27 déc.—Brot, 12, 26 sept. — Brou, 18 août. — Broutta, 29 mars. — Broutta (Ve), 22 nov. — Brouzès, 12 sept. — Bruat (amiral), 28 nov. —Bruce, 3 oct. — Bruchez, 7 janv. — Bruck (de), 29 août. — Bruk, 7 oct. — Bruer, 9 sept. — Brugeoni, 5 janv. — Brugière, 15 fév., 15 déc. — Brulefort, 9 juin. — Bruley-Desvarannes, 3 janv. — Brun, 4 janv., 3, 13 avril, 24 août, 28 sept., 6 oct., 24 nov. — Brun-Beurgogne, 16 sept. — Brune (fille), 13 sept. — Bruneau, 13 avril, 18 sept. — Brunel, 5 janv. — Brunet, 16 mars, 22 mai, 8 juin. — Brunet de l'Argentière, 29 mars. — Brunet-Prevost, 18 avril. — Brunfaut, 3 juin. — Bruni-Châteaubrun, 25 août. — Brunier (de), 21, 28, 29 juil. — Brunswick (duc de), 21, 27 juil. — Bruxelles, 16 fév. — Bryard, 23 sept.

Buchet-Bellanger, 15 juin. — Buffenoir (fille), 23 fév. — Buis, 26 juin. — Buisson, 29 mars, 24 août. — Bullo (Ve), 22 mai. — Bult, 6 juin. — Bulteau, 6 fév. — Bunant, 13 janv. — Bunel-Maréchal (De), 13, 19 juil., 19 déc. — Bureau, 23 juin. — Bureau, 21 mars. — Bureau (fille), 13 déc. — Burgalat, 4 nov. — Burgaux, 17 oct. — Burgot (Ve), 8 mars. — Burlion, 16 sept. — Burnet, 28 janv. — Burnier, 19 juil. — Buron, 26 mai. — Burot, 17 mai. — Burtre, 31 août. — Buscaillon, 3 nov. — Busel, 8 fév. — Busson, 4 janv. — Bussy, 27 nov. — Butel, 2 déc.—Butez, 17 avril. — Butterlin, 21 sept.—Buttlar, 1 juil. — Buxtorf, 28 avril.

C

C..., 29 mars.

C... de B..., 30 oct.

Cabazet (Dlle), 9 fév. — Cabeille, 27 juin. — Cabouret, 4 déc. — Cabrol, 20 avril, 1, 3 juil., 7 déc.— Cacqueray (de), 10 août. — Cadoret (Ve), 20, 21 janv. — Cadot, 30 déc. — Cadoustau, 23 oct. — Cafarelli, 22 mars. — Caffe, 14 oct. — Cagnat (De), 9 juin, 15 août. — Cahen, 11 août. — Caillard, 16 nov. — Caillaud, 9 sept. — Caillier, 13 sept. — Caillon, 12 sept. — *Caisse commerciale de Metz*, 3 août. — *Caisse mobilière*, 21 sept. — Calabuig, 23 août. — Calas (Ve), 19 avril. — Callet, 23 mars. — Calmels, 22, 26 sept. — Calmels-Puntis (de), 21 déc. — Cambon, 3 juin. — Camboulives, 29 déc. — Cambrat (Fe), 12 mai. — Campart, 1 nov. — Campbell, 28 mars, 20 mai. — Camus, 11 mars. — Canale, 31 janv., 11 sept. — Canape, 27 oct. — Canault, 22 déc. — Canchelier, 7 oct. — Candelot, 2 juin. — Candre (fille), 29 sept. — Candus et Billion, 7 avril. — *Canet* (commune), 7 avril. — Canrobert, 19 mai, 19 août. — Cantrelle, 13 juil. — Cany (Fe), 29 mars. — Capdeville, 12 janv. — Capelle, 29 août. — Caprino, 21 août. — Caponne-Duvillard, 27 mars. — Caradec, 7 nov. — Caradec (Fe), 9 mars. — Caraffa (de), 3 nov. — Carbonnet, 4 nov. — Carden, 9, 27 mars. — Cardon, 14 janv. — Carenne, 12 janv. — Carla, 6 fév. — Carles, 20 janv., 29 nov. — *Carmélites de Pamiers*, 16, 17 juin. — Carment, 16 fév. — Carmouche (De), 6 juin. — Carol, 12 janv. — Caron, 20 fév., 11 mars, 29 nov., 14 déc. — Carpentier, 12 juin. Carpier, 19 déc. — Carquin, 23, 25 nov., 1 déc.— Carré (Michel), 14 fév. — Carrère, 4 avril, 4 sept. — Carrés, 21 avril. — Carret, 19 juin. — Carrillon, 14 juil. — Carrocci, 12 mai. — Carrot, 27 sept. — Cartier, 6 fév. — Casadavant, 26 juin. — Casale, 24 juil. — Casimir, 13 avril. — Cassan (fille), 27 janv. — Casse, 22 juil. — Cassé, 7 déc. — Cassicourt, 19 déc. — Castaing (Fe), 9 juin. — Castaner, 23 sept. — Castècle (de), 15 sept. — Castille, 22 juil., 18, 24 nov. — Castillo, 8 nov. — Catherine, 19 janv. — Catin (fille), 16 mai. — Cattabini, 14 juin. — Cattand, 37 mars. — Cattelain, 30 juin. — Cauchois, 13 fév. — Cauchy, 8 fév. — Caudre (fille), 31 août. — Caudron (Ve), 8 mars. — Caussin de Pereeval, 3 nov. — Cavailhon, 5 mai, 10, 15 juil. — Cavalier, 3 nov. — Cavelier, 21 nov. — Cavillat, 23 juin. — Cayrou, 21 nov. — Cazal, 11 déc. — Cazale (De), 15 août. — Cazalet, 6 avril. — Cazard, 6 avril. — Cazenenave, 1 mars. — Cazeneuve, 11, 22, 30 déc.

Cecchetė, 22 juil. — Cellarius, 16 mars. — *Celle-Condé* (commune), 1 fév. Celto de Bacelaër, 11 fév. — Censier, 7 déc. — Cep, 4 nov. — *Cercle des chemins de fer*, 6 mars. — Céré, 13 janv. — Certain, 27 avril. — Cerusi, 21 juin. — Cervoni, 27 mars. — Cessac (De), 9 janv., 20 mars.

Ch... de Chabrefies, 7, 21, 28, 29 juil.

Ch... (Dlle), 14 mars.

Ch... (De), 20 janv.

Chaales des Etangs, 3 nov. — Chabanne, 31 août. — Chabbal, 30 janv., 21 juin. — Chabert, 2 août. — Chabot, 30 mars. — Chabrier, 18 oct. — Chabrillan (de), 10 nov. — Chabriot, 12 déc. — Chaignard, 21 mars. — Chaillot, 22 sept. — Chaine, 3 avril. — Chalenge, 16 mai. — Challeton, 4 avril. — Chamaillard, 9 juin.— Chambaud, 24 mars.— Chamblant, 4 déc.— Chambon, 26 oct. — Chamonard, 5 juin. — Chamontin, 13 juil. — Chamozzi (Dlle), 24 août. — Champeaux, 23 sept. — Champier, 18 juil. — Champin, 3 nov. — Champollion-Figeac, 22 juin. — Chancel, 24 août. — Chaney, 7 juil. — Chanrond, 23 nov. — Chantroule, 25 mars. — Chanudet, 29 nov. — Chapelle, 8 sept. — Chaperon, 27, 28 nov. — Chaplin, 10 janv.

Chapon (Ve), 25 août. — Chappard, 12 avril. — Chapron, 21 juil. — Chapuy, 1 juin. — Charaudeau, 18 avril. — Charavel, 27 mars. — Charbonnel, 29 mai. — Charbonnel-Salle, 27 mars. — Charbonnier, 9 nov. — *Charités* (les), 20 fév. — Charles, 11 oct. — Charlet, 6 mars. — Charlot, 14 sept., 8 nov. — Charlotte (De), 17 avril. — Charlus, 14 sept. — Charmensat, 17 oct. — Charpillon, 30 janv. — Charpentier, 20 mai. — Charrère, 12 août. — Charriel, 29 mars. — Charrier, 4 oct. — Charrier-Moissard (De de), 16 mai. — Chartier, 27 avril, 25 juil. — Chartrain, 5 oct. — Charvillat, 30 sept. — Chasot, 26 juin. — Chassaing, 22 avril, 18 août. — Chassang, 2 août. — Chasseigneux, 18 janv., 17 avril. — Chastang, 7, 28 mars. — Chateau, 6 mai. — Chateau (Ve), 4 déc. — Chateaubourg (Dlle de), 7 mars. — Chateauneuf, 13 janv. — Chauchat, 6 oct. — Chaudot, 31 août. — Chaudron, 16 déc. — Chaumeau, 10 juin. — Chaumée, 6 fév. — Chauveau, 5 avril, 18 oct. — Chauveau (Adolphe), 24 août. — Chauvelot, 13 mai, [illegible] Chauvet (De), 6 janv. — Chauvin, 3 janv., [illegible] — [illegible] (Fe), 2 janv. — Chavagne, 13 juin. — Chavanne, 11 janv. — Chavant, 16 mars, — Chavard, 6 janv. — Chavot, 1 fév. — Chayaux, 2 oct. — Chedoux, 30 mai. — Chemin, 17 juil. — Chenault et Ce, 4 juil. — Chenevier, 29 juin. — Chenier-Ducharpeau, 21 janv. — Chenivert, 21 nov. — Chenon, 29 mai, 24 juin. — Chenot, 29 novembre. — Chennau, 29 mai. — Cherisey (de), 3 juillet. — Chevaidelle (De), 12 juillet — Chevalier ou Chevallier, 9 avril, 24 mai, 10 juin, 6, 25 sept., 3 oct., 1 nov., 2 déc. — Chevalier Dufraut, 12 juin. — Chevalier (magistrat), 26 juin. — Chevallier (Dlle), 8 déc. — Chevallier (De), 15 déc. — Chevallier et Ce, 13 juin. — Chevalon, 18 mai. — Cheverus, 22 mai. — Chevet, 29 nov. — Chèvre, 25 oct. — Chevrel, 20 janv. — Chevret, 18, 23 oct. — Chevrier, 4 juil. — Chiara (fille), 21 sept. — Chinart (Fe), 4 mai. — Chirat, 27 déc. — Chirou, 2 janv., 12 mai. — Choisy, 9 mars. — Chollet, 28 mars. — Chollet et Ce, 17 fév. — Chollot, 4 janv., 26 juil. — Chomat 1 nov. — Chopy, 29 mai. — Chotard, 18, 23 oct. — Chotel, 28 janv. — Chottin, 27 juil. — Choudens, 22 juil. — Chouquet, 15 sept. — Chovet, 22 juin. — Chrétien, 24 mai, 16 sept. — Christianis, 25 avril. — Christin, 17 mai, 25 juil., 12 août. — Christofari, 22 nov. — Christofle, 2 mars, 1, 4 mai, 14, 28 juil.

Ciboire, 3 juin. — Cieux, 4 oct. — Cirier, 11 janv. — *Cités ouvrières*, 27 juin. — Cival, 3 nov. — Cizobert, 14 oct.

Cl... (fils), 14 mars.

Clairey, 29 août. — Clappier, 13 juil., 9 oct. — Clarck, 27 juin. — Claret, 8 mai. — Clausse (Ve), 14 mars. — Clauzy, 4 oct. — Claverie, 3 nov. — Claybrooke, 17 août. — Clémencey, 18 mars. — Clémenson, 3 oct. — Clément, 13, 21 déc.— Clément (Ve), 24 juil. — Clément (Fe), 31 oct. — Clémentino, 17 fév. — Clermont, 17 janv. — Clermont-Tonnerre (de), 25 janv. — Clot, 23 fév. — Clouet, 24 juin, 23 août, 19 déc. — Clote (De), 23 nov.

Coblentz (fille), 4 oct. — Cocaigne, 7 août. — Cochet, 12 août. — Cochenat, 8 avril. — Cocu (Fe), 3 janv. — Cohen, 14 août. — Coiffard, 2 mars. — Coiffon, 18 avril. — Coiffu, 7 sept. — Coirier, 27 déc. — Colladon, 12 juil. — Collet, 24 juil. — Collet-Duclos, 26 avril. — Collett, 14 août. — Colliau-Carmen, 26 avril, 2 mai. — Collignon, 28 sept., 28 oct., 13, 14, 30 nov., 7 déc. — Collonier, 28 juin. — Colmont (de), 17 mars. — Colombier (du), 30 sept. — Colson, 19 janv. — Coltrez, 10 janv. — Combarel de Leyval, 1 sept. — Combassive, 12 janv. — Combe-Morel (Ve), 1 août. — Comble, 17 mai. — Comby, 21 mars. — Comitti, 21 sept. — Commailles (de), 1 sept. — Commes, 5 janv. — Communi, 17 août. — Communot, 25 janv. — *Compagnie de la gare de Vaise*, 13 janv. — *Compagnie du canal de Beaucaire*, 1 mars. — *Compagnie d'assurances de Dijon*, 2 mars. — *Compagnie des chemins de fer départementaux*, 24 juin. — *Compagnie des tourbières du Midi*, 29 août. — *Comptoir d'escompte de Chaumont*, 22 nov. — *Comptoir de vente*, 11 juil. — *Comptoir national*, 2 août. — Comte, 24 nov. — Conant, 13 mars. — Conduzorgues-Lairolles, 13 déc. — Connelly, 12, 19 juin. — Connord, 2 sept. — Conseil, 4 janv. — Constant, 27 avril, 12 juin, 7 nov. — Contit Muiron, 1 nov. — Coquand (abbé), 15 avril, 25 nov. — Coquard, 16 oct. — Coquelle, 10 juin, 12 juil. — Coquelot, 10 juin. — Coqueret, 9 oct. — Coquet, 13 juin. — Coquillon, 11 déc. — Cor, 6 juin, 21 déc. — Corbin, 23 juin. — Cordellier, 11 août. — Cordhomme, 27 juin. — Cordier, 11 mars, 15 juin, 18 oct. — Cordoin, 2 juin. — Cordonnier, 20 janv. — Cordonnier (Dlle), 31 mars. — Coreil, 22, 26 sept. — *Cormaranche* (commune), 26, 27 juil. — Corneille, 7 déc. — Cornet, 16 mai. — Cornu, 17, 23 nov., 12 déc. — Corsi, 12 juil. — Corteggiani, 3 avril, 3 nov. — *Cosne* (ville), 23 janv., 19 juil. — Cosquin, 19 août. — Cosso, 28 sept. — Costa, 4 déc. — Coste, 27 avril. — Costrejean, 11 janv. — Cot (Dlle), 16 mai. — Cotel, 11 août. — Cotelle, 16 fév. — Cotin, 1 avril. — Cotton d'Englesqueville (Ve), 5 juil. — Couderc, 11 janv., 27 juil. — Coudurier, 8 mars. — Couenne, 6 avril. — Couindit (fille), 2 janv. — Coulbeaux, 22 août. — Coulbeaux (Dlle), 12 avril. — Coulon, 8 avril, 13 juil. — Coulon-Pineau, 16 sept. — Courant, 18 nov., 9 déc. — Courbebaisse, 12 juin, 30 déc. — Courel, 21 nov. — Courpon, 21 déc. — *Courrier de l'Inde* (navire), 29 mars, 18 déc. — Coursol, 23 déc. — Court (Ve), 29 août. — Courtat, 13 janv. — Courtet, 11 avril, 3 juil. — Courty, 31 mai. — Cousin, 18 août. — Cousinon, 19 sept. — Coussereau, 16 mai. — Couturier, 28 août, 1 déc. — Couvet, 12 janv.

Crampel, 22 août. — Craon (de), 17 janv., 25 nov., 2 déc. — *Cravant* (Ce), 26 avril. — *Crédit foncier*, 4 fév. — Crémieux, 5 juin. — Crepon, 9 juin. — Créput, 28 juil. — Crescent, 14, 22, 27 nov. — Crespot, 5 sept. — Cretaine, 28 déc. — Cretet, 14 oct. — Cretin, 23 mai. — Crochard, 19 sept. — Croissant, 18 nov. — Crapp, 8 mai. — Croqueville, 3 nov. — Cros, 21 juil. — Crosnier, 29 mars, 14 avril, 5, 6, 27 mai, 30 août, 20 sept., 27 déc. — Crucy (De), 13 juin. — Crussol, 8 avril. — Gruys, 27 avril.

Cuers, 3 nov. — Cucani, 18 nov. — Cugnier, 13 avril. — Cuillé, 5 juin. — Cuitract, 22 avril. — Cuniac, 3 janv. — Cunissec, 4 mai. — Curnillou (Ve), 21 août. — Cusannier, 31 janv. — Cuzon, 10 fév.

Cyrot, 21 sept.

D

D..., 5 juil, 28 août, 1, 7 sept., 20 déc. — D..., (Belge), 12 sept. — D... (séparation de corps), 21 fév., 28 juin. — D... de la Roche, 6 juil. — D... (Marie), 9 nov.

Dagomel, 25 fév. — Dagonneau, 3, 19 janv. — Daguillon, 29 mai. — Daigneau, 16, 20, 22 mars, 13 avril. — Daigremont Saint-Manvieux, 9 oct. — Deilly, 21 août. — Daleau, 20 juin. — Daitol, 7 fév. 1 mars. — Dallemagne, 10 juin. — Damase, 21 fév. — *Dames de la charité d'Arras*, 7 juin. — *Dames de l'immaculée Conception*, 8 nov. — Dampernaud, 15 fév. — Damrémont (comtesse de), 20 fév. — Dandré, 16 fév. — Danfret (fille), 20 oct. — Danger (héritiers), 25 mars. — Danguy, 22 juin. — Danguy (fille), 25 mai. — Danicourt, 30 janv. — Danjoy (Fe), 1 déc. — Danloux-Dumesnil, 8 fév., 31 juil. — Daussy, 14 août. — Danzel, 11 janv. — Darbon, 30 juin. — Darcy, 20 déc. — Dard, 29 nov. — Darien, 22 avril. — Daritchon, 13 juin. — Darlincourt, 29 juil. — Darnaud, 3 nov. — Darnis, 3 nov. — Darole, 5 juil., 19 août. — Daspres, 11 juil. — Dassonville (De), 10 oct.—Daste, 27 nov. — Dancé, 29 juil. — Dauchez, 7 mars. — Daufresne, 2 mai. — Dauncey, 28 juin. — Dauphin, 13 janv. — Daurand, 7 fév.—Daustrême, 16 janv. — Dautheville, 21 déc. — Dautier, 12 août. — Dautun, 31 juil. — Dauvet (De), 17 mai. — Dauvrel, 21 juil. — Davenne, 28 nov. — Daverne, 3 janv. — David, 26 janv., 18 avril, 11 mai, 8 août, 29 oct., 4 nov. — Davidson, 27 oct. — Davost, 13 juil. — Davoust, 7 fév., 28 juin. — Davril-Chabert (Fe), 21 août.

Debauve, 2 mai. — Debellut, 3 mai. — Debladis, 8 juil. — Debord, 24 juil. — Debout, 28 avril. — Debrat, 20 oct. — Decamps-Lamotte, 9 mai. — Decanis (Fe), 22, 26 sept. — Decoux, 7 mars. — Decazes (duc), 27 janv. — Dechelle, 27 avril. — Decori (Ve), 2 mars. — Decormis, 17 juil. — Decour, 23 déc.—Dedelin, 8 juin. — Defenaille, 1 avril.—Defienne, 4 janv. Defis, 6 fév. — Defougy, 7 déc. — Degency, 16 fév. — Deglaine (fille), 27 nov. — Degois (De), 5 dec.— Degrais (fille), 5 mai. — Deheaulme, 28 août. — Dein, 16 fév. — Dejean, 11 mars, 19 mai, 17 juil. — Delaborde, 7 mars. — Delabrau, 5 janv. — Delacharme, 24 juil. — Delachaussée, 1 fév. — Delacour, 26 mai, 11 nov. — Delacour (Dlle), 29 août. — Delacroix, 29 nov. — Delage, 3 juil. — Delair, 29 nov. — Delamaisonneuve, 21 juin. — Delamalle, 29 mai. — Delamarre, 29 sept., 25 oct., 4 nov. — Delamarre (Dlle), 18 janv. — Delamarre (fille), 22 juin. — Delange (Ve), 12 sept. — Delangre, 23 août. — Delapalme, 18 nov. — Delapierre, 12 mai. — Delaporte, 23 mars. — Delarée, 10 juin. — Delarue, 2 déc. — Delasalle, 3 janv. — Delattre, 4 mai, 2, 6 déc. — Delattre (Fe), 19 juin. — Delaunay, 16 juin, 7 déc. — Delaunay (De), 7 nov. — Delavaisse, 9 août. — Delayen, 7 oct., 17 nov. — Delbecque, 15 août. — Delcambre, 8 mars. — Delcasse, 8 déc. — Delcher (fille), 25 oct. — Delécaut, 24 avril. — Deléon, 10 mai. — Delepouve, 16 fév. — Delétang, 11 déc. — Delétang (fille), 1 avril. — Delettrey, 25 déc. — Delfaud, 10 janv. — Delfin, 22 sept. — Delfour, 25 oct. — Delhaye, 29 nov. — Delhomme, 17 juin. — Delié, 20 juin. — Delieux, 28 oct. — Delile-Manières, 3 nov. — Delille, 25 nov. — Delisle, 12 janv. — Delley-Davaise, 22 mai. — Dellorier, 27 juin. — Delmas, 27 oct., 3 nov. — Delmas (Dlle), 27 nov. — Delmas (Fe), 2 mars. — Delmonte, 10 mai.— Delmotte, 26 juin. — Delorieux, 10 juil. — Delorme, 5, 28 juil. — Delormet, 12 janv. — Delozier, 16 nov. — Delpech, 10 oct. — Delpech (Fe), 28 avril. — Delphin-Auguste, 16 déc. — Delpon, 15 déc. — Delpu, 4 juil. — Delrue, 2 déc. — Delsol, 16 mars. — Deltheil, 21 déc. — Delzeuse (Ve), 14 fév. — Demaret, 9 août — Demars, 23 mai. — Demasteau, 27 avril. — Demay, 11 fév. — Demenu, [illegible] — Demetz, 3 juil. — Demeuldre, 24 nov. — Demeyer, [illegible] Demontzey, 8 nov. — Demory, 18 mars. — Demosle, 6 janv. Demouy, 22 juin, 24 juil. — Denaye, 17 nov. — Denet, 2 fév. — Denex, 13 déc. — Denis, 30 janv., 6 avril, 10 nov. — Denis (Ve), 20 nov. — Denizet, 27 mai. — Denmate, 18 juil. — Dennery, 18, 24 nov. — Denombré 28 août. — Denot, 5 déc. — Denuit, 27 oct. — Depieds, 9 oct. — Deplanque, 15 avril.— Dequerre, 13 déc. — Dequeux, 1 août. — Derain, 2 oct. — Dercheu, 25 janv., 9 déc. — Dereux, 18 avril. — Deron, 22 août. — Deroublé, 22 juin. — Derouen (fille), 15 déc. — Derozermil, 12 sept. — Derrien, 16 sept. — Desbarreaux, 25 oct. — Desbœuf, 30 nov. — Desbouillon, 20 juil. — Descambos, 27 avril. — Deschamps, 18 avril. — Deschamps-Larivière, 25 déc. — Desclées, 22 déc. — Descoings, 28 juin. — Descolombiers, 18 avril. — Descotter, 28 nov. — Desert, 2 oct. — Desessarts, 22 juil. — Desgrand (Fe), 28 juil. — Deshayes, 3 juil., 9, 10, 17 oct. 16 déc. — Deshayes de Marcère, 25 déc. — Desir, 4 mai, 14 juil. — Désirabode, 13 fév., 24 avril. — Desjardins (Ve), 1 mars. — Desmantreux, 21 avril. — Desmaret, 31 août, 25 sept. — Desmoles, 9, 10, 11, 12, 18 janv. — Desnoyers (Ch.), 14 juil. — Desombres, 17 janv. — Desorbet (Fe), 24 mars. — Desouches-Touchard, 7 déc. — Desperoux, 23 oct. — Desplace, 24 mai. — Desplanques, 17 mars. — Desquiens, 11 août. — Desroches, 26 mai. — Desrousseaux, 12 juin. — Desrues, 15 fév. — Desrumez, 11 août. — Dessart, 30 nov., 1, 21 déc. — Desseignes, 31 mai. — Desservy, 13 nov. — Destrais, 15 juil. — Destresse de Lanzac de Laborie, 18 nov. — Desvingts, 7 déc. — Desvosges, 9 déc. — Desapé (De), 5 déc. — Detroyat (Ve), 2 mars, 16 mai. — Devau, 21 avril, 15 déc. — Deverchère, 7 sept. — Devic, 28 janv. — Deviers, 27 juin. — Deville, 6 mai. — Devisme, 25 déc. — Devraines, 20 janv.— Deyres, 30 janv. — Dezauche, 7 août.

Dh..., 5 janv.

Diavet, 17 avril. — Dickers, 2 déc. — Didelon (De), 10 avril. — Didelot-Bompard, 5 déc. — Didier, 18 janv., 9 mai, 29 sept., 9 oct., 13, 15, 16 nov., 18 déc. — Didot (Firmin), 29 mars. — *Dienne* (commune), 1 nov. — Dietz, 14 sept. — Diffre, 23 janv., 3 avril. — *Digne* (ville), 26 juil. — Dilhan, 27 mars. — Disdéri, 25 oct., 7 déc.

Doisy, 3 nov. — Dolbrée (Dlle), 30 nov. — Dolisy, 8 nov. — Dombray, 17 mai. — Domenget, 16 fév. — Dominata, 15 juil. — Domingue, 2 sept. — Domingaru, 24 fév. — Donat-Zbendre (Ve), 14 mars. — Doneieux, 3 nov. — Dondey-Dupré (Ve), 20 juin. — Donzel, 16 oct. — Dorange. 2 oct. — Doré (Ve), 31 janv. — Dorel, 1 août. — Dorlan de Polignac (Dlle), 16 nov. — Dormoy, 20 mai, 25 juin. — Dornier, 17 juil. — Dossat, 1 mai. — Doucerain, 20 fév. — Doucet, 20 juin. — Douchet, 28 sept. — Doudet (Dlle), 22 fév. au 2 mars, 10, 11, 13, 29 mars, 14, 25, 26, 28, 29 avril, 30 juin, 8 juil.—Douet, 6 sept. — Dourlant, 11 août. — Doussaint, 23 août. — Doussart, 7 déc. — Douville, 31 mai. — Dowson, 25 avril. — Doy (comtesse), 20 janv.

Draper, 18 janv., 10 juin. — Drée (de), 22 mai. — Drevon, 8 sept. — Drieux, 11 nov. — Driot, 23, 25 nov. — Drogy, 13 mars, 5 août, 11 déc. — Dropsy, 21 janv. — Drouard, 7 nov. — Drouet, 23 juin, 27 juil. — Drouin, 23, 25 nov. — Drouville, 5 juin.

Duhédat, 12 janv., 5 mai. — Dubernard, 4 sept. — Dubief, 29 avril. — Dubire, 18 déc. — Dubois, 31 mars, 14 août, 16 nov. — Dubois (Am.), 9 déc. — Dubois de Saint-Vincent, 14 déc. — Dubois (Fe), 1 fév. — Dubois (Ve), 2 janv. — Dubos (fille), 8 mars. — Dubost, 8 fév. — Dubouchet, 23 août. — Dubourg (De), 4 oct. — Dubreuil, 13 janv., 6 fév., 22 déc. — Dubroca, 25 juil. — Dubrugeaud, 24 janv., 6 mars. — Dubus, 12 oct. — Ducamp, 8 fév. — Ducasse, 23 fév. — Ducastel, 19 janv. — Ducayla (comtesse), 17 janv., 25 nov., 2 déc. — Ducerf, 26 juin. — Duchainay (De), 13 mai.— Duchamp, 27 sept. — Duchaussoy, 3, 4 nov. — Duchayland, 4 nov., 5 déc. — Duché, 18 oct. — Duché de Gurgy, 23 janv. — Duchêne ou Duchesne, 4 fév., 19 juil. — Duckett, 30 mars, 20, 25 mai.— Duclaux, 9 mai.—Duclos, 26 aout. — Ducloux, 4 juil.—Ducloy, 4 janv. — Ducos, 19 avril. — Ducoudray, 18 avril, 21 déc. — Ducreux, 7 déc. — Ducrocq, 6 mai. — Dufaiteur, 20 janv. — Dufaur de Gavardie, 4 sept., 14 déc. — Dufond, 18 mars. — Dufour, 12 janv. 11 mars. — Dufour (Dlle), 9 sept. — Dufour et Mulat, 29 août. — Dufour, 9 oct. — Dufour-Dubessan (Dlle), 25 janv. — Dufour-Colin, 12 juin. — Dufourc, 17 nov. — Dufourmentelle (Ve), 31 janv. — Dufresne, 18 nov., 15 déc. — Dugas, 1, 29 juil., 1 sept. — Dugueyt et Ce, 23 août. — Duhoux (Ve), 27 déc. — Dujerdin, 22 juil. — Dujardin (Ve), 22 mai. — Dulac, 4 janv., 11 avril, 10 juil. — Dulac-Leconte, 27 mai. — Dumant, 22 déc. — Dumas, 14 déc. — Dumas (Alex.), 29 août. — Dumas fils (Alex.), 18 nov.—Dumas (magistrat), 23 juin. — Dumas et Germain, 13 janv. — Dumay-Villiers, 1 mai. — Dumon, 12 juin. — Dumont, 2, 13 mars, 1 mai, 5 oct. — Dumont et Ce, 27 déc. — Dumont-Saint-Priest, 12 oct — Dumontel, 7 déc. — Dumoulin, 13 nov. — Dumoulin-Declys, 17 oct. — Dumoutier, 29 nov. — Duncan, 12 juin. — *Dunkerque* (ville), 4 janv. — Dunoyer (Ve), 29 avril, 2 mai. — Duparchy, 29 mars. — Dupasseur-Lecoq et Ce, 10 oct. — Duponchel, 2 sept. — Dupont, 15 fév., 31 mars, 1 août. — Dupont (magistrat), 12 juin. — Dupont (Ve), 11 juil. — Duport, 26 mai, 28 août. — Dupré, 4 sept., 12 déc. — Dupré (Ve), 24 juil. — Dupré-Lassale, 18 nov. — Dupressoir, 1 fév. — Dupriès (Fe), 16 mars. — Dupuis, 30 oct. — Dupuis (De), actrice, 15 déc. — Dupuis-Février, 10 mars. — Dupuy, 13 sept., 5 oct. — Duquesne, 7. 22, 23 fév., 6 mars, 28 nov. — Durana (général), 22 juil. — Durand, 31 janv., 8, 16 fév., 17 avril, 17 mai, 5 juin, 3, 20 juil, 2, 5, 14, 30 août, 2 sept., 19, 27 oct., 30 déc. — Durand (Dlle), 18, 22 juil. — Durand et fils, 31 janv. — Durand et Ce, 15 déc. — Duranton, 30 nov. — Durel, 26 juil. — Duret, 17 janv. — Dureuille, 20 nov. — Durin, 2 déc. — Duriot, 8 juil. — Durocher, 24 nov. — Duroulle, 4 fév., 20 au 27 mars, 21, 22 avril, 3, 29 mai. — Durousseau, 23 janv. — Duruffe, 15 nov. — Dussart, 11 août. — Dussaul de Saint-Martin (Ve), 7 juin. — Dusserre, 7 fév., 1 mai.—Dutac, 27 janv., 2 mars. — Dutaille, 3 nov. — Duteil, 11 fév. — Duval, 17 mars, 11 avril, 23 mai, 25 juil., 12 août, 14 déc. — Duveau, 18 oct. — Duverger, 29 mai. — Duvergier, 9 mars. — Duvillard, 13 sept.

E

Echambard (Fe), 23 janv.

El-Gouti, 10 janv. — El-Hachemi, 23 nov. — El-Kenoé, 10 janv. — Elkington, 2 mars.

Empereur, 13 juin.

Engrammard, 2 mai. — *Ennery* (commune), 28 juin. — Ennetière (marquise d'), 26, 27 oct.

Epinay-Saint-Luc (d'), 2 mars.

Equin, 3 fév.

Erceville (d'), 24 mai. — Erdan, 16 sept., 12 oct. — Erickson, 1 août. — *Ermenonville* (commune), 4 déc. — Ernoul de la Chenelière, 12 oct.

Escalon, 11 juil. — Escarraguel, 17 fév., 8 sept. — *Escles* (commune), 14 sept. — Escot, 2 mars. — Escoute, 15 sept., 10 nov. — Escribiente, 15 mai. — Esmiol, 26 juil. — Esnault, 29 mars. — Esparbié, 12 janv. — Espinay (d'), 29 mai. — Esslinger, 2 sept. — Estelle, 19 déc. — Esterbecy (De), 7 mars. — Estibal, 5 juil., 19 août. — Estienne, 24 oct. — Estrenorin, 27 juin. Estivaut, 25 déc. — Estragnat, 22 mars.

Etcheverry, 27 oct. — Etienne, 18 janv., 23 août, 29 sept. — Etiennette, 16 nov.

Eudel de Gord, 4 août. — Eudes, 20 nov. — Eulard de Guemy, 29 mai.

Everard, 18 oct. — Evrard, 16 oct.

Eyriaud, 19 mai.

F

F..., 9 fév., 8 avril. — F..., notaire, 25 janv. — F..., malfaiteur, 1 mars. — F... (De), 8 mai. — F... (Ve), 29 août.

Fabre, 16 mai, 4 sept., 3, 13 nov. — Fabre, 8 mars, 27 avril. — Fabre de Cœuret, 23 janv. — Fabrizzi, 3 nov. — Fages, 7 déc. — Falatien, 14 sept. — Falconnet, 9 nov. — Falcoux, 27 avril. — Falcy, 31 mai. — Falkowski, 8, 9 déc. — Falupié, 3 juin. — Fandard, 13 sept. — Fanton, 25, 26 août. — Fara, 27 sept. — Farconnet, 24 mai. — Farcy, 10 nov. — Farnet, 4 oct. — Fascie, 3 janv. — Fathma, 10 janv. — Faton de Favernay, 18 avril. — Fauche, 11 juil. — Fauchon, 3 fév. — Faure, 29 mai, 12 août. — Faurie, 21 avril, 28 juin, 3 nov. — Faustin Hélie, 26 juin. — Fauvette (Dlle), 31 mars. — Favelier, 22 déc. — Favre, 17 août, 23 nov. — Favre (Jules), 11 août. — Favre-Gilly, 8 mai. — Faye, 8 mai.

Featherstonhaught, 6 janv., 28 fév. — Fechter, 29 déc. — [illegible] Feron (Fe), 14 janv. — Ferrand, 23 déc. — Ferraton, 28 sept., 26 oct. — Ferrière, 6 juil. — Ferrière-Sauvebœuf (De de), 3, 6 juin. — Ferron, 25 août. — Ferry, 9 mai, 20 déc. — Ferry (Dlles), 4 déc. — Fery-Deselanx, 10 août. — Fessart, 24 avril. — Fesser, 26 juin. — Feuillâtre, 3 janv. — Feuquières, 14 oct. — Fèvre, 27, 28 nov. — Fevrier, 27 nov., 2 déc. — Feyen, 23 mai.

Ficken, 23, 25 nov. — Ficquenet, 20 mai. — Figari, 28 sept. — Figeac (Dlle), 16 déc. — Filippi, 18 fév. — Fillion, 14, 20 janv., 3 juil. — Fillon, 28 nov. — Fistat, 28 mars. — Finck, 29, 31 mai, 29 juin. — Firmin Didot, 20, 25 mai, 17 juin. — Fissier, 15 août. — Fix, 2 sept.

Flamand, 24 oct — Flammercy, 29 juil. — Flandin, 7 déc. — Flandre (Ve), 23 août. — Flavigny, 27 avril. — Fleschelle, 31 mai. — Fleurguin (Fe), 24 fév. — Fleurter, 9 mars. — Fleury, 2, 4 mai, 27 déc — Flipps (Ve), 20 déc. — Flon, 18 oct. — Floquet (De), 6 mai.—Florimond, 24 juin. — Florquin (De), 17 juil. — Flory, 7 avril.

Foë, 21 juin. — Foin, 31 août, 20 sept. — Fontaine, 2 déc.— Fontaine (De), 8 fév. — Fontaine (de), 3, 5 juil. — Fontana, 16 déc. — Forel, 27 janv. — Forest, 18 janv., 1 mai, 8 nov. — Forestier, 13 juin. — Forgas, 30 sept. — Forgelot, 23 juin. — *Forges de la Chaussade*, 19 juil. — Forget, 23 juin, 8 sept. — Forjonnet, 16 mars, 14 déc. — Formé, 22 nov. — Forneris, 12 sept. — Forneron, 1 avril. — Fort, 23 nov. — Fortenfant, 21 avril, 19 mai. — Fortoul, 9 nov. — Fosse, 26 mai. — Fouassin, 10 juin. — Foubert, 2, 11 mai. — Fouerra, 12 janv. — Fouet, 7 août. — Fougeat, 24 mai. — Fougère (Dlle), 22 avril. — Fouin, 10 au 17 oct. — Fouquaire (Fe), 15 déc. — Fouquet, 23 nov. — Four, 14 fév. — Fourchon, 26 juil. — Fourchy. 18 nov. — Fourdinier, 27 juin. — Fourier, 19 avril. — Fourmand, 13 déc. — Fourmentin, 24 fév., 9 juin, 10 nov. — Fourneaux, 30 déc. — Fournet, 21 juil. — Fournié, 27 mars. — Fournier, 31 janv., 25 mai, 9, 28 juin, 5, 21 juil, 5 août, 1, 2, 7 sept. — Fournier (Marc), 25, 30 août, 25 oct., 7 nov., 29 dec. — Fournier dit Fourier, 16 juin. — Fourrier, 19 janv. — Foursan (Ve), 12 déc. — Fourtanier, 5 juin. — Foussier, 20 nov.

Fracque-Reynaud (Ve), 28 août. — Fradin, 29 mai. — *Française* (Ce), 17 juil. — Francheterre, 23 oct. — Francis, 17 oct. — Franet, 18 mars. — François, 13 janv., 21 fév., 24 avril, 27 sept., 29 nov. — François (Dlle), 13 nov. — François et Dupuis, 13 fév. — Françoise, 8 nov. — Frangin, 22 nov. — Franquelin, 18 avril. — Franquin, 1 sept. — Frayssinet, 5 juil. — *Frégate école*, 16 juin. — Frenais de Coutard, 22 mai. — Frérot, 22 juin. — Freslon, 9 janv., 10 fév. — Fresquet (de), 13 juil. — Frey, 15 août. — Freylon, 29 août. — Freytag (Ve), 14 fév. — Frideler, 24 avril. — Frigolet, 2 sept. — Frin, 26 janv. — Froget, 19 déc. — Fromageot, 30 juin. — Fromayer, 10 juil. — Frontin, 16 déc. — Frouin, 10 au 17 oct.

Fumagalli, 21 juin. — *Fumay* (commune), 5 juil. — Furet, 18 nov.

G

G..., 6 janv., 15 juin, 29 août, 23 oct. — G..., notaire, 27 avril, 1 août. — G.. (Alfred), 7 fév. — G..., repris de justice, 1 mars. — G... (suicide au Havre), 30 sept. — G... de M... (De), 3 fév. — G... (Fille), 15 mai. — G... (De), 21 déc.

Gaubaud, 12 août. — Gabory (Fe), 28 avril. — Gackel, 21 sept. — Gadois, 10 oct. — Gagon, 8 mai. — Gaignard, 18, 23 oct. — Gaignaud (Dlle), 28 juin. — Gaigneron de Marolles, 26 juin. — Gaillard, 30 janv., 17, 24 mars. — Gaillard de la Dionnerie, 29 mai. — Gaillet, 31 mars. — Galbois, 24 nov., 14 déc. — Galibert, 29 sept. — Galibert, 10 fév. — Galiera (de), 19 avril. — Galinier, 19 déc. — Galippe, 25 fév. — Galisset, 21 déc. — Galitzin, 24 mars. — Gallais, 29 août. — Galland, 16 sept. — Gallemand, 16 fév. — Gallerand, 20 mai, 23 juin. — Gallet, 14 mars. — Gallée, 7 mars. — Gallière, 28 mars. — Gallois, 31 janv., 23 juin. — Gallot, 8 mars. — Galtinart (Ve), 18 mars. — Galvin, 9 nov. — Galy, 11 fév., 9, 16 mai. — Game, 7 janv. — Gangloff, 23 juin. — Ganlh, 11 janv. — Gannichon, 29 mars. — Gantois (Fe), 11 mai. — Garaud, 10 mai. — Garçon, 23 oct. — Gardet, 13 juin. — Gardette, 12 juil., 27 déc. — Gardin de la Bourdonnaye, 16 mars. — Gardin du Boisdulier, 29 mai. — Gardon, 17 août, 4 sept. — Gardoni, 26 août. — Gareau, 3 juil. — Garin (Ve), 18 mars. — Garnier, 26

juil., 2, 29 août. — Garon (Ve), 1 avril. — *Garonne* (Ce), 20 mai. — Garraube (Ve de), 24 mai. — Garreau, 15 mars. — Garri, 11 sept. — Garrigues, 4 juil., 15 sept., 10 nov. — Garros, 9 mai. — Gascoux, 17 nov. — Gasne, 27 mars. — Gast, 22 mai. — Gastine, 9 nov. — Gastine-Renette, 20 janv. — Gastineau (Ve), 7 nov. — Gaston, 29 juin. — Gaté, 6 sept. — Gatilon, 17 août. — Gaubert (fille), 27 juil. — Gauchat, 13 avril. — Gauchon, 6 sept. — Gaudet, 4 déc. — Gaudichon (Ve), 20 juin. — Gaudin, 2 sept. — Gaulard (Ve), 29 avril. — Gaulot, 3, 9 nov. — Gaume, 30 déc. — Gaumer (Fe), 14, 15 nov. — Gauné, 7 mars. — Gauran (de), 4 sept. — Gauthier, 8 avril, 25 oct. — Gauthier (Ve), 19 avril. — Gauthier (Fe), 12 juin. — juin. — Gautier, 30 janv., 28 déc. — Gautier (frères), 15 déc. — Gavari, 16 janv. — Gavignot, 24 juil., 31 août. — Gavory, 2 fév. — Gavot, 14 déc. — Gavrelle, 28 déc. — Gay, 2 mars, 8 nov. — Gazeau, 12 oct.

Geisdœrfer, 2 déc. — Gelcen (De), 18 avril. — Gelé-Delpire, 16 janv. — Gelin (Ve), 7 juin. — Gencro, 21 avril. — Gendre, 24 nov. — Gendron, 9 juin. — Geneste, 6 déc. — Genreau, 18 nov. — Gentil, 11 janv. — Gentilhomme, 18 août. — Geoffrenet de Champdavid, 4 sept. — Geoffroi, 5 juin, 18 nov. — Geoffroy de Chaume, 16 nov. — Georges, 7 nov., 15 déc. — Gérard, 18 mars, 1, 19 sept., 23, 25 nov. — Gerard (fille), 10 mars. — Gerardi, 11 juil. — *Geraudmer* (commune), 6 déc. — Geraud, 23 nov. — Gerbaud, 30 janv. — Germain (notaire), 31 oct. — Germaine, 12 août. — Germondy, 16 fév. — Gerôme, 18, 22 juil. — Gerosme, 17 nov. — Gertran (Dlle), 28 août. — Gervais, 13 fév. — Gervais-Durand, 7 fév. — Gesmard (De), 6 déc. — Gex, 23 mai.

Ghéerbrant, 3 mars. — Ghesquier, 16 fév. — Ghilardi, 5 janv., 8 avril.

Gibert, 22 juin. — Gibrat (fille), 25 oct. — Gicqueau, 2 juin. — Giffard (De), 30 nov. — Giguel, 21 mars. — Gilbert, 6 juin. — Gilberton, 8 mars. — Gilet-Pannet, 16 janv. — Gille, 20 sept. — Gillet, 6 avril, 1 juil., 29 déc. — Gillois, 17, 31 janv., 2 mai. — Ginelle, 7 déc. — Gineste, 2 fév. — Giordani, 3 nov. — Giorgi (de), 1 mars. — Giovacchini, 18, 20 janv. — Giovanetti, 12 juil. — Girard, 25 oct. — Girardin (de), 4 déc. — Girardin (Emile de), 27 janv. — Giraud, 9 fév., 27 mars, 7 sept., 20 nov. — Girerd et Ce, 22 août. — Girié, 27 oct. — Girin, 31 mars, 10 avril. — Giudicelli, 2 mars. — Givaudan (de), 26 août.

Glanes, 17 juil. — Gleize, 12 avril. — Gleizes (de), 16 fév. — *Globe* (Ce), 27 janvier, 11 avril, 13 mars. — Glos (de), 7 décembre.

Goberne (Fe), 4 janv. — Gobillard, 13 juil. — Gobin, 23 août. — Gobineau, 17 juin. — Godard, 13, 28 mars. — Godefroy, 12 sept., 27, 28 nov. — Godemel, 27 mars. — Godillot, 5 juil. — Godon, 3 nov. — Godot-Desbordes (Ve), 31 janv. — Godron, 17 avril. — Goguelat, 3 nov. — Goirand de la Baume, 3 nov. — Goizet (Fe), 20 nov. — Gollier, 2 janv. — Gottschalk, 19 déc. — Gomicourt (de), 17 avril. — Gon, 18 janv. — Gonet, 9 oct. — Gontier, 21 juin. — Gontine, 28 juil. — Gonzalès (Em.), 7 oct. — Goode, 13 mai. — Goodyear, 14 fév., 13, 18 mars, 25, 26 avril. — Goré, 18 oct. — Gorgot, 5 déc. — Gorget (Fe), 13 janv. — Gordien, 21 fév. — Gorrichet, 21 fév. — Gorse, 27 avril. — Gossart, 22 mai. — Gosselin, 4 oct. — Gosset, 29 juin, 4 nov. — Goubanet (Ve), 24 juil. — Goubaud et Picard, 19 avril. — Gougeat, 21 mars. — Gouillon, 12 juil. — Gouilly (Ve), 8 juil. — Gouin, 21 août. — Goujoh, 24 juil. — Goupil et Ce, 19, 21 avril, 6 juin. — Goupil et Masson, 12 avril. Goupy, 5, 15 déc. — Gourc, 27 juin. — Gourdon, 19 juil. — *Gourdon* (commune), 1 juin. — Goury, 23 mars. — Gousselon (De), 17 janv. — Goutte, 28 oct. — Goville, 23 nov. — Goyard, 18 janv. — Goyeau, 19 juil.

Gr..., 19 août. — Grados, 4 fév. Graguard, 14 fév. — Graillot, 31 oct., 3, 23 nov., 9 déc. — Gramain, 14 déc. — Grand, 30 nov. — Grandell, 15 nov. — Grandjean (Ve), 23 nov. — Grandmarin, 22 sept. — Grandperret, 23 nov. — Grandpierre, 13 juil. — Grange, 22 juin. — Grangé, 21 nov. — Grandgeon, 4 août. — Grangeot, 17 nov. — Granger, 19 juin. — Granguet, 4 octobre. — Grangy, 26 mai. — Granié, 27 nov. — Grapin, 5, 27 mai. — Grapin (Fe), 14 avril. — Gras (Fe), 14 juin. — Grass, 27 oct. — Grasset, 3 janv., 14 août, 5 déc. — Grassot, 19 déc. — Grataloup, 25 déc. — Gratigny, 14 avril. — Gratiot, 5 juin. Gravier, 27 janv. — Grégoire, 30 déc. — Grégoire Clauzel et autres, 20 janv. — Grellet du Peyrat, 23 oct. — Grellon, 9 nov. — Grenatier, 20 sept. — Grenier, 19 janv., 6 déc. — Grenouilleuse, 3 janv. — Greppi, 22 juil. — Gressier, 3 avril. — Grevin, 20 juin. — Grey (Alice), 4, 6, 7, 10, 29 nov., 7 déc. — Gricourt, 29 nov. — Griller, 1 nov. — Grimaldi (de), 5 déc. — Grimault, 27 oct., 29 nov. — Grimpult, 1 déc. — Grimprel, 26 janv. — Gripal, 20, 22, 26 sept. — Grognet, 17 juin. — Grogniard, 31 mars. — Grolleron, 12 décembre. — Grousson (de), 6 sept. — Groullié, 5 oct. — Gruchet, 9 mai. — Gruet-Masson, 1 mai. — Gry, 7 mars.

Guardiola, 27 sept. — Guasco, 1 août. — Guérard, 22 déc. — Guéraud, 17 nov. — Guérin, 10 janv., 12 avril, 20 juin, 12 juil. — Guérin (Ve), 23 juin. — Guérin-Malagné, 20 fév. — Guérin (attentat), 10 au 17 oct. — Guérin de Grand-Launay, 4 déc. — Guérin de la Roussardière, 7 sept. — Guerlain, 4 janv., 2, 4, 6, 10 fév., 2 sept., 25 nov. — Guesdon de Freneuse, 3 avril. — Guibal, 4 août. — Guibert, 4 janv., 9 fév. — Guichard, 24 mai, 6 juil., 29 nov., 12 déc. — Guichard et Boileau, 13 janv. — Guichard (fille), 20 sept. — Guicherd, 16 fév. — Guiet, 16 fév., 7 nov. — Guigerande-Beaujeau, 31 janv. — Guigne (De), 15 déc. — Guignebaut, 8 juil. — Guignes de Mazode, 9 mai. — Guijon, 1 juil. — Guilbert, 9 mai. — Guillabarte, 4 janv. — Guillard, 12, 28 janv., 9 oct. — Guillaume, 16, 23 mai, 4, 17 juil., 12 sept. — Guillemain, 20, 21 janv. — Guillemeau, 24 juin. — Guillemont-Despecher, 28 août. — Guiller (Fe), 14 avril. — Guilleret (Ve), 26 juin, 14 juil. — Guillermet (Ve), 8 nov. — Guillermin, 3 mai. — Guillet-Desgrois, 12 janv. — Guillin, 17 juil. — Guilliot de Saint-Amand, 16 mai. — Guillo, 21 janv. — Guillot, 1 mars, 26 avril, 29 mai. — Guillot frères, 10 juil. — Guinet (De), 3 mai. — Guinvarch, 24 juil. — Guiconneau, 23 sept. — Guise, 29 sept. — Guiton, 2 sept. — Guittel, 14 août. — Guizier, 20, 22, 26 sept. — Guy-Stéphan (De), 30 août, 20 sept., 20 oct., 27 déc. — Guyard, 13 avril, 6 déc. — Guyomard, 17 fév., 9 mars, 6 avril. — Guyon, 13 nov. — Guyonie, 31 janv. — Guyot, 13 janv., 1 juin, 6 déc. — Guyot (De), 13 nov. — Guyot (Ve), 25, 26 sept. — Guyot de Lisle, 10 oct.

H

H...g, 12 janv. — H... (abbé), 15 fév. — H..., notaire, 16 mai. — H... (Mse du), 13, 19 juil.

Haas, 13 juillet. — Habillon, 21 octobre. — Hain, 9 octobre. — Hainguerlot, 6 avril. — Haitz, 27, 31 octobre, 9, 10, 16 nov. — Halet, 23, 24 janv. — Hallays (Mse du), 19, 30 décembre. — Hamed, 10 janvier. — Hamel, 30 juin, 27 oct. — Hamon (Ve), 2 août. — Hamot, 6 mai, 13 nov. — Hanapier (Dlle), 4 janv., 2, 4, 6, 10 fév., 2 sept. — Hanekouker (Fme), 10 janv. — Hanin, 18, 23 nov. — Hannequin, 8 fév. — Harang, 16 janv., 21 déc. — Harent, 17 oct. — Hardouin (Dlle), 3 fév. — Hardy, 15 août, 12 déc. — Harent de la Condamine, 21 avril — Harivel, 17 oct. Harlay, 5 déc. — [illegible] (commune), 14 sept. — Harre, 22 août. — Harrisson-Page, 2 mai. — Harté, 16 janv. — Hatier, 1 mai. — Baucollin (Dlle), 12 avril. — Haudebourg, 17 juil. — Hauer (De), 17 déc. — Haulard, 19, 20 mai. — Haussmann, 18 nov. — Haussonne, 20 janv. — [illegible] (commune), 26, 27 juil. — Hautoy, 28 juin. — Hauttement, 9 oct. — Havard, 8 mars. — Havre (Ville), 6 mars. — Hayes, 20, 21 janv.

Hebert, 7, 8 avril — Hecht, 31 octobre. — Hédouin, 15 mars, 31 août. — Heekeren (de), 27 juin. — Heidenberg, 14 décembre. — Heidmann, 23 octobre. — Hellesberg, 21 février. — Helmer, 7 fév. — Hemet, 28 juin. — Hendenlang, 3 juil. — Hennequin, 5 juin. — Hennin (d'), 11, 12 août. — Hénon, 26 juil., 15 août. — Henri, 28 oct. — Henrichs, 7, 15 fév., 24 juin, 17 juil., 2 août. — Henriette, 19 juil. — Henrionnet, 28 déc. — Henriquet, 18 nov. — Henry, 26 avril. — Henry (Fe), 28 déc. — Henry (Dlle), 14 juillet. — Henry frères, 10 août. — Heral, 20 janv. — Herbez (d'), 8 nov. — Herbalot, 1 nov. — Herman, 20 juin. — Herault, 24 mai. — Herissay, 28 nov. — Herisson, 3 janv. — Hermann, 20 avril. — 10 juil. — Herouard, 4 nov. — Hertel, 18 déc. — Hertmanni (De), 5 oct. — Hervey, 29 sept. — Hervieu, 26 janv., 5 juin. — Hesme, 9 fév. — Hesse, 17 fév. — Heurtrey, 9 mai. — Hevre, 31 janv.

Hibon de la Fresnoye, 18 avril. — Hiellard, 28 mars. — Him, 12 août. — Hiribarondo, 5 septembre. — Hirpoin, 26 août. — Hirsch (Marie), 24 novembre. — Hitner, 10 oct. — Hiver et Hersant, 26 oct.

Hobgaud, 7 novembre. — Hodiaux, 30 décembre. — Hoenlé, 21 juin. — Hoffmann, 19 janvier, 16 mars. — Holker, 27 juin. — Hollinger, 20 avril, 8 mai. — Holz, 22 nov. — Holzem, 19 janv. — Hommel, 2 sept. — Hongroise (la belle), 24 nov. — Hope, 16, 17 fév., 8 mars, 15 juin. — Hope père, 7 mars. — Horeau, 7 août. — Horné, 16 déc. — Horner, 7 janv. — Hospices de Gray, 3 juil. — Hostalier, 23 janv. — Houdaille, 14 août, 27 nov. — Houdemont, 20 avril. — Houdin, 16 oct. — Houillon, 9 nov., 15 déc. — Houlbrègue, 4 août. — Houllieux, 30 déc. — Houyvet, 3 novembre. — Houzel, 20 avril. — Houzier, 3 janvier, Hoyos, 27 avril.

Huan, 19 août. — Hubain (Dlle), 16 janv. — Hubert, 22, 23 fév., 6, 8 mars, 28 nov. — Hucher (Ve), 21, 28 janv. — Hue, 23 janv. — Huet, 27 janv., 28 juil. — Huggard (Fe). V. *Grey* (Fe). — Hugo (Victor), 18 mars, 14 nov. — Hugot, 6 avril. — Hugues, 5 déc. — Huguier, 7 mars. — *Huis e* (commune), 27 avr. — Humbert, 9, 23 janv., 18 mars. — Huré, 9 fév. — Huré (De), 9 nov. — Hurmuz, 12 mai. — Huron, 22 déc. — Husson, 20, 21 janv., 13 déc. — Husson (De), 4 sept.

Hyte, 2 janv.

I

Icardo, 20 mai.

Ignard (Ve), 29 sept.

Illiers (d'), 23 août. — Illiet, 19 mai.

Iris (Ce), 31 mai.

Isidore, 8 août.

J

J..., 15 mai. — J... (Marguerite), 20 mai. — J.. (Fe), 9 fév.

Jabely, 4 déc. — Jackson, 30 août, 7 déc. — Jacob, 5 juil. — Jacquelard, 17 mai. — Jacquelin, 28 août. — Jacquelin (Fille), 21 août, 7 déc. — Jacquemar, 28 juil. — Jacquemin, 23 juin. — Jacquemont, 5 juin. — Jacquet (Fe), 24 avril. — Jacquin, 11, 12, 22 août — Jacquinet, 8 juillet — Jacquinot, 24 mars. — Jacquinot (Fille), 28, 29 juillet. — Jacquot, 22 mai, 23 oct. — Jacquot-Donnat, 3 nov. — Jaillaud, 7 janv. — Jaillon, 15 juil. — Jaillon et Moinier, 16 janv. — Jakoski (fille), 29 sept. — Jallabert, 15 déc. — Jandot, 12 oct., 11, 12 déc. — Janet, 22 avril. — Janets, 13 juin. — Janson, 30 janv. — Jardin, 30 mars, 3 nov. — Jarrier (fille), 17 nov. — Jaubert, 23 janv., 9 nov. — Jaudin, 23 juin. — Jauzen (fille), 28 septembre. — Javal, 26 janvier, 4 octobre. — Jaymot, 5 juin.

Jean, 27 sept. — Jannequin, 3 janv. — Jeannerot, 23 fév. — Jeanningros, 11 nov. — Jeannini, 5 janv., 8 mars. — Jeher, 27 juil. — Jelté, 23 juin. — Jeunesse, 27 nov. — *Jeune-Nelly*, 2 juin. — Jeury, 18 juil.

Jobard-Dumesnil, 17 mai. — Jodin, 7, 8 sept. — Johanet, 15 nov. — Jolly, 18 nov. — Jolly (docteur), 23 août. — Joly, 24 juil., 22 nov. — Jonquoy, 13 janv. — Jorrant, 23 juin. — Joseph, 24 nov. — Josse, 15 déc. — Josseau, 24 janv. — Josserand, 4 sept. — Jouandot (fille), 5 déc. — Jouard (Fe), 12 janv., 11 fév. — Joubleau, 11 déc. — Jouhault-Lemaigne, 28 avril. — Joukask (fille), 29 août. — Jouin (fille), 25 janv. — Jourdain, 20 nov. — Jourdan, 1, 21 fév., 1 mai, 15 juin, 6 juil., 30 août. — Jourdan (fille), 12 janv. — Journault, 11 avril. — Journaux et Leblond, 13 juin. — *Journaux*: Agent dramatique, 1 fév. — Bohême, 22 juil. — Cadet-Roussel, 8 juin. — Estafette de Vaucluse, 27 juil. — Europe artistique, 22 août. — Fronde, 5 juil. — Gazette des Affaires, 3 mars. — Mode, 21 juin. — Muselière (la), 23 juin. — Presse médicale, 24 juin. — Siècle, 29 août. — Théâtre, 15 déc. — Univers, 5 août. — Journet, 3 fév. — Jousset, 29 mai. — Jouve de Bor, 4 déc. — Jouvencel (P. de), 18 mars. — Jouvet, 21 oct. — Jouy-Desroches (De), 11, 19 janv.

Juyeux, 20 janv. — Jubé, 27 avril. — Jubien, 22 avril. — Jublin, 7 juil., 12 août. — Juclier, 7 janv. — Judicis, 26 mai. — Judith (actrice), 15 fév. 4 avril. — Juin, 19 août. — Juge. V. *Collignon*. — Julhiet, 29 mai. — Julien ou Jullien, 12 janv., 7 mars, 12 avril, 5 sept. — Julienne, 17 avril. — Julin, 20 mai. — Jullien (Magistrat), 30 janv. — Jumelin, 9 août. — Jusseaume, 12 mai. — Jusserand, 21 nov. — Justin, 2 déc. — Juston, 5 sept.

K

Kacston, 25 juil. — Kakzanowski, 1 juin. — Katcher, 13 juil. — Katz, 17 mai.

Kennard, 27 juin. — Kerros, 25 janv. — Kervalan (Csse de), 15 août.

Kieffer, 28 déc.

Klein, 21 juin, 13 juil., 9 août. — Klestetalt, 6 mars. —

Knowler (Sarah), 25 janv.

Kocq (fille), 24 août. — Kœnig, 18 juil. — Konitowski, 27 sept. — Korhl, 22 sept. — Koziowich, 8 déc.

Krieger, 25 avril. — Krier, 27 nov.

Kuentzer, 1 juil. — Kuff (Ve), 29 nov. — Kungler, 6 janv.

L

L..., 12, 28 juin, 12, 13 juil. — L... (frères), 11 janv. — L.. (Ve), 6 janv. — L.. (De), 13 avril. — L..., notaire, 5 janv. — L..., général.., 2 fév. — L.., époux, 29 mars. — L.. (suicide), 28 nov.

Laake, 3 oct. — Labadens, 2 fév. — Labastie, 19 déc. — Labat, 4 sept., 3 oct., 3 nov. — Labbé, 18 nov. — Labbé de Glatinay, 5 juin. — Labbès, 25 nov. — Labitte, 12 avril. — Laboessière (de), 20 mai. — Laborde (De), 15 avril, 5, 6, 27 mai. — Laborée de Campagne, 27 juin. — Labrognère (De de), 14 fév. — Lacasse et Petit, 9 mai. — Lacaze, 24 mars, 7 avril. — Lacharme (de), 16 mars. — Lachassagne, 5 janv. — Lachat, 30 août. — Lachaume (De), 22 juil. — Lachèze, 30 janv., 29 mai. — Lacombe, 3, 23 janv., 18 juil. — Lacordaire, 24 mars. — Lacosté, 18 fév. — Lacoste (de), 4 sept. — Lacou, 26 août. — Lacour, 4 oct. — Lacour (fille), 20 juin. — Lacroix, 21 sept., 4 nov. — Lacrosse, 10 nov. — Ladieu, 2 mai. — Lafabregue, 8 mars, 8 mai. — Lafannichère, 17 août. — Lafarge, 13 avril. — Lafaulotte, 7 déc. — Lafaurie, 12 avril. — Lafaux, 26 juil. — Lafaye d'Ambezac (Ve), 17 oct. — Laferrière, 31 janv., 1, 3 fév., 3 mars. — Laffitte (Ch.), 5 août, 14 nov. — Laffitte (héritiers), 18 fév. — Laffon (Fe), 31 janv. — Lafolie, 8 juin. — Lafon (héritiers), 21 oct. — Lafon (De), 22 août. — Lafond, 21 fév., 24 mars, 23 août. — Lafourcade, 24 avril. — Lagacbe, 7 janv. — Lagneau (filles), 12 sept. — Lagoru (de), 10 juin. — Lagrange-Virely, 8 août, 4 déc. — Lahargue (Dlle), 14 nov. — Lahens et Ce, 13 mars. — Lainé, 9 mars, 7 oct. — Laiguier, 16, 20, 22 mars, 3 juin. — Laissas, 19 juil. — Lalandelle (de), 25 oct. — Lallemand, 13 janv., 12 avril, 12 mai, 17 nov. — Lallemand (Ve), 3 août. — Lallement, 23 nov. — Lallier, 16 fév., 28 mars. — Lalou, 15 juil., 18 août. — *Lama* (commune), 21 juin. — Lamac, 22 juil. — Lamargue, 29 mai. — Lambel, 28, 29 juil. — Lambert, 10, 17, 23 janv., 10 juin, 7 déc. — Lambert (coalition), 19 août. — Lamblot, 16 fév., 4 sept. — Lamboulay, 22 sept. — Lamedey, 17 nov. — Lamégie (de), 14 janv. — Lamercy, 3 oct. — Lamesac-Delille, 31 août. — Laming, 5 mai. — Lamorlière (Dlle de), 10 mai. — Lamotte, 10 mars. — Lamotte (fille), 6 mai. — Lancelot de Dreux-Nancré (Ve), 20 janv. — Lancestre, 17 juil. — Landreau, 23 oct. — Landroux, 27 déc. — Landry, 17 mars, 3 juin, 14 oct., 15 déc. — Laneuville (De), 6 juil., 12 déc. — Lange (fille), 11 avril. — Langguth, 14 juil. — Langlacé, 28 mars. — Langlade (de), 15 juil. — Langlebert, 9 fév. — Langlois, 19, 26 janv., 28 fév., 28 mars. — Langlois (fille), 2 juin. — Langlois-Duroulle. V. *Duroulle*. — Lanne (fille), 3 oct. — Lannemas (de), 16 fév. — Lannier, 21 juin. — Lanquetin (Ve), 17 janv. — Lanquetot, 4 juil. — Lantheaume, 18 oct. — Lanthure, 27 avril. — Lapeyrouse, 30 juin. — Lapierre, 23 janv., 20 juil., 10, 17 oct. — Laplace, 30, 31 mai, 14 juil. — Laplagne-Barris, 18 juil. — Laplesse (de), 13 juil. — Laporte, 7 mars. — Lapostolle (fille), 7 déc. — Lapparent (de), 12 janv. — Larchal, 20 nov. Lardier, 17 fév., 12 déc. — Largoux (De), 7 déc. — *Lareule* (commune), 2 août. — Larnac, 2 mars. — Larobertie-Sarlandie, 13 juil. — Laroche, 5 oct., 16 nov. — Laroche (De), 6 janv. — Larombière, 12 oct. — Larôme, 15 mars. — Laroque, 19 juil. — *Laroque* (commune), 27 juin. — Laroque (Fe), 19, 20 mai. — Laroque (de Mons), 3 nov. — Larouverade (De), 30 janv. — Laroze, 22 déc. — Larue, 3 janv. — Lasneau, 7 nov. — Lasnier, 23 janv. — Lasquin, 4 fév. — Lassard (Ve), 9 sept. — Lassaux, 5 déc. — Latham, 12, 21, janv., 28 juin, 6 juil. — Latour, 22 mai. — Latour-Landorthe (de), 31 mai. — Latour-du-Pin, 27 juin. — Laubadère, 13 juil., 21 déc. — Lauffray-Duchun, 17 juin. — Laujoulet, 20 juin. — Laumaillier, 13 déc. — Launay, 28 fév. Launois, 4 oct. — Launou, 18 déc. — Laure (De), 22 juin. — Laurence, 11 août. — Laurencin, 22 déc. — Laurençot, 21 sept., Laurens, 12 janv. — Laurenson, 4 avril. — Laurent, 20 janv., 21 fév., 19 avril, 27 juin, 21, 23 août, 23, 26 sept., 12 oct., 3, 24, 28 nov., 6 déc. — Laurent (De), 28 mars. — Laurent (Fe), 6 déc. — Laurier, 29 mars. — Laurin, 14 mars. — Laurin (fille), 25 mai. — Laussac (De), 23 janv. — Lausseurre, 28 janv. — Lauzac de Savignac, 1 sept. — Lavagne, 7 janv. — Laval, 30 mars. — Lavalette, 14 oct. — Lavauguyon (héritiers), 21 fév. — Laveau, 20, 21 janv. — Lavergne, 30 déc. — Lavelle, 16 fév. — Lavergne, 29 août. — Lavigerie, 1 mai. — Lavis, 5 juil. — Lavoye, 8 sept. — Lazare, 26 avril, 12 juil. — Lazé, 1 mai. — Lazeron, 2 août.

Lebas (De), 5 oct. — Lebastard de Mesmeur, 8 mai. — Lebel, 7, 8 sept. — Lebeuf, 1 août. — Lebihan, 7 sept. — Leblanc, 25 mars. — Leborgne, 10, 21 avril. — Leboucher, 29 nov. — Leboucher (Fe), 7 oct. — Lebuffe, 20 mai. — Lecampion et Théroulde, 10 nov. — Lecamus, 28 déc. — Lécart, 21 sept., 30 nov. — Lechartier, 8 nov. — Lechevalier Garnier, 20 mars. — Lechoux, 20 nov. — Leclerc ou Leclere, 31 mai, 7, 8, 9, 27 juin, 24 juil., 27 déc. — Leclercq, 30 janv., 29 mars. — Leclercq (magistrat), 10 fév. — Lecoat, 17 mai. — Lecointe, 31 août, 29 sept., 27 oct. — Lecointre, 18 août. — Lecomte ou Leconte, 15 juin, 31 août. — Lecoq (Ve), 6 mai. — Lecordier, 3 oct. — Lecrosnier, 10 juil. — Lecus et Ve, 15 déc. — Lecus et Quinault, 30 juin. — Lecuyer (Ve), 17 nov. — Ledant, 17 mai. — Le Dauphin-Dubourg, 25 déc. — Leddet, 18 avril. — Ledicte-Duflos, 4 sept. — Ledieu, 21 nov. — Ledoux, 12 janv., 21 nov., 16 déc. — Ledrieux, 9 mars. — Leduc, 25 nov. — Leduc (De), 2 déc. — Lefaure (De), 4 janv. — Lefebvre, 2 fév., 24 mai, 11 nov. — Lefebvre (Armand), 11 nov. — Lefebvre de Sainte-Marie, 17 juin. — Lefèvre, 13 janv., 29 août, 14 oct., 15 nov. — Lefizelier, 2 mars. — Lefort, 3 mai, 28 oct., 13, 18 déc. — Lefranc, 2 fév. — Lefrançois, 17 juil. — Legage, 13 nov. — Legal, 8, 9 fév. — Legendre, 7 déc. — Legenissel, 10 mai. — Legentil, 29 mai. — Léger, 6 avril, 26 mai, 22 juin. — Leger (Fe), 20 juil. — Legoue, 26 nov. — Legout, 29 janv. — Legouvé, 11, 13 fév., 4 mars. — Legrain, 25 janv., 15 mai. — Legrand, 17 juil., 19 août, 7 sept., 3 nov. — Legras, 15 juin. — Legree, 16 mai. — Legrix, 28 avril. — Legros (fille), 4 août. — Legros (héritiers), 1 fév. — Leguay, 10 juil. — Leguy, 9 nov. — Lehmann, 31 juil. — Leich, 22 sept. — Lejay, 9 fév. — Lejeune, 14 juin, 31 janv., 2, 14 mars, 4 avril, 26 mai, 22, 29 juil. — Lelaire, 8 mars. — Lelarge (abbé), 12 août. — Lelaurain, 8 mars. — Lelavandier, 21 mars. — L'Eleu de la Simone, 16 fév. — Leloup, 22 mai. — Lem..., 13 déc. — Lemaire, 3 avril, 10 juin, 27 oct., 4 déc. — Lemaître, 28 mars. — Lemaître-Lavotte, 1 août. — Lemaresquier, 4 avril. — Lemarquis, 21 déc. — Lemenut de de Jugannière, 9 oct. — Lemère, 17 avril. — Lemery, 28 sept. — Lemoine, 17 avril, 21 juin, 17 août, 9 déc., 30 déc. — Lemonnier, 2, 24 mai. — Lemonnier (fille), 17 août. — Lemoquet, 4 oct. — Lemore (de), 5 déc. — Lanay, 12 juil. — Lenelume, 30 nov. — Lenest, 2 juin. — Leneveu, 8 déc. — Lenoir, 31 août. — Lenormand, 9 mai. — Lenotre 18 déc. — Léon, 6 mai. — Léonard, 2 janv. — Léontine (Dlle), 12 avril. — Lepage, 9 janv. — Lepargy, 9 juin. — Lepelletier, 12 janv. — Lepelletier-d'Aulnay, 18 nov. — Lepert, 28 janv. — Lepeytre, 18 avril. — Lepinette, 31 mars. — Lepoutre (Ve), 1 déc. — Lerat, 5 août. — Lercier, 31 mars. — Lerebourg, 22 avril. — Lerévérend, 27 déc. — Leriche, 10 janv. — Lerouley, 20 mai — Leroux, 2, 22 mai. — Leroux (magistrat), 9 mars. — Leroux de Bretagne, 12 janv. — Le Roy, 12 juin. — Leroy, 26 janv., 18 avril, 26 mai, 30, 26 juin, 4 nov. — Leroy (fille), 31 août. — Leroy (Ve), 14, 21, 28 janv., 2 juin — Leroy-Beaulieu, 4 janv. — Leroy de Lisa, 3 juil. — Lery (de), 19 juil. — Lesage, 26 janv. — Lesarte (fille), 9 oc. — Lescour, 11 août. — Lescouvé, 7 sept. — Lescur, 5 janv., 1, 10 fév. — Lesegretain, 30 janv. — Lesenne, 12 avril. — Leséturier, 9, 15 nov. — Leseur, 18 janv. — Lesguillon, 27 mars. — Lesiourd, 20 avril. — Lesnier, 8, 15, 28, 29, 30 juin, 1, 12, 25 juil. — Lesourd, 12, 19, 20 avril, 6 juin. — Lespagne, 16, 20, 22 mars, 13 avril, 8, 28, 29, 30 juin, 1 juil. — Lespit, 14 sept. — Lessence, 31 oct., 16 déc. — Lester, 17 juin, 13 juil. — Lesueur, 29 mai, 2 août. — Letaillandier de Gabory, 5 déc. — Lethéo, 20 sept. — Lethiers, 10 juil. — Létissier (Ve), 9 mars. — Letourneur (Ve), 29 nov. — Létrange David, 29 juil. — Lêtu (Dlles), 7 juin. — Letulle, 22 avril. — Leuiller 6 fév. — Leuilleux, 14, 22 nov. — Leureux, 15 nov. — Levallé, 28 oct. — Levasseur, 6 déc. — Levé, 14 mars. — Levêque ou Levesque, 22 mai. — Levillain, 14 déc. — Levrain, 31 janv. — Levy, 20 mai, 29 août. — Levy (Ve), 21 juil. — Leydier, 1 juil. Lezé, 18 janv. — Lezy, 17 oct.

Lhuillier, 23 mars.

Liandier, 15 avril. — Libéral, 8 sept. — Lidoir, 4 fév. — Liedelinger, 3 mai. — Liégard, 1 sept. — Lievre, 3 nov. — Ligeon (fille), 6, 8 fév. — Liger, 23 janv. — Lignel, 10 nov. — Ligonier (de), 26 juin. — Limperani, 22 nov. — Lindet, 19 janv. — Linois (de), 30 mars. — Liogier, 18 janv., 17 avril. — Lioud, 13 mars. — Lioux (Fe), 25 août. — Lippert, 30 mars. — Lizeray, 15 juil.

Lloyd français, 24 juin. — Lloyd (Dlles), 1 déc.

Lob, 22 avril. — Lockart, 22 mars. — Lockroy, 10 mai. — Lodrigue, 9 nov. — Loignon et Ce, 3 août. — Lointier (fille), 3 mai. — Loire, 10 mai. — Loiseau, 2 mai. — Lombardi, 6 janv. — *Lompnes* (commune), 26, 27 juil. — Londe, 5 juin. — Londès, 7 fév. — Long, 12 juil. — Longuet, 19 déc. — Lepez d'Aamha (De), 5 mai. — Lordet, 23 nov. — Lorel, 4 janv., 11 fév. — Lorenzo, 16 janv. — Loridan, 16 fév. — Lorinet, 8 juin. — Lormand, 13 juil., 12 août. — Lorrain, 28 mars. — Loivo, 2 mai. — Lory, 10 nov. — Lot, 15 avril. — Lottero, 2 août. — Louchard, 26 août. — Louet, 23 nov. — Louis, 18 juil., 27 oct. — Loupias (Ve), 23 sept. — Louville, 7 oct. — Louvrier, 2 mars. — Lovie, 4 déc.

Lucet, 28 juin. — Luneau, 10 juin. — Luneteau, 2 mai. — Lutterbach, 28 janv. — Luxbourg (comtesse de), 7 mars. — Luzet, 22 déc.

Lyon, 23 août. — Lyon-Allemand (Ve), 6 janv., 22 août, 14 nov.

M

M..., 28 janv., 9 fév., 2 juin. — M... (comte de), 3 fév. — M... frères, 30 janv. — M... (statuaire), 5 déc. — M... (Zéphirin), 31 juil. — M... (suicide), 30 nov.

Mabire, 9 oct. — Macault (De), 15 déc. — Mackensie, 17 juil. — Mack-Henry, 26 août. — Macquet, 24 juil. — Macron (fille), 28 déc. — Madaré, 2 fév. — Madeleine, 28 mars. — Madeline (De), 25 mai. — Madoz, 16 mai. — Magard (De), 20 janv. — Magaud, 19 août. — Mage, 27 août. — Maget, 15 juin, 13 sept. — *Magasin des Familles*, 3 fév. — Megen, 29 mars. — Magne, 31 août. — Magnen (fille), 26 juin. — Magnien, 4 août. — Maignand, 30, 31 oct. — Maignol, 31 août. — Maillard ou Maillart, 11 déc. — Maillard (Dlle), 16 fév., 27 avril. — Maillard (fille), 18 nov. — Main (fille), 12 juil. — Maire, 7 oct. — Malangin, 27 avril. — Malassis, 27 mai. — Malaurie, 18 fév. — Malen, 14 août, 18 oct., 13 déc. — Malenfant, 7 sept. — Malhière, 8 nov., 8 déc. — Mallet, 12 janv. — 26 mai, 10, 15 juil. — Mallet (Dlle), 10 mai. — Mallière, 15 juin. — Malmenayde, 8 mars. — Manceau, 10 au 17 oct. —, Manceaux, 14 mars, 13 juil. — Mancel, 12 juil. — Mandon (Fe), 6 janv. — Menget, 21 fév. — Mangini, 29 nov. — Manning, 7 déc. — Mannoury, 4 mai. — *Mans* (ville), 6 juin. — Mansel, 21 juil. — Mantel, 3 août. — Mantouchel, 25 oct. — Maquet, 29 déc. — Marais, 28 mars, 17 mai, 4 nov. — Marandel-Renaury, 16 juin. — Marbaise, 23, 25 nov. — Marbeau, 20 janv. — Marbotin, 26 juin. — Morbott, 26 janv. — Marcel, 5 juin, 22 nov. — Marchal, 14 janv., 23 déc. — Marchand, 27 juin, 10 juil., 24 oct., 4, 15 déc. — Marchand (De), 6 janv., 6 sept. — Marchand (fille), 18 sept. — Marck, 9 mai. — Marconis de Nègre, 19 avril. — Marcotte, 28 avril. — Marcou-Filon, 17 nov. — Marcouire, 3 nov. — Maréchal, 15 août, 22 sept. — Marel, 9 fév. — Marenholz (De), 18 fév. — Marès, 13 juil. — Margerie, 7 juin. — Margotteau, 16 janv. — Margueron, 6 janv. — Marguet, 31 mars — Maria, 6 mars. — Marianne, 3 mai. — Marie, 6 avril, 20 juil. — Marie (sœur), 22 août. — Marie, dit Frerot, 3 juin. — *Marignani* (commune), 14 août. — Marin, 7 mars. — Marie (Fe), 1 déc. — Marini, 6 janv. — Mariotte, 17 fév., 25 oct. — Mariton, 10 fév. — Markowski, 31 janv. — Marlier, 19 avril. — Marlin, 9 mai. — Marlot, 19 sept. — Marmier (Ve de), 6 mars. — Marnas (de), 3 nov. — Marnay, 11 déc. — Marotte (fille), 17 nov. — Marquino, 6 juil. — Marrast, 16 fév. — Marre, 14 déc. — Marrieu, 26 janv. — Marsal (De), 28 avril. — Marsde, 7 avril. V. *Doudet* (Dlle). — *Marseillette* (la), 5 avril. — Marteau (De), 24 nov. — Martha, 22 mai. — Martial Dupuy, 5 juil. — Martin, 5 avril, 18, 23 nov. — Martin (magistrat), 4 sept., 3 nov. — Martin (Ferd.), 24 mai, 7 juin. — Martin-Métairie, 5 avril. Martin (huissier), 9 fév. — Martineau, 26 juin, 10 au 17 oct. — Martinet, 21 oct. — Martinengo, 13 avril. — Martini, 11 sept. — Martre, 11 fév., 6 avril, 1 déc. — Marty (fille), 8 nov. — Marx, 25 mai. — Mary, 21 nov. — Marye, 7 août. — Marziou et Ce, 14 mars. — Masini, 8 déc. — Massabiau, 5 juin. — Masse, 7 déc. — Massé, 18 nov., 18 déc. — Masset (fille), 18 avril. — Massing, 7 sept. — Masson, 19 mai, 2 juin. — Masson-Jolly, 20 fév., 23 nov. — Massonaud, 25 déc. — Massue, 23 janv. — Massuet, 24 juin. — Masurier, 24 nov. — Masse (fille), 21 janv. — Mathis et Hoffet, 27 déc. — Math... avril, 5 juil., 27 déc. — Mathieu de Saint-Alban, 2 mars. — Mathieu, 5 — Mathos (Dlle de), 17 avril. — Matigot, 6 fév. — Matras (Ve), 26 août. — Matte, 13 avril. — Mattelin, 27 nov. — Matter, 1 mars. — Maudevillers, 11 janv. — Maugis (fille), 8 déc. — Maugard, 7, 8, 9 juin, 6 juil. — Mauget, 18 mars. — Maulay, 28 août. — Mauld, 16 sept. — Mauleon, 29 mai. — Mauny (de), 24 juil. — Mauraisin, 16 oct. — Maurel, 7 sept. — Maurer, 10 avril. — Maurice, 30 mars. — Maury, 13 janv. — Maussion de Candé, 3 avril, 26 juin. — Maydieu, 12 déc. — Maygret, 29 nov. — Maynard, 6 oct. — Mazarin, 14 déc. — Mazet, 27 juil., 23, 25 nov. — Masois (Ve), 21 déc. — Mazuc, 14 janv. — Mazurier, 21 oct.

Meaux, 4 sept. — Meffre, 31 juil. — Meissonnier, 8 juil. — Mekarski, 24 juil. — *Mekitaristes de Venise*, 30 août. — Melon, 22 mai, 4 sept. — Mélanie, 23 août. — Melisier, 7 mars. — Mellin, 4 mai. — Melnotte, 20 fév. — Menant, 27 mars. — Ménard, 28 avril. — Mendez, 6 janv., 21 nov. — Mene, 5 avril. — Ménétrier, 29 juin. — Menfroy, 6 avril. — Mengenis, 18 fév. — Menier, 13 janv. — Menigoz, 13 janv. — Merandon, 23 mars. — Mercaillé, 20 sept. — Mercier, 28 janv., 6 déc. — Mercier (Dlle), 27 déc. — Mercod, 30 juin. — Merle, 21 mars. — Merle de Bourg, 7 mars. — Merlier (fille), 26 oct. — Merlin, 28 nov. — Merlin (Fe), 4 janv. — Merlu (Fe), 18 juil. — Merriel, 19 sept. — Mercié, 12 janv. — Meslaye, 4 août. — Merme, 31 mai. — Mesnayer, 12 janv. — Mesnars, 9 juin, 15 août. — Mesnier, 22 mai. — Mesnil (De), 2 mars. — Mesplès (Ve), 3 juil. — *Messageries impériales*, 14 avril, 14 sept. — *Messageries générales*, 22 août, 14 nov. — Messie, 29 avril, 21 déc. — Mestadier, 24 mai. — Mestadier (abbé), 7 juin. — Métairie, 8 fév. — Metas, 14, 15, 16, 17 fév., 29, 30, 31 mai, 29 juin, 17 juil. — Metayer, 8 nov. — Métivier, 9 nov. — Metray, 17 août. — Meugnot, 1 sept. — Meunié (De), 3 avril. — Meunier, 20 mai, 9 juin, 29 juin, 6 sept., 23 déc. — Meunier (De), 7 nov. — Meurat, 26 sept. — Meurice (Paul), 25, 30 août. — Meurisse de Saint-Hilaire (Dlle), 6 fév. — Meuron, 25 janv. — Meusnier-Lanoue, 29 mai. — Meyer, 5 oct., 8 nov. — Meynard, 1 août. — Meynier (fille), 22 déc.

Micard, 3, 13 avril. — Michaud ou Michaux, 26 janv. — Micheau, 20 janv. — Michel, 11 janv., 18 mars, 28 sept., 2, 26 oct., 13 déc. — Michel (fille), 5 sept. — Michel (héritiers), 29 juil. — Michel (Ve), 18 déc. — Michel-Lévy, 10, 20, 25 mai. — Michelin, 4 janv. — Micheu (Fe), 14 août. — Michon, 12 avril, 13 juin, 1 juil. — Michy, 21 nov. — Miclausse, 19 juil. — Mico, 22 juil. — Mielle, 9 mars, 1 avril, 18 août. — Miennée (Ve), 20 juin. — Mignard (fille), 25 juil. — Mignot, 2 mars, 12 déc. — Milandre, 15 fév. — Milanta, 18 nov. — Millar, 13 juil. — Mille, 7 fév., 30 mars. — Millet, 18 déc. — Milleon, 13 fév. — Mimaud, 23 janv. — Minard, 2 janv., 27 mai. — Minaud, 26 avril. — *Mines de Blanzy*, 21 avril. — *Mines de la Sibertière*, 19 nov. — Mingot, 16 fév. — Minguet, 6 fév. — Minié, 13 juil. — Mioudre, 23 mai. — Miout, 15 fév. Mire, 9 fév. — Mirio, 3 août. — Mitiffeu, 9 juin.

M'Niel (fille), 4 déc.

Moëns, 28 juin. — Mohamed-Ben-Schérif 31 juil. — Mohamed-El-Bilem, 10 janv., 2 fév. — Mohamed-Hadj Adj, 10 janv. — Moidrey (de), 16 fév. — Moineau, 26, 27 juil. — Moinel (Ve), 25 janv., 9 mai. — Moinet (De), 25 juil., 5, 9 août. — Moiroux, 10 mai. — Moïse, 17 mai. — *Moissac* (ville), 13 août. — Moisson, 8 fév. — Molé (comte), 27 nov. — Molié, 3 nov. — Molière, 9 mars. — Mollandin, 7 mars. — Molles, 27 déc. — Mollet, 21 sept. — Momon, 23 juin, 9 déc. — Monavon, 27 mars. — Monden Genevraye, 29 mai. — Mondon, 18 juil. — Mondragon (De de), 26 mai — Monet, 6 janv., 10 fév., 29 mars. — Monfalcon, 18 juil. — Mongis, 3, 9 nov, 1 déc. — Mongruel, 6, 15 mai, 25 août, 26 sept. — Monnet, 5, 18 janv. — Mounier, 17 fév. — Monroy, 7 fév. — Mont, 19 mai. — Montaclair (Dlle), 6 avril. — Mon agnon, 10 avril. — Montassier (De), 19 avril. — Montaud, 21 déc. — Montbellet (fille), 2 oct. — Montebrun, 11 nov. — Monteignier, 9 janv. — Montera, 3 avril. — Montesson (De), 4 sept. — Montet, 6 mai. — Monthieux (Ce de), 20 janv. — Montholon (Ve), 22 sept., 1 déc. — Montigny, 22, 26 sept. — *Montigny* (commune), 26 mai. — Montillet, 30 sept. — Montlaur (de), 1 août. — Montreu, 9 juin. — Montrochet, 22 mars. — Moppert, 23 oct. — Morcrette, 5 juin. — Moreau, 9 fév., 30 mars, 17, 19 mai, 2, 28 août. — Moreau (Dlle), 19 sept. — Moreau (Fe), 22 mai, 29 juin. — Moreau (Ve), 8 juin. — Moreau-Darlu, 22 mars. — Moreaux (fils), 8 juil. — Morel, 27 avril, 29 juil., 27 sept., 14, 21 nov., 4, 18 déc. — Morel-Fatio et Ce, 17 fév. — Morhauge, 3 juin. — Moriceau, 2 août — Morier, 25 août. — Morin, 27, 29 mars, 9 juin, 7 sept., 21 déc. — Morin (Ve), 27 mai. — Morin-Pons, 27. — Morsaline, 30 janv. — Mortier, 31 mars. — Mory (de), 24 janv. — Moser, 9 déc. — Moskowa (comtesse de la), 1 mars. — Mosnier, 31 août, 18 sept. — Mosnier (fille), 20 sept. — Moreuil, 14 oct. — Moucheront, 18, 19 août. — Mougenc de Saint-Avid, 12 oct. — Mougenot, 16 oct. — Mougens de Roquelort, 22 mai. — Mouillon, 2 oct. — Moulet, 27 juin. — Moulin, 18 mars, 1, 5 juil., 8 déc. — Moulinet, 4 sept. — Moulon (de), 9 nov. — Moult, 15 mai. — Mounier, 17 août. — Mourat, 10 mars. — Mouret, 14 oct. — Mourié, 26 juin. — Mouriès, 28 juil., 27 nov. — Moussa, 10 janv. — Mousset, 22 août. — Moutardier, 17 oct. — Mouton, 5 avril. — Moynier, 23 mai.

Muclin, 18 janv. — Mugneret, 3 fév. — Muiron (Ve), 10 mai. — Muller, 7 mars, 5 sept., 25 oct., 19 déc. — Muller (Dlle), 2 mai. — Mundinger, 12 août. — Munsch, 5, 6 janv., 19 août. — Muriati, 24 mai. — *Musee des Familles*, 3 fév. — Mutinot (De), 9 juin.

Myer, 20 juin.

N

N..., 2 fév.

N... (Ve), 5 janv.

Nadaud, 11 janv. — Nancey, 3 avril. — Nanot (Ve), 26 mai. — Napoléon (prince), 5 avril. — Naptal-Arnault (De), 25 oct., 7 nov. — Nassoy (fille), 19 sept. — Nathalie, 5 août. — Nathan, 14 août. — Natot (Fe), 23 oct. — Naudet, 11 fév. — Naudin, 6 janv., 4 sept. — Naudin (Ve), 30 nov. — Nautray, 30 mai. — Navoie, 8 fév. — Nayde (De de), 19 juin.

Nedellec, 29 mars. — Nefissa (De), 10 janv. — Nepveu, 15 fév. — Nervet, 28 oct. — Nestor, 8 juil. — Nettancourt (De de), 25 janv., 29 sept. — Neufbourg (de) 29 mai. — *Neuvilly* (commune), 14 oct. — Neveu (fille), 4 fév., 20 au 27 mars.

Nicolas, 8 avril, 28 août, 31 oct., 19 déc. — Nicolas (Ve), 22 août. — Nicolau, 12 janv. — Nicole, 17 mai. — Nicolet, 14 juin, 14 oct. — Nicod, 3 janv., 11 oct. — Nicou, 24 fév. — Nieuwhoff (De), 10 janv. — Ninnin, 3 janv. — Niogret, 28 juin. — Niolier, 29 nov. — Nivollet, 8, 21 sept. — Nizet, 23 mars.

Noché, 11 janv., 17 avril. — Noël, 16, 20, 21 janv., 11 avril, 18, 21 déc. — Nogent Saint-Laurens, 6 fév. — Noiraud, 29 juil. — Noirot (fille), 6 mars. — Nollent (Fe), 2 sept. — Normand, 5, 6, 26 oct., 15 déc. — Notramy, 4 mai. — Nottebhom, 4 mai. — Nottelet, 13 janv. — Nougarède de Fayet (De), 11 déc. — Nougier, 2 oct.

Nugent (de), 26 avril.

O

Obted, 21 oct.

Odet, 30 mars. — Odie, 1 nov. — Odon, 11 oct. — Odillon, 30 janv. — Odiot, 4 sept.

OEuvre de la Compassion, 1 mai.

Oger, 2 oct. — Oger (Ve), 24 sept.

Oliveyra (d'), 17 avril. — Olivier, 18 avril, 27 nov. — Olendorf, 21 avril. — Ollier, 28 avril. — Olmo, 22 sept. — Olonyer, 3 fév.

Omnibus (Ce), 15 juin.

Oppeneau, 10 janv. — Oppermann, 25 janv.

Ordioni, 31 août. — O'Reilly, 12 juil., 7 août. — Orléans (héritiers d'), 10 janv. — *Orres* (commune), 5 juin. — Orset de Latour, 16 fév. — Orsi, 19 mai, 28 déc. — Orsini, 29 sept. — Ortoli, 15 fév.

Osmond, 11 août. — Ostermann, 11 mars. — Ostermeyer, 12 janv. — Oswald (fille), 20 janv.

Ottone, 28 sept.

Oudard, 23 déc. — Oudet, 25 avril. — Ouffe, 12 oct. — Ourson, 6 avril.

Ozias, 25 nov. — Ozouf, 2 déc.

P

— P..., 1 avril, 12, 30 août, 16, 23 oct.
P... (Jean), 24 oct.
P... (Elisabeth), 1 sept.
P... (Dlle actrice), 13 sept.
P... (Fe), 20 oct.

Paccard, 28 juin. — Pace, 3 août. — Pacheco, 2 déc. — Pachins, 23 janv. — Paci, 26 oct. — Paffe, 29 nov. — Page (Dlle), 20 avril. — Pagès, 30 janv., 19 juil., 15 sept., 10, 11 nov., 25 déc. — Pagoux, 3 juil. — Paillard, 21 mars. — Paillet, 12 juil., 17, 18, 20, 28 nov. — Pain, 4 janv. — Painblanc, 9 mai. — Paintendre, 29 nov. — Pajot, 23 mai. — *Palais de l'Industrie*. V. *Lesourd*, 19 août. — *Palladium* (Ce), 21 janv. — Palle, 10 août. — Palun, 28 sept. — *Pamiers* (ville), 24 mars. — Panhard, 25 janv. — Panot, 27 avril. — Pantin, 5 avril. — Pape, 18 juil. — Papin, 18 sept. — Papin (comtesse), 14 août. — Paquelin (fille), 12 sept. — Paquet, 12 mai, 13 sept. — Parain, 24 mai. — Parayré, 29 déc. — Paré (De), 8 août. — Parent, 14 août. — Parès, 29 mai. — Paris, 22 juin. — Paris (De), 15 juin. — *Parisinne* (Ce), 31 mai. — Parissot, 12 août. — Parsiron, 27 mai, 24 juin. — Partaloze, 13 mai. — Partarrine, 26 juin. — Pascal, 9 fév., 28 mars. — Pascal (De), 2 déc. — Pascal (Ve), 9 juin, 15 août. — Pascal (fille), 6 juil. — Pascaud, 23 nov. — Pascault, 20 juin. — Pasquier, 10 au 17 oct. — Passeron, 24 mars. — Pastoureau, 17 avril. — Pastoureau de la Grandière, 4 déc. — Pastré frères, 4 août. — Patin, 28 oct. — Patrat, 21 juin. — Pattey, 14 août. — Paturaud (fille), 25 nov. — Pauffin, 18, 23 nov. — Pavie, 20 janv.

Péan, 23 août. — Pecconnet, 12 oct. — Pector, 24 avril. — Pedou (Fe), 20 nov. — Pees, 30 janv. — Pelet, 7 mars. — Pélissier, 14 sept. — Pellain, 28 nov. — Pellault, 14 avril, 3 juin, 12 oct. — Pellecat, 9 oct. — Pellegrin, 8 déc. — Pellerin, 7 fév. — Pellerin de la Touche, 9 juin. — Pelletier, 5 juin. — Pelleton, 16 sept. — Pelloc, 18 avril. — Pelon, 21 déc — Pelouard, 11 sept. — Peluche, 26 juin. — Pelvey, 26 janv — Penaud, 22 mai. — Pène, 9 déc. — Pennetier, 23, 25 nov.. — Penot, 10 juil. — Pensa, 27 mars. — Peraldi, 3 nov. — Perard, 23 nov. — Percin, 31 août. — Perdriel (Ve), 23 janv. — Perdu, 24 juin, 29 juil. — Pereire et autres, 5 déc. — Pericler, 15 avril. — Perier, 31 janv., 27 juin. — Perignon, 10, 11 nov. — Pernet, 5 août. — Peronnet, 3 janv. — Perotté, 4, 8 juil. — Perreault, 7 fév. — Perrigny, 9 mai. — Perrin, 17 août, 9, 20 nov., 8, 15 déc. — Perrot, 31 janv., 14 fév., 4 sept. — Perrot (Ve), 14, 15 nov. — Perrotin, 18 avril. — Peschard, 26 janv. — Pessé, 11 juil. — Petel, 29 nov. — Peters, 8 août. Petiliat, 25 janv., 19 déc. — Petit, 9 mars, 1. 8, 14, 21 juin, 1 juil., 15 nov. — Petit (assassinat), 3 mars. — Petit (boucher), 21 nov., 27 déc. — Petit (Fe), 12 janv., 21 juin. — Petit (Ve), 7 mars. — Petiteau, 3 août. — Petitjean, 16 janv. — Petitjean (Fe), 30 juin. — Petitot, 27 juil. — Petterson, 7 sept. — Peudecoig, 25 déc. — Peyrac, 4 janv. — Peyrard, 27 oct. — Peyron, 13 nov. — Peyssier, 3 mai.

Pharisien, 9 août. — *Phénix* (Ce), 10 mai. — Philipon de la Madeleine, 12 janv. — Philippe, 13 sept. — Philippe (Dlle), 30 juin. — Philippon et Ce, 13 nov. — Phiguepal d'Arusmont, 21 déc. — Phulpen, 13 nov.

Pialtier, 18 fév. — Pianori, 2, 3, 8, 10 13, 15 mai. — Piat-Desvial, 27 mars. — Piatier, 4 janv. — Picard, 23 juin. — Picardet, 4 avril. — Picas, 8 mai. — Picca, 18 janv. — Pichenot, 30 mai. — Pichon, 29 mai. — Picolet, 26, 27 sept. — Picon, 25 janv., 1 août. — Picot, 24 mars, 12 mai, 6 juil., 4 août. — Picquenot (Fe), 30 mars. — Pidoux, 15 sept., 14 déc. — Piegard, 22 mars. — Piella, 11 mars. — Piellat (De), 16 fév. — Piemontesi, 20 janv. — Pierre, 27 sept., 9 nov. — Pierron, 3 oct. — Piers, 8 juin. — Pierson, 4 oct. — Pietra Santa, 5 juin. Pietri, 23 janv., 15 fév. — Piette, 12 juin. — Pieuchot (De), 11 avril. — Pigache, 24 juil. — Pignier, 3 nov. — Pilastre, 7 août. — Pilet, 16 mai. — Pillaut-Debit, 21 août. — Pillon, 24 fév. — Pilloy, 8 mars. — Pilly, 25 oct. — Pilot, 22 août. — *Pilotis du pont d'Arles*, 18 juil. — Pilté (Ve), 11 avril. — Pinchon, 7 août. — Pinçon, 26 oct. — Piné, 19 mai. — Pinot, 9 août. — Pinot (fille), 26 mai, 15 juin. — Pinson, 29 nov. — Pinto, 1 sept. — Piot, 9 janv. — Piqué, 15 nov. — Piquet, 21 juil. — Pirez, 24 mars. — Piron, 22 juil. — Pirot-Meissonnier, 31 janv. — Pisani, 19 mai. — Pisson, 7 janv. — Pizala, 11 nov.

Place, 28 janv. — Placet, 29 nov. — Plaideux, 6 juin. — Plaisonnet (fille), 13 janv., 15 fév., 18 mars. — Plasman, 23 nov — Plasse, 27 juin. — Plé (fille), 16 mai. — Plessis (Ve), 2 fév. — Pley, 7 juin. — Plouvier, 1 mai. — Pluchet, 9 juin, 13 juil. — Plumet (De), 11 déc.

Pochard (Fe), 5 mai. — Pochet, 20 janv. — Pochinet, 31 août. — Pocholle, 1 fév. — Pochonnet, 22 mai. — Poggi, 3 nov. — Poignand, 21 déc. — Pointurier, 7 sept. — Poiré, 16 janv. — Poirel, 3 janv. — Poirier, 3 janv. — Poirot, 15 nov. — Poile, 28 nov. — Poisson, 22 août. — Poisson (De), 20 janv. — Poisson (fille), 10 mai. — Poissonnet, 18 juil. — Poitevin et Ce, 5 sept. — Poix, 30 mai, 22 juin. — Pommarat, 31 août, Pommarez, 21 mars. — Pommier, 8 juil, 2 août, 27 déc. — Pommier (De), 1 nov. — Pompée, 21 déc. — Ponçan, 19 août. — Ponçet, 29 mai, 23 juin. — Poncet (Ce), 17 fév. — Poncey, 11 fév. — Pons, 5 avril, 22, 26 sept. — Pons (prince de), 7 juin. — Ponsard, 31 janv. — Ponsinet, 2 mars. — Ponsole (Marie), 21 fév. — Ponson, 6 fév. — Pont (Paul), 30 oct. — Popelin, 7 juin. — Popelin-Deccarre, 12 juil. — Populus, 17 nov. — Porcher de Richebourg, 15 fév. — Poret (Fe), 9 nov. — Poriquet, 15 fév. — Portalis, 2 fév. — Porte, 10 mars. — Portes (marquise de), 14 juin. — Pothier de la Morandière, 13 déc. — Potier, 3 janv. — Potin, 13 mai, 22 déc. — Potiquet, 27 juin, 15 sept. — Pouchet, 10 mars. — Pouetre et Grellé, 31 mai. — Pougat, 12 janv. — Pouhaer, 5 juin. — Poujol, 4 déc. — Poulain, 23 mars. — Poulan (fille), 2 juin. — Poulard, 17 nov. — Poulle, 4 fév. — Poultier, 8 fév. — Pouly, 7 mars. — Poupée (fille), 24 mai. — Pourcillot, 23 sept. — Pouyer, 20 avril, 12 août. — Poydenot, 1 sept. — Poyé, 4 fév. — Poyer, 18 fév. — Poyet, 25 nov.

Pradel, 11 déc. — Pradier, 26 sept. — Praesteguard, 30 mai. — Praeter, 5 juil. — Prangé, 21 août. — Praud, 27 avril, 6 juin. — Preel, 18 nov. — Prempain, 4 oct. — *Prétin* (commune), 6 avril. — Pretot, 2 mars. — Prevost, 16 janv., 18 avril, 8 mai, 24 nov. — *Prévoyance* (la Ce), 21 janv., 20 nov. — Prieur, 1, 7, 21, 28, 29 juil. — Privat, 14 août. — Proa, 1 mai. — Prodhomme, 27 juin. — Proharam, 18 janv. — Prost, 2 oct. — Prouet, 14 juil. — Proust, 16 fév. — Provin, 4 juil. — Provincial (fille), 8 déc. — Prunier, 24 mai.

Puisségur, 7 sept. — Pujo, 3 janv. — Pujol, 4 janv., 25 mars, 4 nov. — Puniet de Montfort, 25 janv. — Purelle, 28 nov. — Putois (De), 14 fév. — Puy, 31 août.

Q

Quatresols de Marolles, 23 juin. — Quekeille, 27 oct. — Quénault, 7 août. — Quenson, 10 fév. — Quentin, 17 juil. — Querard, 6 mai. — Querenet, 8 fév. — Quertier, 22 mars. — Quesney, 23 mai. — Quesnot, 29 mai. — Questies, 3 août. — Queyreaux, 19 avril. — Quiqueran de Beaujeu, 23 janv.

R

R..., architecte, 2 sept. — R... (de Madrid), 4 janv. — R... (adultère), 24 juil., 30 oct. — R... (fille), 27 juil. — R... (Dlles), 15 juin, 19 août. — R... (interdiction), 20 juil. — R... (duel), 6 sept. R..., Lazare, 12 août. — R... (Charles et Henri), 13 oct.

Rabillon, 3 janv. — Rabion (fille), 27 juil. — Rabiot, 3 fév. — Rabouleau, 13 juil. — Rachel, 11, 13 fév., 4 mars. — Racine, 6 avril, 21 août. — Radu, 12 janv. — Raffi, 12 juil. — Raffin, 25 août. — Ragani, 9, 31 janv., 18, 25 fév, 14 nov. — Ragueneau, 3, 10 mars. — Raillard, 3 janv. — Ralph Earle, 20 juin. — Rambaud, 29 sept. — Ramel, 12 janv., 4 sept. — Ramelli, 12 juil. — Ramelot, Gougis et Ce, 7 juin. — Ramière, 14 avril. — Ramond, 14, 28 août. — Rampon, 1, 27 oct. — Ramsbotham (De), 8 avril, 17 avril. — Ranc, Enos et Sanguinette, 21 août. — Rance de Guiseul, 31 août. — Rangeon, 23, 25 nov — Raoult, 13 déc. — Raphaël Félix, 25 mai, 29 juil. — Rapillard (Ve), 28 sept. — Raplard, 20 juil. — Rappart (De), 29 mars. — Rappin, 11, 19 janv. — Rateau, 12 sept. — Rathbone, 6 mars. — Ratier, 29 juil. — Raton, 21 fév. — Raucci, 18 mars. — Rauch, 23, 31 mai, 13 déc. — Raud, 4 fév. — Raux, 23 juin. — Raveaud, 30 janv. — Ravenaz, 16 janv. — Ravenel, 14 nov. — Ravier du Magny, 23 janv. — Ravineau, 24 fév. — Raye du Perret, 27 nov. — Rayer et Hus Desforges, 24 janv. — Raymond, 10, 18 janv., 26 mai, 17, 29 juin. — Raynal, 3 janv. — Raynche, 4 sept. — Rayon, 14 fév. — Razoult, 28 avril.

Réal, 12 avril. — Réalon, 11 janv. — Reboul, 27 nov. — Receveur, 1 juin. — Recordon, 4 oct. — Regamey, 21 fév. — Regimbaud, 22 mai. — Regis, 25 mai. — Regnault, 23 déc. — Regnier, 18 fév., 7 nov. — Regnier (De), 31 mars. — Reignier, 14 dec. — *Reine Victoria*, 19, 21 août. — Reine (Fe), 21 oct. — Rembaux-Brielman, 7 sept. — Remilly, 8 fév. — Remirès, 20 janv. — Remonal, 19 juin. — Rémond, 17, 21 nov. — Rémondet, 10 janv. — Remoulins (Cne), 8 nov. — Remy, 2 fév. — Renan, 13 juin. — Renard, 18 janv., 7 mars, 8 sept., 6 oct., 18 nov. — Renaud, 14 oct. — Renaud d'Allen (Cte), 20 nov. — Renault, 2 mars, 31 août. Reneker, 3 nov. — Renié, 23 janv. — Renou, 2 janv., 27 avril. — Renouf (Ve), 5 mai. — Renoux, 15 nov. — Renoy, 6 juin. — Requillard, Chocqueel et Ce, 12 déc. — Retif, 8 fév. — Reveillon, 23 oct. — Revel (De), 19 juin. — Revert, 4 avril. — Revol, 18 fév., 9, 31 mars. — Revollier, 30 août. — Rey, 7 mars, 25 nov., 20, 21 déc. — Rey de Jouglas, 17 mars. — Reymond, 5 sept. — Reynard, 18 mars. — Reynaud, 27 oct. — Reynier, 4 fév.

Ribail, 23 déc. — Riberolles, 8 mars. — Ribes, 12 janv. — Ribodeau, 2 sept.. — Riboulet, 12 déc. — Ribout, 18 nov. — Ricard, 2 sept. — Ricateau (Ve et fille), 24 août, 16 sept. — Ricaud-Dinguet, 22 août. — Ricbarme, 5 sept. — Richard, 27 mars, 1 avril, 27 mai, 19 juil., 19 août, 18 oct., 2, 13, 21 déc., — Richard d'Abnour, 4 déc. — Richebourg, 4 avril. — Richemont (De de), 15 juil. — Richer, 7 avril. — Richer (Ce), 1 juil. — Richert, 22 mai. — Ricroch et Ce, 21 août. — Ridacher, 29 nov. — Ridgway (De), 19 juil. — Rieussec, 30 janv. — Rifaut-Baroilhet, 15 déc. — Rigard, 19 janv. — Rigault, 9 mars. — Righetti, 7 oct. — Rigodet, 25 janv. — Rimailho, 13 avril. — Rimet, 16 sept. — Ring (de), 22 mai. — Riotteau, 29. 30 déc. — Riousset, 2 août. — Riston, 14 déc. — Rivarès, 4 nov. — *Riveraine* (Ce), 13 juin. — Rivier, 25 déc. — Rivière, 21 fév. — Rivière-Bodin, 18 avril. — Rivoire, 31 août.

Robecchi, 23 mai. — Roberge, 13 sept. — Robert, 16 fév., 27 avril, 29 juin, 5 juil. — Robillard, 25 oct., 27 déc. — Robillard de Beaurepaire, 12 juin. — Robin, 7 juil. — Robineau, 8 juil. — Robinet, 9, 25 mars. — Robiquet-Foulon, 7 mars. — Roby, 20 sept. — Robyns, 14 janv. — Roche, 27 avril, 11 juil. — Rocher, 21 fév., 29 nov. — Rochery, 1 déc. — Roches, 17 juin. — Rocoffort, 7 juin. — Rodelle, 31 janv. — Rodier, 23 fév., 29 sept. — Rodonet, 2 août — Rodrigues, 15 déc. — Rodrignes Henriquès, 5 déc. — Roger, 8 fév., 1 sept. — Roger de Cheverry, 6 janv. — Roguet, 4 janv. — Rohée, 22 avril. — Rohlf et Leyrig, 15 fev. — Rohmer, 21 fév. — Roidot, 3 nov. — Roiffé, 22 juil., 4 oct. — Roillac (fille), 1 avril. — Roiret, 31 oct. — Roland ou Rolland, 19 avril. — Rollin, 27 oct. Romagny, 12 août. — Romain, 21 fév., 5 août, 27 oct. — Romain (Ve), 7 mars. — Romeuf de la Valette, 29 mai. — Romieu, 4 nov. — Ronconi, 14 juin. — Rondet, 18 sept. — Rondigon, 6 déc. — Rondin, 7 avril. — Roquefeuille (de), 9 mai. — Rosalie, 25 oct. — Rose, 17 avril. — Roselli-Mollet, 27 oct. — Rosende, 1 juin. — Rosier, 19 avril. — Rossi, 9 oct. — Rossier, 12 juin. — Roth, 26 avril. — Rouaix, 31 mars. — Rouch (fille), 20 juin. — Rouchon, 29 nov. — Roudigon, 21 déc. — Rouen, 23 mai. — Rouge, 14 avril. — Rouget, 23 août. — Rouget de Lisle, 15 juil. — Rouillard-Jarossay, 11 sept. — Roulhac, 29 mai. — Rouquayrol, 23 janv., 3 avril. — Rousse. 26 août. — Rousseau, 29 mars, 10 nov. — Roussel ou Rousselle, 15 déc., 14 avril, 24 juil., 21 déc. — Rousselle, 18 nov. — Rousselet, 25 mars. — Rousselin, 11 avril. — Roussille, 4 août. — Roussin (Ve), 22 déc. — Rousson, 26 mars au 1er avril, 27 avril, 27 mai. — Roussy, 24 juil. — Roustain, 8 juil. — Rouvellat de Cussac, 27 nov. — Rouvière, 27 mars. — Roux, 23 mars, 10, 12 juil. — Roux (magistrat), 3 nov. — Roux et Ce, 12 janv. — Roux-Guy, 21 fév. — Roux de Gandil, 18 avril. — Roy, 1 mars. — Roy (Dlle), 20 janv. — Royer, 4 fév., 27 mars, 13 juin, 17 août, 2 déc. — Royol, 9 mars. — Rozé (fille), 11 février. — Rozey, 25 janvier, 9 décembre.

Rubat, 11 déc. — Rubin, 11 déc. — Ruben-Henriques, 11 oct. — Rubican, 3 nov. — Rubigny, 30 déc. — Rudelle, 22 nov. — Rudde, 9 déc. — Rudloff, 3 fév. — Ruelle-Boisseau (Dlle), 26 juin. — Ruffier, 4 déc. — Ruffieux, 30 août, 7 déc. — Ruolz, 2 fév. — Ruttre et Ce, 6, 29 sept. — Ruzé (de), 22 juil. — Rys, 5 juil.

S

S..., 24 juil. — S..., chantre, 27 sept.

Sabran (Dlle de), 7 mars. — Saccavin (Fe), 2 août. — Sacmari, 2 déc. — Sadde, 23 janv. — Saderne, 20 oct. — Saillard, 2 sept., 16 sept. — Saint-A... (de). 17 août. — Saint-Albin (de), 25 janv., 6 mai, 10 août. — Saint-Aubin, 6 juin. — St-Didier (héritiers), 29 sept. — Saint-Espès-Lescot, 3 nov. — *Saint-Germain-Laval* (Cne), 15 juin. — *Saint-Hilaire* (Cne), 9 mai. — *Saint-Hilaire-de-Mortagne* (Cne), 5 avril. — Saint-Lanne-Pessalier, 18 janv. — Saint-Luc-Courborieu, 3 novembre. — Saint-Maurice de Remeon, 29 nov. — *Saint-Mexmes-le-Champ* (Cne), 27 avril. — Saint-Michel (Ve), 8 mars. — Saint-Ouen-de-Membre (paroisse), 31 juil. — Saint-P... (de), 13, 21 fév. — Saint-Pé, 5 oct. — Saint-Pere, 9 déc. — Saint-Salvi, 3 fév. — Saintard, 23 nov. — Sainte-Anne, 15 fév. — Sainte-Beuve, 13 mai. — Saissy, 13 nov. — Saladini, 20 juil. Salambic, 31 mars. — Salambien, 19 juin. — Salavert, 4 avril. — Salière, 13 avril. — Salloignon, 4 fév. — Sallop (miss), 29 mars. — Salme, 1 août. — Salmon, 16 mars. — Salmon-Renard (Fe), 21 mars. — Salneuve, 3 nov. — Salognier, 10 juil. — Salomon, 17 fév., 5 sept. — Sancelme, 7 fév. — Sanchez, 5 oct. — Sandari, 1 déc. — Sanddahl, 28 août. — Sanjwejo, 22 déc. — Sant-Arpina (de), 23 janv. — Santo-Theodoro, 23 janv. — Sapey, 18 nov. — Sarah Félix, 12 juil. — Sarkis, 12 mai. — Sarlat, 9 mars. — Sarrans, 12 janv. — Sarrat, 6 juil. — Sarrazin, 24 mai. — Sarrebourse de la Guillonnière, 18 avril. — Sarret (Fe), 7 janv. — Satger, 6 avril, 29 juin. — Saudbreuil, 3 nov. — Saulnier, 23 janv., 15 juin. — Saulter et Say, 13 juin. — Saulxure (de), 23 mai. — Saunier, 22 avril. — Saunière, 22 juil. — Sauret, 9 fév. — Sauty, 8 mai. — Sauvage, 23 janv., 25 déc. — Sauvanet (De), 8 juil. — Sauvé, 30 sept. — *Sauveur* (Ce), 11 janv. — Sauviat, 26 juil. — Sauvignet, 24 nov. — Sauzéas, 20 janv. — Sauzède, 28 août. — Savari, 3 fév. — Savary (Ve), 31 mai. — Savenet (Dlle), 18 fév. — Savignon, 15 mai. — Savournin, 11 oct. — Savreux, 20 avril.

Scaillette, 21 août. — Scellier, 25 avril. — Schaller (fille), 23 mai. — Scharff, 1 juin. — Schaubs, 20, 22, 26 sept. — Schauenbourg (de), 3 nov. — Schenauf, 13 janv. — Schlesinger, 7 déc. — Schmid, 5 juin. — Schmitt, 19 juin. — Schmitt (Fe), 28 sept. — Schneider, 17 janv., 5 sept, 7 oct. — Schœnberg et Ce, 31 mai. — Schohn, 26 juin, 20 juil. — Schulz, 10 fév. — Schwartre, 4 mai. — Schweisteger, 1 mars. — Schwilden (Dlle), 23 janv. — Scotto, 13 juil. — Scotto di Perto, 26 juin. — Scribe, 28 nov. — Sculfort, 15 déc.

Seburier, 7 nov. — Seccaldi, 3 nov. — Sechet, 27 juil. — Secretain, 9, 10 au 17 oct. — *Sédan* (ville), 11 nov. — Sédillot, 4 oct. — Segaud (fille), 29 juil. — Ségéral, 29 juil. — Segonne, 11 avril. — Ségot, 14 oct. — Segretin, 13 déc. — Seguin, 11 janv., 27 avril, 10 août, 14 déc. — Ségure (de), 27 mars. — Seiler, 13 janv. — Seillan, 8 fév. — Seligmann, 26 octobre. — Sellières (baron), 25 déc. — Semonnin, 24 oct. — Sené (De), 23 août. — Sénécal, 15 mai. — Senis, 18 avril. — Sens, 21 mars. — Sens Greit, 17 juil. — Seraphin, 8 fév. — Serel, 15 juin. — Serre, 13, 26 sept. — Serrebois (De), 26 août. — Servier (fille), 29 juin. — Servins, 13 janv. — Sesmaisons (comtesse de), 18 fév., 16 mars. — Seux, 13 mars, 14 septembre. — Sevestre, 3 avril. — Seymour, 23 août. — Sezzi, 7 octobre.

Shœters, 13 février.

Sicard. 4 sept. — Sichel, 22 juil. — Sicre, 14 avril. — Sidi-Mahmoud. V. *Ben Aiad*. — Sié, 4 mai. — Sigur, 21 oct. — Simola, 14, 15 nov. — Simon, 27 oct., 30 nov. — Simon (Jules), 3, 6 juin. — Simon (Dlle), 30 sept. — Simonet, 14 avril, 22 mai. — Simonet (De), 27 juil. — Simonni, 23 mai. — Simonnin, 11 avril. — Singla, 6, 21 déc. — Sipière, 11 janv. — Siron (Fe), 23 mai. — Sirr, 6 mai.

Sochet, 24 juillet. — *Société méridionale*, 3 fév. — 23 août. — *Société mutuelle*, 25 janv. — *Société des mines de Pontgibaud*, 26 oct. — *Société des eaux et parcs de Maisons-Laffitte*, 14 nov. — *Société des compositeurs de Musique*, 15 fév. — *Société des Tourbières*, 2 août. — Soland (de), 9 juin. — *Soleil* (Ce du), 21 nov. — Sollichon, 1 sept. — Sollier, 8 mars. — Sommariva (Cesse de), 7 mars. — Sorbier, 9 juin. — Sorine (fille), 5 août. — Soriot, 9 janv. — Soubeyran, 10 août. — Soubeyran (Fe), 14 avril. — Soubis (Dlle), 11 avril. — Soucheret, 29 nov. — Souffroy, 28 déc. — Soulard, 23 fév. — Soulié, 1 juil. — Soupault, 26 juil. — Sourdat, 25 déc. — *Sous-Comptoir des Entrepreneurs*, 2 juin. — *Sous-Comptoir des Chemins de fer*, 21 déc. — Souvenir (Fe), 14 nov. — Souvigny (de), 28 nov. — Soyer, 10 nov.

Spony, 4 février.

St... (Dlle), 5 janv. — *Stainville* (Cne), 17 janv. — Stamati-Bulgari, 30 déc. — Starck, 21 sept. — Stattsmann, 17 nov. — Stéhélin, 7 mai. — Steijer, 13 avril. — Stein, 9 mai. — Stéphanopoli, 16 mars. — Stézinc, 25 juil. — Stockausen, 5 mai. — Stoffel, 8 fév. — Stoltz, 11 janv. — Stoltz (De), 3 août. — Strauss, 24 janv., 7 fév., 19 mai, 17 juil. — Studer (De), 23 janv.

Subé, 26 janv. — Subtil, 29 août. — Sudraud-Desisles, 26 juin. — Supersac, 21 déc. — Surguel, 27 janv. — Surmont, 20 juin. — Susse, 5 janv., 8, 31 mars, 8 avril. — Suzini, 15 fév.

Sylvestre, 7 mars.

T

T... 27 mars, 15 juil., 21 août. — T.. (assassinat), 9 nov.

Tabard, 22 avril. — Tabardin, 27 juil. — Taïeb-bel-Arbi, 19 janv. — Tailfer et Ce, 27 avril. — Taillade, 22 août. — Taille, 2 août. — Taillefer, 24 juil. — Talandier, 12 oct. — Talbot, 29 mai. — Tallarignes, 24, 27 juil. — Talleyrand-Périgord, 8 juil. — Talon, 19 sept. — Taluau (Fe), 17 fév. — Talvande (de), 17 juin. — Tami-Ouled-El-Mélid, 5 oct. — Tanay de Nerlc, 13 mai. — Tanchon, 18 nov. — Tandou, 22, 23 fév., 6 mars, 28 nov. — Tanneur, 20 mai. — Tapin (Dlle), 25 juil. — Tapon-Chollet, 22 nov. — Tarbe, 29 juil. — Tardieu (Ve), 14 avril. — Tardif, 7 août. — Tastu, 23 janv. — Tattet, 7 nov. — Taupin, 7 sept.

Tcherakyan, 23 janv.

Teinert, 22 avril. — Teinturier, 26 avril, 28 juin. — Teinturier (Dlle), 4 fév. — Teissier, 15 mars, 15 déc. — Teller, 9 nov. — Telme, 19 janv., 2, 19 mai, 12 juin. — Tenaille, 29 mai. — Tenardon, 22 mai. — Tendonnet, 11 déc. — Terielle (Ve), 29 nov. — Terrau, 1 août. — Tesnière, 28 juin. — Tessier, 27 avril, 13, 25 déc. — Tesson (fille), 15 déc. — Teste, 9 mai. — Teste-Lebeau, 30 janv. — Testulat, 24 oct. — Tétu, 10 janv.

Thahières, 23 mai. — Thauvin (De), 7 fév. — Theisen, 19 juil. — *Thenay* (commune), 4 déc. — Theret, 2 sept. — Thereze, 4 juil. — Théric et Ce, 13 fév. — Therry, 17 mars. — Theroin, 20 juil. — Thevenard-Guérin, 24 juil. — Thevenin, 21 sept. — Thibaudeau, 14 fév. — Thibault, 22 mai. — Thibault et autres, 2 juin, 10 nov. — Thieblin, 18 nov. — Thiériot-Colon, 29 nov. — Thiers, 22 août. — Thierrée (De), 11 avril. — Thierry (Fe), 14 avril, 11 mai. — Thil, 12 janv. — Thillois-Benus, 1 nov. — Thincelin (fille), 16 mai. — Thirault, 2 mai. — Thirion, 29 mars, 11 oct., 8 déc. — Thiriot, 16 mars. — Thirouin, 16 mars. — Thiveau, 1 juin. — Thoisnier-Desplaces (De), 29 mars, 17 juin, 15 sept. — Thomas, 7 janv., 3 avril, 10, 15, 27 juil., 11, 16 oct. — Thomas d'Epernay, 4 déc. — Thomazet, 19 janv. — Thoniel, 23, 31 janv., 9 mai. — Thorel, 29 mai, 30 déc. — Thornfeld, 6 avril. — Thoudouze, 7, 11 nov. — Thoumelon-Verdier, 31 août. — Thouvenin, 17 nov. — Thureau et Ce, 18 mars. — Thuriès, 28 sept. — Thus, 6 fév.

Tinagero, 5 août. — Tinel jeune et Ce, 14 juin. — Tinel et Duplaa, 17 mai. — Tinturier, 9 sept. — Tiphagne, 15 mars, 8 août. — Tirel, 13 déc., 21 déc. — Tirmache, 13 juin. — Tiry, 13 janv. — Tisserand (fille), 21 avril. — Tissier, 9 fév., 10 nov.

Togny, 22 mars. — Tollu-Bertrand et Ce, 15 fév. — Tondeur, 31 mars. — Tonnelier, 18 nov. — Torterue, 30 mai. — Touchard, 23 juin. — Toudouze, 23 juin. — Touzot, 30 juin. — Tourand, 22 août. — Tourangin, 6 déc. — Tourmeau, 23 nov. — Tournadre de Noaillot, 9 mai. — Tourné. 27 nov. — Tourneur, 4 janv. — Tourron, 18 janv., 20 juin. — Tourseiller, 12 janv. — Toussaint, 7 janv., 14 avril, 28 déc. — Toustaint (de), 18 avril. — Toutain, 10 mai.

Tramoy, 30 sept. — Tranchant, 1 déc. — Travers (Fe), 14 janv. — Trazegnies (marquise de), 9 déc. — Trebons, 29 mai. — Trèche, 27 janv. — Trenet, 23 janv. — Trespeuch, 3 oct. — Tresse, 28 fév., 28 nov. — Trevedy, 8 mai. — Trianon, 26 janv. — Trinquet, 20 nov — Tripier (fille), 26 mai. — Trolley, 3 nov. — Tronchon, 23 oct. — Troplong, 29 mai, 3 nov. — Trotrot, 4 mai. — Trottier, 21 déc. — Trousset, 1 avril — Trouvé, 27 juil. — Truchis (de), 21 juin. — Truel et Delavergne, 13 mars.

Tuffery, 7 déc. — Tuflon, 26 juil. — Tunoil, 22 avril, — Tunet, 16 oct. — Tur, 23 juin. — Turbot, 29 juil. — Turck, 19 nov. — Turner, 6 mars, 24 avril. — Turner (Fe), 4 mai. — Turrel, 28 janv., 7 fév., 12 avril, 20, 21, 22, 26 sept.

Tyronneau, 30 mars.

U

Uguiel (Ve), 15 avril.
Ursulines de Vitré, 11 janv.
Uzès (duc d'), 1 mars.

V

V..., 1, 2 sept., 16 oct., 7 déc. — V... (avoué), 5 janv. — V... (De), 26 août. — V... (Ve), 12 avril. — V... (Camille), 4 déc.

Vacher, 6 juil. — Vacher et Ce, 19 déc. — Vachez, 11 nov. — Vachon, 15 sept. — Vachot, 17 nov. — Vadam, 9 juin. — Vaflard, 16 mai. — Vaisse, 12 janv., 3 nov. — Valat, 21 août. — Valentin, 10 août, 7 oct. — Valeton-Boissière, 28 août. — Valette, 11 janv. — Valla, 29 mai. — Vallée, 17 août, 4 sept., 6 oct. — Vallée (Oscar de), 18 nov. — Valleray, 8 mai. — Vallet, 12 août. — Valmy (de), 29 juil., 8, 9 déc. — Valory (De), 9 déc. — Vandaine (Ve), 25, 26 août. — Vanden-Kerkoxe, 20 juin. — Vandomme, 11, 22 août. — Vanlay, 13 juil. — Vanneechout, 27 juin. — Vanier, 18 avril, 12 oct., 11 déc. — Vanoni, 25 juil. — Vanreguschoote, 5 janv. — Varenne, 19 avril. — Varin, 9 mai, 29 nov. — Varlin (De), 20 janv. — Varnier-Boyer, 2 mai. — Varvarande, 5, 6, 18 janv. — Vasseur, 6 avril. — Vatel, 18, 24 fév. — Vattepain, 11 janv. — Vauchey, 23 juin. — *Vaudes* (commune), 25 mars. — Vaudois (fille), 14 déc. — Vaula (de), 12 oct. — Vaussy, 2 mars, 21 avril. — Vautier, 26 oct. — *Vaux-en-Velin* (commune). 25 déc. — Vaux, 1 sept.

Védalin, 17 janv. — Vedie, 22 avril. — Vedrine, 6 fév., 28 nov. — Veissier-Descombes, 8 avril. — Velluet, 31 janv. — Vendick, 9 déc. — Vendel-Muller, 6 juil. — Venrte-d'Auriol, 19, 26 janv. — Ventujol, 2 août. — Ventura (Fe), 9 déc. — Venture, 25 déc. — Verbeaux, 20 janv. — Verdezini, 14, 15, 16, 17 fév., 29, 31 mai, 29 juin. — Verdier, 11 avril, 26 mai. — Verdonik, 21 janv. — Verdu, 8 juin. — Vérès, 27 oct. — Vergès, 23 mai. — Vergez et Ce, 21 nov. — Vergnières, 22 sept. — Vergnolle (fille), 21 sept. — Verjaz, 19 avril. — Vernange, 18 mars. — Verne de Bachetard, 16 mars. — Vernet (de), 13 déc. — Verneuil, 13 nov. — Vernier, 13 juin. — Veron-Duverger, 30 nov. — Verrier, 19 mai, 4 sept. — Verry, 2 mai, 1 juil. — Vesvrottes (de), 31 juil. — Vextard, 19 juin. — Veyrier, 21 sept.

Viablaine, 2 déc. — Viallat, 28 fév., 28 nov. — Vianès, 25 janv. — Vidal, 23 nov. — Viel, 6 fév. — Viel (De), 7 nov. — Vien, 3 nov. — Vieules, 9, 16 mai. — Vignat (Fe), 24 oct. — Vignolles, 31 janv. — Vilcoq, 20 nov. — Villalongue, 3, 31 août, 30 sept. — Villard, 24 juin, 1 déc. — Villars, 23, 27 oct. — Villedeuil (comte de), 18 nov. — Villefort, 15, 18, 20 sept. — Villemejane, 27 mars. — Villeneuve (De de), 6, 21 déc. — Villermont (Ve de), 24 août. — Villeroz, 7 oct. — *Villerville* (commune), 19 mai. — Villette (marquis de), 19 déc. — Villette et Ce, 21 fév. — Villiers, 31 janv. — Villiers (de) 27 juin. — Villumier (Dlle), 27 avril. — Vilote, 6 janvier. — Viloteau (Fe)) 21 nov. — Vimal, 12 janvier. — Vimal-Dumonteil, 12 janvier. — Vincent, 17, 29 mars, 11 avril, 25 mai, 23 nov., 18 déc. — Vincent (Ve), 22 mai. — Vinet (héritiers), 29 avril, 2 mai. — Viol, 2 fév. — Violas, 16 mars. — Vionnet (fille), 7 mars. — Viornay (Fe), 12 juin. — Virosen, 4 oct. — Visconti, 21 avril. — Vita, 29 sept, — Vital-Roux, 26 sept. — Vittoz, 25 mars. — Vitry (Fe), 24 nov. — Vivant, 18, 23 oct. — Vivien, 17 juil. — Vivion, 14 fév.

Voisin (fille), 27 oct.

Vuillard, 18 fév., 1 mai. — Vuillemont (Ve et fils), 1 mars. Vuillet, 25 nov.

W

W..., 20 janv. — W... (De de), 10 fév.

Wachs (De), 12 juil. — *Wagner* (commune), 19 mai. — Wailly (de), 21 fév. — Walewski, 9 mai. — Wallace, 24 janv., 6 mars. — Warée, 28 janv. — Warton-Berry (Ve), 31 mars. — Wateau, 13 juil. — Watier, 20 janv. — Wattergant, 5 janv. — Waumelli-Denneval (Fe), 14 avril.

Webb, 13 mai. — Weber, 28 sept. — Wegmann (de), 27 avril. — Wehrun, 12 août. — Weidmann, 8 nov. — Weil, 29 sept. — Weil et Ce, 6 fév. — Weiss, 20 juin. — Wendel (de), 6 avril, 18 juil. — Werly et Ce, 17 juil. — Wessely, 8 nov.

Wirkstraems, 1 août. — Wilbroodt, 21 oct. — Wilkin, 14 janv. — William, 21 oct. — Wisemann (cardinal), 31 janv., 7, 20 avril, 22 juin, 17 août. — Wisseau, 16 déc.

Wolbert (De), 29 mars. — Wolffshon et Perlhœfter, 1 juin. — Worms, 12 avril. — *Woustville* (commune), 26 mai.

Wurtz, 28 sept.

X

X... (avoué), 17 nov. — X..., 28 janv., 5, 6 juil. — X... (De), 20 mai, 6 juil., 1 sept. — X... (adultère), 24, 27 juin, 14 sept. — X... (général), 24 juin. — X... (tourneur en bronze), 28 nov.

Y

Yalmon, 28 déc.
Yonnet, 9 mai.
Yssemboure, 8 nov.
Yvonnet (De), 15 déc.
Yzot, 28 nov.

Z

Z... (Napoléon), 30 août. — Z... (Marie, 19 sep.
Zamon, 27 avril. — Zampettini, 30 mars.
Zeclinski, 13 sept. — Zenthen et Ce, 14 janv.
Zhendre, 1 août.
Zimmermann, 30, 31 mai. — Zind, 22 mars.
Zola, 5 juin.

Troisième Partie.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations. — Modifications. — Prorogations.

Acklin, Langlois et Ce, 12 avril. — Acollas, Boucher et Ricder, 1 mai. — Adam et Ce, 23 juin. — Adoul et Martin, 19 avril. — Alaboisette et Ce, 7 juil. — Alaboisette et Faure, 25 janv., 20 mai. — Albert, Montluc et Ce, 10 fév. — Alexis et Ce, 16 sept. — Allard (A.) et Ce, 23 nov. — Allard, Villemer et Ce, 28 nov. — Allmayer et Schloss, 21 janv. — Amail et Ce, 14 avril. — Amand, et Sangnier, 29 déc. — Ambrosini et Ce, 5 janv. — Amelin, Barassé et Lannebert, 25 fév. — Amic aîné et Ce, 11 mars. — Amory, 10 fév. — Antoine (Aug.) et Ce, 10 janv. — Anty et Lepetit, 19 janv. — *Arçonniers*, 23 oct. — Argenti, Cavallier et Ce, 1, 3 juil. — Arlot et Ce, 14 janv. — Arnoult et Dantel, 28 janv. — Arnoux et Fournier, 18 août. — Arondel et Dépensier, 19 déc. — Arvier et Pollonais, 11 juil. — Assargues (d') et Ce, 27 oct. — Astruc, Mahieux et Ce, 21 fév. — Aubanel et Gariot, 15 juin. — Aubry et Ce, 16 oct. — Aucler et Ce, 29 juin. — Audouin (L.), 5 juil. — Audoux et Ce, 27 mai. — Aumand et Ce, 9 janv. — Auroux et Ce, 23 fév., 7 avril, 15 mai. — Avondil et Ce, 6 mai. — Ayné et Lexcellent, 7 janv.

Baboneau et Ce, 15 juin. — Baboneau, Nicolas et Ce, 20 nov. — Bachelier frères, 3 janv. — Bachollet et Cuvillier, 29 déc. — Backès et Levasnier, 14 juil. — Bade de Saint-Loup, Bremont et Ce, 17 juin. — Baer et Ce, 16 déc. — Baillot, Lizot et Perroncel, 4 déc. — Bailly et Ce, 15 mars. — Bal et Ce, 1 fév. — Barba, Ruggiéri et Ce, 2 mars. — Barbe et Ce, 9 déc. — Barbet et Trilha, 24 nov. — Barbey (Th.) et Ce, 3 mai, 14 juin. — Barbezat et Ce, 6 avril, 12 juil. — Barbier et Ce, 24 août, 29 nov. — Barbi net Lecocq, 20 fév. — Bareste (E.) et Ce, 9 mars. — Barge et Hermant, 29 juin. — Barlet et Ce, 23 déc. — Baron (de) et Ce, 8 nov. — Baron (L.) et Ce, 11 juil. — Barrat et Ce, 7 novembre. — Barrat, Verrière et Ce, 5 septambre. — Barrat, Alby et Ce, 24 mai. — Barraud et Ce, 12 octobre. — Barre et Ce, 14 juillet. — Barruel et Robitaille, 2 août. — Barthélemy et Ce, 24 oct. — Barthélemy, Kleine et Ce, 4 avril. — Barthélemy (Ch.) et Ce, 31 oct. — Basset et Ce, 11 sept. — Bastié et Ce, 4 juil. — Bataille et Ce, 28 nov., 12 déc. — Baudeau (Ch.) et Ce, 15 sept. — Baudoin, Labot et Ce, 27 juil. — Baudrand et Mauger, 20 avril. — Baugnies (frères), 7 sept. — Baulat, Beber et Ce, 6 juin. — Baum et Lefebvre, 14 oct. — Baum, Rive et Lefebvre, 9 juin. — Bayard de la Vingtrie, 27 fév., 1 sept., 9, 13 oct., 22 déc. — Bayard de la Vingtrie et Mirimonde, 22 décembre. — Bazet et Valls, 29 juin. — Bazin et Ce, 13 avril. — Beaujoint et Ce, 15 sept. — Beauvière (de) et Ce, 1 mai. — Bechamp et Lapoulot, 14 juin. — Becker, Bohy et Ce, 2 mars. — Beckès, Parly et Ce, 16 juin. — Bedoulle et Ce, 16 mai. — Behr (de), et Ce, 30 mars. — Behr (de), Rozyceki et Ce, 17, 22 fév. — Beiret et Ce, 11 déc. — Beissel et Ce, 12 déc. — Belfond et Leroy, 7 janv. — Bellanger et Mimerel, 17 janv. — Bellet, Nollot et Boré, 27 avril. — Benazech et Ce, 2 juin. — Benoît (Jean) et Ce, 29 déc. — Benoussy et Ce, 20 nov. — Bequemie et Fouquère, 5 juil. — Beraud, Villars et Ce, 26 janv. — Bergerat et Thomas, 15 déc. — Bergeon et Dasse, 19 avril. — Bernard et Ce, 2 janv., 5 déc. — Bernard et Lecomte, 18 janv. — Bergelle et Katz, 24 juil. — Bernier et Gou-

juin. — Dragon, 2 août. — Dreux, 16 mai. — Dreux et Ce, 11 janv. — Drevon, 17 mars. — Dron, 24 fév. — Drouet, 16 mai. — Drouhin, 7 oct. — Dubois, 14 mars, 10 mai. — Duchastainet et Pourret des Grands, 18 déc. — Duchaufour, 1 déc. — Duclos, 22 sept. — Ducros, 24 mai. — Dufat, 2, 5 août — Dugardin (Dlle), 28 juin. — Dugué (Ve), 8 mars. — Dulieu et Masingue, 1 sept. — Dumay, 28 mars. — Dumarchey, 4 déc. — Dumonteil, 16 sept. — Durand de Monestrol, 15 déc. — Durand et Ce, 15 avril. — Duret, 16 mai. — Durlot, 9 mars. — Durminstein, 23 juin. — Durrieu jeune, 7 fév. — Dury, 4 mars — Duvivier, 26 juil.

Eglise (société), 21 déc. — *Elan* (l' journal), 17 mars. — Ellstaidter, 3 juin. — Espinasse, 8 nov. — Estebenet, 26 mai. Etlin, 1 avril.

Fabrot, 12 sept. — Fajol, 15 mars. — Faure, 28 oct. — Favergeon, 25 juil., 5 oct. — Feil, 11 nov. — Fenci, 11 janv. — Ferlet, 20 oct. — Ferrand, 23 janv., 31 mars. — Ferret, 20 juin. — Ferry, 13 sept. — Fertiaux, 20 juil. — Flamand, 19 juin. — Flament, 26 mai. — Fleury, 10 juin. — Fossard, 22 sept. — Fossier, 1 juil. — Fournaud, 7 nov. — Fournier, 31 mars. — Fourquemin, 10 août. — François (Ve), 3 août. — Fressange, 24 mai. — Fricault, 2 déc. — Froment, 24 mars, 18 juil.

Gabriac, 8 déc. — Gagne et Ce, 16 nov. — Gain, 21 oct. — Galand, 13 mai. — Galland et Bonnardel, 28 fév. — Gallimard, 4 mai. — Gandell, 30 juin. — Garau, 14 oct. — Garcin, 4 fév. — Garnier et Alibrand, 31 août. — Garnier frères, 11 oct. — Garofolo, 8 mars. — Gatteclou, 8 fév. — Gau, 15 juil. — Gauchot, 22 fév. — Gaudon, 28 déc. — Gaugeran, 16 août. — Gellé, 3 juin. — Geneste, 7 oct. — Gérard (De), 12 avril. — Gey, 20 sept. — Gianesino, 7 juin. — Gillet, 24 juin. — Gillet de Grandmont, 8 juin. — Gillon, 16 juin. — Girard, 7 juin. — Giraud, 5 avril. — Girault, 23 déc. — Giraux, 27 mai. — Gobert, 19 juin. — Godar, Loos, Thomas et Ce, 10 août. — Godde, 13 janv. — Godet, 19 juil. — Goelot, 16 déc. — Gonet (de), 3 oct. — Gongeard, 14 juin. — Gougat, 22 juil. — Goupil, 8 déc. — Grand, 17 mai. — Grandchamp, 29 juil. — Grandjean, 27 juil., 7 sept. — Gravel, 18 août. — Gravet et Ce, 3 fév., 30 nov. — Grelat, 3 oct. — Grison, 15 nov. — Grisy, 14 fév. — Grosjean, 13 oct. — Grouchy, 5 janv. — Guérin, 28 juil. — Guignard, 11 nov. — Guillaumot, 24 nov. — Guillemin et Delmont, 14 nov. — Guilleminaut, 20 mai. — Guillot (De), 30 déc. — Guimbertau et Ce, 1 juin. — Guiot, 11 nov.

Hameline, 15 avril. — Happe, 24 oct. — Hardellet, 6 janv. — Hardon, 13 mai. — Hauet, 16 déc. — Hautefeuille, 11 mars, — Hays (De), 1 sept. — Hazard, 10 fév. — Hébert et Ce. 13 sept. — Hébert dit Lebon, 8 fév. — Heck, 15 mars. — Hennin, 21 mars. — Henry, 25 avril, 14 oct., 29 déc. — Hervey, 14 nov., 6 déc. — Hillou, 9 août. — Hirsch, 19 juil. — Hodiaux, 7 juin. — Hoffenbach, 10 oct. — Hosdez, 28 fév. — Houdart, 10 mai. — Houdin, 11 janv. — Hue, 5 déc. — Huguet, 11 janv., 13 sept. — Hunger, 29 juil. — Hurbain, 28 nov. — Hutel, 2 sept. — Hus, 16 mars.

Illy, 23 août. — Isaac, 11 janv. — Issaurat, 6 janv.

Jackson, 1 déc. — Jacomme, 2, 5 août. — Jacquet, 14 juin. — Janvier, 24 mars, 15 avril. — Jarry et Dinet, 15 avril. — Jobard, 25 avril. — Johnson, 25 juin, 27 sept. — Johnson et Ce, 11 janv. — Joly, 29 mars. — Joly-Chenevière, 27 mai. — Joron, 8 fév. — Jouanne, 30 août. — Joudrier, 5 avril. — Jouffin (De), 5 juil. — Journet, 28 avril. — Jouveau (Dlle), 1 juin. — Jubé, 9 mars. — Judel, 15 juin. — Jugieu, 20 mai. — Julhes, 6 mai. — Julien (Ve), 6 sept. — Julien, 9 déc. — Julliard, 2 mai. — Juliot, 21 nov. — Jung et Ce, 6 janv.

Kasriel, 28 juil. — Kœving, 11 oct. — Krabbe, 25 mai. — Krafft, 16 sept.

Laburthe, 20 mai. — Lachenal, 30 août, 14 oct. — Lacheny, 29 juin. — Lacombe, 20 juin. — Lacoste, 18 août. — Lacour, 8 juil. — Lacour et Ce, 3 juin. — Lafertrille et Ce, 19 août. — Lagardère, 24 juin. — Lambert (Ve), 22 nov. — Lambertel, 7 oct. — Lander, 4 août. — Lanrey et Ce, 30 août. — Lapeyrère, 15 avril. — Laplanche, 23 nov. — Larivière (Jules de), 21 déc. — Laruelle, 15 mars, — Lascoux, 12 janv. — Latapie, 28 juin. — Laurence, 13 sept. — Laurens, 5 oct. — Laurent, 17 mai, 9 déc. — Laurent (De), 21 juil. — Laveale, 27 déc. — Lavigne, 22 août. — Layet, 24 mars. — Leambert, 4 août. — Leblanc, 28 déc. — Leblanc frères, 14 mars. — Leblond, 14 oct. — Lebon, 6 sept. — Lebourg, 10 oct. — Lebreton, 17 nov., 30 déc. — Lebris (Ve), 25 avril. — Leclerc, 23 déc. — Leclercq, 21 mars. — Lecomte (Ve) et Ce, 16 fév. — Lecornu-Maillot, 1 août. — Lefèvre, 31 oct. — Lefèvre dit Dubour, 11 janv. — Léger, 12 janv. — Legrand, 7 fév. — Lehuby, 1 déc. — Lejeune, 19 juil. — Lelièvre, 20 sept. — Lemaire, 22 juil., 30 sept., 21 nov. — Lemaire (V.), 3 mai. — Lemarquant (Dlles), 26 août. — Lemarquis, 19 juin. — Lemenant, 2 août. — Léonard, 12 juil — Leprêtre-Noël, 13 déc. — Lerlou, 28 nov. — Leroux, 20 janv. — Leroy, 8 nov. — Leroy et Pavy, 13 mai. — Leroy frères et Pavy, 1 août. — Lesierra, 27 déc. — Levaillant, 27 juil. — Levallois, 10 oct. — Levasnier, 18 nov. — Levasseur (P.), 4 oct. — Levêl, 28 nov. — Levrat frères, 17 juin. — Levy, 16 août. — Lhonoré-Rietsch, 9 déc. — Lhoste et Menot, 13 sept. — Lhotte et Ce, 21 déc. — Liendon, 14 janv. — Ligonnet, 6 mai. — Limousin, 19 juin. — Linsart, 28 mars. — Lissac, 29 sept. — Lobjois, 11 fév. — Locquet, 18 fév., 16 mai. — Lombard, 29 mars. — Lorrain, 14 déc.

Maire, 5 sept. — Malartie, Perrot et Ce, 19 avril. — Maleval, 6 déc. — Malmusse (De), 26 juil. — Malvin, 6, 7 juin. — Manceau (Dlles), 16 déc. — Mangart, 7 avril. — Mangeard, 13 juin. — Mangino, 11 mars. — Maniolon, 2 août. — Mantilla (De), 15 nov. — Marc, 25 juil. — Marchandon, 14 juin. — Mareschal, 22 fév. — Marguerié, 29 août. — Marie (Ve), 11 oct. — Marneuf, 1 déc. — Marteau, 12 avril. — Marteroy, 25 nov. — Martin, 29 nov. — Martin fils, 6 déc. — Martin (De), 27 juil. — Martin (Ve), 4 fév. — Martinet, 28 juil. — Massin, 21 janv. — Mattey, 13 oct. — Mauer, 22 nov. — Mauny, 26 avril, 4 juil. — Mayer, 23 juin. — Mayer-Levy, 17 janv. — Mazière et Batailly, 13 mai. — Mazinghien, 1 juil. — Mendel, 7 janv. — Menot, 24 mars. — Meriel, 7 juin. — Merieux, 8 déc. — Meslin, 26 janv. — Mespoulède, 18 mars. — Métais, 13 juil. — Meunier, 21 fév., 22 juin, 11 juil., 2 déc. — Meygret, 27 juin. — Mezé, 24 mai. — Michaut (De Ve), 16 sept. — Michaut, 28 avril. — Mignucci, 5 août. — Milord, 1 juil. — Minard, 3 oct. — Minette, 5 janv. — Miscopéin, 2 sept. — Moïse, 12 juil. — Molveaux, 12 déc. — Mondoux, 4 août. — Monin, 23 mai, 16 juin. — Monjauze (De), 30 déc. — Monnet, 29 sept. — Moreau et Ce, 22 déc. — Morin, 18 mars. — Morisse, 29 août. — Mory, 30 sept. — Moullard, 10 oct — Muller, 14 oct. — Multon, 22 juin. — Mussard, 18 oct. — Mutel, 20 oct.

Navet, 10 sept. — Nicaise, 7 juin. — Niel, 17 janv. — Nivet et Picard, 10 août. — Noë, 11 fév. — Nolet, 27 juil.

Ollivier, 23 sept. — Opigez, 8, 13 juil.

Pagant, 24 juin. — Papin, 20 déc. — Paquin, 9 mai. — Paquin et Haas, 16 mars. — Paquis, 25 mars. — Parotton (Dlle), 11 mars. — Pascal et Ce, 30 oct. — Pascal fils et Ve, 27 sept. — Patin (De), 9 nov. — Patu, 11 mars. — Peltier, 26 août. — Pelvé, 11 mars. — Penaud frères, 24 mai. — Peraire, 28 juin. — Peré et Vimont, 26 avril. — Priez, 6 avril. — Perillat, 9 mars, 25 oct. — Pernodet, 30 déc. — Perron de Kermoal, 25 mai. — Perrot, 12 sept. — Peslin, 20 fév. — Pessé et veuve, 6 sept. — Pesfeur, 28 juin. — Petit, 5, 12 août, 9 nov. — Petit (Dlle), 16 août. — Petitot, 4 fév. — Peullier, 7 juin. — Peyret, 5 janv. — Peyrot, 12 juil. — Pezard, 18 oct. — Philippe, 17 mars. — Philippot, 20 sept. — Picard, 25 juil. — Pichereau, 25 mars. — Pichon, 8 mars. — Pieot, 4 août. — Pierrot, 2 déc. — Pilleul, 31 mai. — Pilliard et Piossus, 8 fév. — Pillon, 30 déc. — Poignant, 2 juin. — Polffer, 7 nov. — Polino, 26 mai. — Poncelin, 2 juin. — Ponsot, 4 mai, 11 déc. — Pont, 26 avril. — Porée, 23 mar., 26 août. — Porte et Ce, 15 fév. — Porthault, 11 nov. — Potin, 10 mars, 12 mai. — Poussielgue, 15 juil. — Poutrel, 1 juin. — Pradier et Sarrazin, 3 oct. — Prevot, 20 mai. — Prostdam, 19 juin, — Protat, 30 août. — Pusel et Ce 21 sept.

Quévrin, 4 janv.

Rabotel, 26 août. — Racine, 14 nov. — Radigon, 25 avril. — Ragareux, 26 août. — Rampini, 7 fév. — Rasse, 6 janv. — Rasselet, 14 janv. — Ravier, 5 juil. — Rayer et Ce, 23 sept. — Reguier, 2 mars. — Reimbach, 19 juin. — Reinhardt, 5 janv. — Remond, 29 déc. — Remy, 2 fév. — Renard, 10 oct. — Reguard, 5 mai. — Reynaud (Dlle), 9 juin. — Rtess et Ce, 5 oct. — Rigaudie, 13 oct. — Ringeval, 27 mai. — Rivaud, 14 janv. — Rivière (J. de la), 1 juil. — Robert, 30 nov. — Roche, 21 juin. — Roger, 12 mai. — Roland, 10 fév. — Rolland, 19 juil. — Rollet, 31 mai. — Rosenwald, 11 janv. — Rost, Bailly et Ce, 7 déc. — Rouderou, 17 nov. — Rouillé (Dlle), 1 juin. — Roussel, 31 mars. — Rousselle, 20 sept. — Rousset, 20 sept. — Roux, 19 juin. — Rouzeau, 14 avril.

Saguier, 16 déc. — Saint-Gaudens, 19 août. — Sailly, 22 nov. — Sainmoulin, 31 oct. — Sala, 18 mai. — Sallé, 24 août. — Salomon-Niederholheim, 12 mai. — Samary, 22 déc. — Sarrazin, 13 janv. — Sauton, 9 août. — Sauve, 7 sept. — Sauze, 22 nov. — Savy, 4 août. — Sax et Ce, 7 oct. — Scellier, 22 déc. — Schœn et Wagner, 18 fév. — Schramm, 19 août. — Schratz, 3 juin. — Schuhot, 13 déc. — Schwal, 15 août. — Scouflaire, 7 avril. — Seize, 30 sept. — Senturel, 1 nov. — Seré, 5 juil. — Seron, 25 fev. — Serot, 24 nov. — Serre, 15 mars. — Severac et Pons, 3 mai. — Sevin, 15 nov. — Sicot, 27 sept. — Simion, 23 nov. — Simon, 23 sept. — Soreph, 11 oct. — Soret et Ce, 10 mars. — Stanowich, 25 juil. — Stein (Dlle), 6 juin. — Street, 6 juin.

Tabary, 3 nov. — Tachon, 1 nov. — Tajan et Abadie, 16 avril. — Tavernier, 1 mars. — Tazé, 24 fév. — Tesnier, 21 fév. — Tétard, 20 juin. — Thérion, 4 mai. — Théry, 20 juin. — Theurin, 20 mai. — Thevenin, 13 mai. — Thibert, 5 avril, 10 juin. — Thimothée, 24 août. — Thinot et Blavin, 7 oct. — Thomachot, 13 mai. — Thomain, 4 août. — Thommeret, 1 nov. — Thoury, 5 août. — Thilly, 18 oct. — Torchu, 1 juil. — Toscany Sevator, 10 mai. — Tourneux, 13 déc. — Tournié, 20 juin. — Tourtois, 22 sept. — Touvenel, 29 avril. — Travoux, 14 fév. — Treillard, 29 nov. — Trempu, 20 fév. — Trezères, 10 nov. — Turcos, 21 oct. — Turkeim, 20 nov.

Vacher, 20 oct. — Vachet, 30 déc. — Valadié, 19 août. — Valder, 13 déc. — Valls, 25 août. — Van-den-Bogaart, 19 juin. — Vanguille, Montigny et Collin, 18 janv. — Vannerot, 2 fév. — Varin, 6 sept. — Vasseur, 22 déc. — Vaugin, 29 juil. — Vautier, 27 sept. — Verlynde, 10 oct. — Vermeulen, 22 juin. Vernet (Dlle), 20 juil. — Verueuil, 22 juin. — Verreaux, 12 avril. — Verret (J.), 21 nov. — Verrier, 8 nov. — Veyret, 6 sept. — Viala, 26 avril. — Vidalé et Dumay, 18 oct. Viel, 2 août. — Vignaud, 9 déc. — Villatte, 5 avril. — Villemagne, 11 oct. — Villette, 20 juin. — Vincent, 23 mars, 13 sept. — Viseur, 8 fév. — Voisenet, 20 déc. — Volant (Ve), 29 nov. — Valluit, 7 avril.

Wable, 15 fév. — Walwein, 1 fév. — Warmont, 23 mai. — Wéber, 10 oct. — Weil, 1 juil. — Werlé, Zillz et Ce, 10 juin. — Willermy, 22 août. — Wolff, 23 nov.

Zecherr, 25 juil. — Zoellin, 19 mai.

TABLE

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

et des articles dits VARIÉTÉS,

Dont la notice ou l'insertion se trouve dans la Gazette des Tribunaux de l'année 1854.

Amélioration (de l') *de la loi criminelle*, par M. Bonneville, 16 sept.

Chambre du Trésor (la), 25 oct.

Code général de la propriété industrielle, littéraire et artistique, 4 janv.

Devoir (le), par M. J. Simon, 11 juil.

Dictionnaire universel des sciences, lettres et arts, par M. Bouillet, 13 janv.

Dictionnaire d'économie charitable, par M. Martin-Doisy, 28 oct.

Droit (le) *commercial français*, par M. Paris, 20 fév.

Emigration (de l'), 2 mars.

Esquisse sur le Canada, par M. Taché, 19 sept.

Etudes sur la société, par M. Delaporte, 24 mai.

Etudes sur les principaux criminalistes qui ont écrit en français ou en latin depuis le sizième siècle, 3, 4, 6, 11, 13 oct.

Guide de l'officier de l'état civil, par M. de Laugardière, 5 avril.

Histoire du droit criminel chez les anciens et les modernes, 1 déc.

Législation des céréales, par M. Emion, 20 fév.

Mémoires de M. Dupin, 13 mars.

Nouvelles études sur la comptabilité commerciale, par M. Monginot, 17 mars.

Plénipotentiaire (un) *français en Russie*, 28, 30 sept., 8 oct.

Premier ministère du cardinal de Richelieu, par M. Avenel, 12 avril.

Procès fait à un cadavre en 1737, 4 avril.

Traité pratique de droit industriel, par M. Rendu, 21 sept.

Traité de la législation des cultes, par M. Gaudry, 15 mars.

Traité de la procédure des Tribunaux criminels, par M. Berriat-Saint-Prix, 8 mars.

Traité des prises maritimes, par MM. de Pistoye et Ch. Duverdy, 2 fév.

Traité de droit administratif appliqué, par M. Dufour, 20 avril.

Traité de l'instruction criminelle, par M. Faustin-Hélie, 10 avril.

Traité de toxicologie générale des poisons, par M. Gaultier, 1 sept.

Turquie (la) *contemporaine*, par M. Ch. Rolland, 27 janv.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT ET SCRIBE, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.